

3



* 0 0 0 2 2 3 4 *

REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

de l'arrondissement d'état civil de Villeneuve.



Le Département de Justice & Police

déclare

que le présent registre contient deux cents pages.

Lausanne, le 17 Janvier 1894.

Le Chef de service du Département,

L. *Tauxe*



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les
inscriptions vont du N° 65 de 1888 à l'année 1894, au N° 8.
Ce que nous certifions.

Silleneuve le 8^e février 1894.
L'Officier de l'Etat Civil.
Félix Chablais remplaçant



REGISTRE DES NAISSANCES

BOUR LES CERTIFICATS

Le Maire de Silleneuve

N° 9.
Henchoz David Elie

Le sept Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à sept heures _____ minutes du matin _____

est _____ né à Roche _____

Henchoz David Elie _____ fils légitime _____

de Jules Henri Henchoz _____ Profession: agriculteur _____

de Rossinières _____ domicilié à Roche _____

et de Elise Ida née Bottier _____

de Ormont-dessous _____

Inscrit au présent registre le huit Février _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Henchoz Bottier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Rossinières.



N° 10.
Scheler Robert

Le dix Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à quatre heures _____ minutes du matin _____

est _____ né à Roche _____

Scheler Robert _____ fils légitime _____

de Jacob Scheler _____ Profession: distillateur _____

de Obermyll, (1 Berne) _____ domicilié à Roche _____

et de Julie Elise née Ramel _____

de Châteaud'Or _____

Inscrit au présent registre le douze Février _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jacob Scheler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Obermyll.



N° 11.

Lauenberger Julie Elise

Le dix sept Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à dix heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Villeneuve _____
Lauenberger Julie Elise _____ fille légitime _____
de Jules Lauenberger _____ Profession : employé de fabrique
de Melchman / Berne / _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Marie Frosine née Tache _____
de Spalinges _____
Inscrit au présent registre le dix huit Février _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Lauenberger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
Civil de Melchman _____



N° 12.

Grob Elise Bertha

Le dix huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à dix heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Chessel _____
Grob Elise Bertha _____ fille légitime _____
de Pierre Edouard Grob _____ Profession : agriculteur _____
de Orpund (Norme) _____ domicilié à Chessel _____
et de Amélie Anna née Clément _____
de Chessel, L'Isle & Cuarnent _____
Inscrit au présent registre le dix neuf Février _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

P. Grob

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
Civil de Orpund _____



N° 13.

Nicolet Marguerite

Le dix-neuf Février mil huit cent quatre-vingt-quatorze à six heures minutes du matin

est née à Villeneuve

Nicolet Marguerite fille légitime

de Samuel Nicolet Profession: agriculteur

de Villeneuve domicilié à Villeneuve

et de Bertha née Siegenthaler

de Trub (Dorne)

Inscrit au présent registre le vingt Février mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Samuel Nicolet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

A. Chablain

N° 14.

Sprintz Jeanne Esther
Sophie.

Le vingt deux Février mil huit cent quatre-vingt-quatorze à cinq heures quinze minutes du matin

est née à Villeneuve

Sprintz Jeanne Esther Sophie fille légitime

de Marc Joseph Louis Sprintz Profession: employé de commerce

de Semsales (Fribourg) domicilié à Villeneuve

et de Jenny née Charnot

de Mornens

Inscrit au présent registre le vingt quatre Février mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

L. J. Sprintz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil

Le Semsales

A. Chablain

N° 15.
Ruchet Eugénie Cécile

Le vingt trois Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à une heure _____ minutes du matin _____

est _____ née à Villeneuve _____

Ruchet Eugénie Cécile _____ fille légitime _____

de Louis Eugène Ruchet _____ Profession : agriculteur _____

de Ollon _____ domicilié à Villeneuve _____

et de Marie Cécile née Meltan _____

de Moex (Salais) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Février _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Ruchet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil

d'Ollon.



N° 16.

Buquenin-Virchaux
Edouard.

Le vingt cinq Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à sept heures quarante cinq minutes du matin _____

est _____ né à Villeneuve _____

Buquenin-Virchaux Edouard _____ fils légitime _____

de François Edouard Buquenin-Virchaux Profession : charrou _____

des Loels (Neuchâtel) _____ domicilié à Villeneuve _____

et de Rosalie Esther née Roussy _____

de Aigle _____

Inscrit au présent registre le vingt six Février _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Buquenin Edouard.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil

des Loels.



N° 17.
Cullax

Le sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à huit heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Villeneuve _____

Cullax, enfant de sexe féminin _____ fille légitime _____

de Maurice Antoine Cullax _____ Profession : employé de fabrique _____

de Colloque, en Sionmont _____ domicilié à Villeneuve _____

et de Marguerite née Culand _____

de Noville, Remiez & Ormont-dessus _____

Inscrit au présent registre le huit Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Culla Antoine

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué



N° 18.

Bertholet Alice.

Le huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à onze heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Roche _____

Bertholet Alice _____ fille légitime _____

de Gustave Adolphe Bertholet _____ Profession : agriculteur _____

de Aigle, Villeneuve & Roche domicilié à Roche _____

et de Alice née Favre _____

de Chârennes _____

Inscrit au présent registre le dix Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Bertholet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil

d'Aigle.



N^o 10.
 Vernier Catherine
 Eugénie.

Le dix sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ à trois heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Chessel _____
 Vernier Catherine Eugénie _____ fille légitime _____
 de François Auguste Vernier _____ Profession : agriculteur _____
 de Chessel _____ domicilié à Chessel _____
 et de Adèle Marianne Louise née Vernier _____
 de Langrau / Berne / _____
 Inscrit au présent registre le dix Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatre _____ sur la déclaration du père _____

huit. approuvé ce 20/03/18
 M. Hablaux
 off. civ.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Vernier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

M. Hablaux
 off. civ.

N^o 20.
 Rochat mort-né

Le dix huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ à deux heures _____ trente minutes du matin _____
 est mort-né à Villeneuve _____
 un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
 de Paul Frédéric Rochat _____ Profession : boulanger _____
 de l'abbaye (Vallée de Joux) domicilié à Villeneuve _____
 et de Marie née Schmidt _____
 de Wolleins _____
 Inscrit au présent registre le dix neuf Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatre _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Frédéric Rochat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

M. Hablaux
 off. civ.

N^o 21.
Perey Gustave.

Le dix sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à sept heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Villeneuve _____
Perey Gustave _____ fils légitime _____
de Francois Louis Albert Perey _____ Profession : *serurier* _____
de Cossonay _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Henriette Susanne Louise Meylan née Bernoy _____
de Cherit _____
Inscrit au présent registre le dix neuf Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Perey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Cossonay

A. Chablaix

N^o 22.
Burnod Julie
Louise.

Le vingt trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à onze heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Villeneuve _____
Burnod Julie Louise _____ fille légitime _____
de Jean Gédéon Louis Burnod _____ Profession : *batelier* _____
de Villeneuve _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Marie Louise née Ducrey _____
de Fully (Valais) _____
Inscrit au présent registre le vingt cinq Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Burnod Ducret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

A. Chablaix

N° 23.

Bertholet Louis
Emile.

Le quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à onze heures _____ minutes du Soir
est _____ né à Tilleneuve _____

Bertholet Louis Emile _____ fil & légitime _____
de Jean Louis Bertholet _____ Profession : agriculteur _____
de Tilleneuve _____ domicilié à Tilleneuve _____
et de Marie Sophie Marianne née Favre _____
de Ormont-dessus. _____

Inscrit au présent registre le cinq Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Bertholet J^e Louis.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué



N° 24.

Dupertuis Elise
Anna.

Le huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure _____ minutes du matin _____
est _____ née à Noville _____

Dupertuis Elise Anna _____ fille légitime _____
de Louis Paul Dupertuis _____ Profession : agriculteur _____
de Yverme & Ormont-dessous domicilié à Noville _____
et de Rosemille née Vandroux _____
de Leysin _____

Inscrit au présent registre le dix Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Paul L. Dupertuis.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Aigle & Ormont-dessous.



N° 25.
Satori Ernest
alfred.

Le neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du soir

est _____ né à Villeneuve _____

Satori Ernest alfred _____ fil légitime _____

de Jean Joseph Satori _____ Profession: maçon

de Grama (Cassin) domicilié à Villeneuve _____

et de Henriette Fanny née Bertholet _____

de Villeneuve. _____

Inscrit au présent registre le neuf avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d'un père.

Confirmé après lecture faite :

Joseph Satori

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué à l'officier de l'état

civil de Grama.

Le 25 avril 1919, le Conseil d'Etat
a ordonné la rectification de
l'acte ci-dessus, en ce sens que
le nom patronymique doit être
orthographié Satori au lieu
de Satori
Judent le 2 mai 1919.

L'Officier de l'Etat Civil

H. Geuf



N° 26.
Borloz mort-née.

Le douze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures _____ minutes du matin

est mort-née à Talleyres sur Villeneuve _____

Borloz mort-née _____ fil légitime _____

de Charles Borloz _____ Profession: agriculteur

de Camonf-dessous domicilié à Talleyres _____

et de Louise née Chenaud _____

de Villeneuve. _____

Inscrit au présent registre le douze avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d'un père.

Confirmé après lecture faite :

Charles Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué _____

N° 27.

Rochat Charles Louis

Le *treize* avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à *douze* heures _____ *quinze* minutes du jour _____
 est _____ né à *Chessel* _____
Rochat Charles Louis _____ fils légitime _____
 de *Louis Edouard Rochat* _____ Profession : *gendarme* _____
 de *L'Abbaye & du Lieu* _____ domicilié à *Chessel* _____
 et de *Marie Rosalie Bertholet née Saugy* _____
 de *Rougemont* _____
 Inscrit au présent registre le *quatorze* avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* _____ sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Rochat gendarme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de *L'Abbaye & du lieu* _____

A. Hablain

N° 28.

Burnod alicie
 Jeanne Marguerite

Le *quinze* avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à *onze* heures _____ minutes du *soir* _____
 est _____ née à *Villeneuve* _____
Burnod alicie Jeanne Marguerite _____ fille légitime _____
 de *Emile Burnod* _____ Profession : *agent de police* _____
 de *Villeneuve* _____ domicilié à *Villeneuve* _____
 et de *Marie Julie née Gillieron* _____
 de *Servion* _____
 Inscrit au présent registre le *dix-sept* avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* _____ sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Burnod Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

A. Hablain

N^o 29.

Gex Marie Amélie.

Le vingt deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à deux heures _____ minutes du matin

est _____ née à Tillemeuse _____

Gex Marie Amélie _____ fille légitime _____

de Alexandre Gex _____ Profession: employé de fabrique

de Erionnay (Talais) domicilié à Tillemeuse _____

et de Marie Anna Rosalie née Lorenz _____

de Granges (Talais) _____

Inscrit au présent registre le vingt deux avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Gex.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'Etat Civil de Erionnay.

A. Chablain

N^o 30.

Borloz Alphonse
Alexis.

Le vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à onze heures _____ minutes du matin

est _____ né à Crebelley rive Noire _____

Borloz Alphonse Alexis _____ fils légitime _____

de Jean Samuel Frédéric Borloz Profession: agriculteur

de Noire, Pennez Roches domicilié à Crebelley _____

et de ^{Ugmond-dessous} Ida née Rosset _____

de Teytaux & Tillemeuse _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'Etat Civil à Ugmond-dessous.

Félix Chablain remplaçant

N° 31.

Voutaz Léon
Félix.Le vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ cinquante minutes du matin

est _____ né à Roche _____

Voutaz Léon Félix _____ fils légitime _____

de Léon Philippe Voutaz _____ Profession: agriculteur

de Roche _____ domicilié à Roche _____

et de Emma Caroline née Veillard _____

de Yvoane. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Léon Voutaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Félix Chablain remplaçant

N° 32.

Masson Gustave.

Le quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ minutes du matin

est _____ né à Tilleneuve _____

Masson Gustave _____ fils légitime _____

de Alois Léonard Masson _____ Profession: agriculteur

de Feytaud & Tilleneuve domicilié à Tilleneuve _____

et de Elisa née Fischer _____

de Egringen (Baden). _____

Inscrit au présent registre le cinq Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Léonard Masson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'État Civil de Montreux.

Félix Chablain remplaçant

N° 33.

Rüfenacht Heemann
Eugène.

Le huit Noai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à douze heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Silleneuve _____

Rüfenacht Heemann Eugène fil & légitime _____
de Frédéric Rüfenacht _____ Profession: Employé S.S.
de Worb (Berne) _____ domicilié à Silleneuve _____
et de Elisa née Chenaud _____
de Silleneuve _____

Inscrit au présent registre le dix Noai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Rüfenacht Fritz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'Etat Civil de Worb.

Felix Chablain, remplaçant

N° 34.

Hallada Albert.

Le dix-huit Noai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Roche _____

Hallada Albert fil & légitime _____
de Henri Hallada _____ Profession: agriculteur
de Aigle _____ domicilié à Roche _____
et de Ida Rosalie née Farre _____
de Oron-dessus _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Noai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Hallada

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'Etat Civil d'Aigle.

Felix Chablain, remplaçant

N° 35.

Menney Gustave.

Le vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à onze heures _____ minutes du matin
est _____ né à Tilleuve _____

Menney Gustave _____ fil & légitime _____
de François Jean Louis Menney Profession: journalier
de Châtelain _____ domicilié à Tilleuve _____
et de Jeanne Marguerite née Heubi _____
de Tereiten (Beenes). _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Menney François

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Montreux.

Félix Chablain, remplaçant
J.D.

N° 36.

Chavannes Rodolphe
Saul Joseph Emmanuel.

Le vingt sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures _____ dix minutes du matin
est _____ né à Rennez _____

Chavannes Rodolphe Saul Joseph Emmanuel fil & légitime _____
de Charles Auguste Chavannes Profession: agriculteur
de Févy _____ domicilié à Rennez _____
et de Emma Julie Mary née Nicollie _____
de Févy & Ormont-Sessus. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Suff. Karamuz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Févy.

Félix Chablain, remplaçant
J.D.

N^o 37.
Dufrene.

Le vingt huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Tillemeuve _____
un enfant du sexe masculin fil & illégitime _____
de Dufrene Emma Alice _____ Profession: *peintre* _____
de Leysin _____ domicilié à Tillemeuve _____
~~et~~ fille elle-même de Satyr Philippe Dufrene
de Marie Louise Talloton. _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration de Henriette
Budy, sage femme. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Budy, sage femme.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félix Chablain, remplaçant


N^o 38.

Bontems Jules Alexis.

Le vingt neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à onze heures _____ minutes du matin
est _____ né à Brebelley cune Noville _____
Bontems Jules Alexis _____ fil & légitime _____
de Jules Louis Bontems _____ Profession: *agriculteur* _____
de Tillemeuve _____ domicilié à Brebelley _____
et de Alice Anna née Barloz _____
de Ormont-dessous, Roche, Noville & Renmaz. _____

Inscrit au présent registre le trente Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Bontems Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félix Chablain, remplaçant


N° 39.

Wursthen Henri
Félix.

Le cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à onze heures cinquante-cinq minutes du soir
est _____ né à Tilleneuve _____
Wursthen Henri Félix _____ fils légitime _____
de François Félix Wursthen _____ Profession: serrassier _____
de Launen Canton de Bernet domicilié à Tilleneuve _____
et de Marie Louise Bonnet née Faucher _____
de Bullet. _____

Inscrit au présent registre le six Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Wursthen Félix

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Launen.

Félix Chablais, remplaçant


N° 40.

Maget Charles
Alfred.

Le six Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ né à Roche _____
Maget Charles Alfred _____ fils illégitime _____
de Marie Louise Maget _____ Profession: peintre _____
de l'Isle _____ domiciliée à Roche, fille elle-même
de Victor Isaac Maget _____
de Caroline Louise Marie Françoise née Gaudin. _____

Inscrit au présent registre le sept Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Madame Julia
Fiana, chez laquelle l'accouchement a eu lieu.

Confirmé après lecture faite:

Julia Fiana

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'état civil de l'Isle.

Félix Chablais, remplaçant


N° 41.
 Lin Louise Rosalie
 Alice.

Le dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Crebelley rive Noville _____
 Lin Louise Rosalie Alice _____ fille légitime _____
 de Henri Emile Lin _____ Profession: agriculteur
 de Lutry & Riez _____ domicilié à Crebelley _____
 et de Henriette Louise née Bride _____
 de Corbeyrier & Châteaux, Oes. _____
 Inscrit au présent registre le onze Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Lin Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Officiers de
 l'Etat Civil de Cully & Lutry.

Félix Chablain, remplaçant


N° 42.
 Baud Madeleine.


Le onze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à une heure _____ minutes du soir _____
 est _____ née à La Neuve, rive Villeneuve, où la mère est en séjour
 Baud Madeleine _____ fille légitime _____
 de Georges Maurice Baud _____ Profession: graveur.
 de Genève (ville) _____ domicilié à Paris _____
 et de Marie Aimée Stéphanie née Todot _____
 de Satigny, (Genève) _____
 Inscrit au présent registre le douze Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Maurice Baud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil de Genève.

Félix Chablain, remplaçant


N° 43.

Queret Louis Alfred.

Le vingt deux _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ minutes du soir
est né à Villeneuve _____

Suivant déclaration de l'ambassade
française, à Bern, du 6 novembre
1915, Queret Louis-Alfred,
mentionné ci-contre, a sollicité
par option, d'être français et
est devenu citoyen suisse, con-
formément de la commune de
Ormont-dessus.

Queret Louis Alfred _____ fils légitime _____
de Marie Joseph Queret _____ Profession: *trancheur de pierres*
de Chollon (M^{ts} Savoie) domicilié à Villeneuve _____
et de Emilie née Favre _____
de Ormont-dessus. _____

Inscrit le 23 novembre 1915

Inscrit au présent registre le vingt deux _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père _____

L'Officier de l'Etat Civil:
H. Genf



Confirmé après lecture faite:

Queret Joseph

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Felix Chablain, remplacé

N° 44.

Ruchti Ida.

Le vingt six _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ trente minutes du soir
est née à Villeneuve _____

Ruchti Ida _____ fille légitime _____
de Johann Ruchti _____ Profession: *cocher*
de Rapperswil (Berne) domicilié à Villeneuve _____
et de Anna Barbara née Engel _____
de Eggwil (Berne).

Inscrit au présent registre le vingt-neuf _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

J. Ruchti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Rapperswil.

Felix Chablain

N° 45.

Kiönen Sda Marie

Le vingt-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ à douze heures _____ minutes du jour _____

est _____ née à Tilleneuve _____

Kiönen Sda Marie _____ fille légitime _____

de Clémentine Kiönen _____ Profession: cuisinière _____

de Guttet (Talait) _____ domiciliée à Tilleneuve, fille elle-même _____

et de Joseph Marie Kiönen et de Marie née Ruppen. _____

de _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Marie Kiönen _____

saute de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Marie Kiönen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de Guttet.

Félix Chablais

N° 46.

Vernier Emilie Louise.

Le deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ à dix heures _____ minutes du matin,

est _____ née à Chessel _____

Vernier Emilie Louise _____ fille légitime _____

de Emile Rodolph Vernier _____ Profession: agriculteur _____

de Chessel _____ domicilié à Chessel _____

et de Henriette Louise Clément née Deluy _____

de Chessel, L'Isle et Guarnens. _____

Inscrit au présent registre le quatre Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de père. _____

Confirmé après lecture faite:

Emil. Vernier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félix Chablais

N° 47.

Bonnavaux Priscille
Louise.

Le quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Tilleuve _____

Bonnavaux Priscille Louise fille légitime _____

de Jean Bonnavaux _____ Profession : *coronier* _____

de Noville & Renard domicilié à Tilleuve _____

et de Emma née Charbonney _____

de Rucent. _____

Inscrit au présent registre le six Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Bonnavaux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué _____

N° 48.

Ruch Anna Julie.

Le cinq Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à neuf heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Tilleuve _____

Ruch Anna Julie _____ fille légitime _____

de Conrad Ruch _____ Profession : *capitaine de bateau* _____

de Buch (Schaffouse) domicilié à Tilleuve _____

et de Hélène née Genton _____

de Puidoux & Chardonne. _____

Inscrit au présent registre le sept Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Conrad Ruch. Pinton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Buch.

N° 49.
Maifioly Léontine
Antoinette,

Le neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à sept heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Tilleneuve _____

Maifioly Léontine Antoinette fil le légitime _____
de Charles Maifioly _____ Profession: *mason,* _____
de Granges (Talair) domicilié à Tilleneuve _____
et de Marie Eugénie née Mariéthoud _____
de Salin (Talair). _____

Inscrit au présent registre le onze Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Maifioly Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'Etat
Civil de Granges.

Félix Chablain


N° 50.
Steffen Marie
Gabrielle.

Le onze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Tilleneuve _____

Steffen Marie Gabrielle _____ fil le légitime _____
de Eli Samuel dit Emile Steffen, Profession: *menuisier* _____
de Gessenay (Berne) domicilié à Tilleneuve _____
et de Marie Havelaine née Richard _____
de Noex (Talair) _____


Inscrit au présent registre le quatorze Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'Etat Civil de Gessenay.

Félix Chablain


N° 51.

Maison Paul Frédéric

Le vingt deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Roche _____

Maison Paul Frédéric _____ fils légitime _____
de Louis Maison _____ Profession : cuisinier _____
de Roche _____ domicilié à Châteaud'Or, _____
et de Marie Angéline née Besse _____
de Neartigny - Combe, _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Elise Wüthrich,
sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite :

El. Wüthrich, sage-femme.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félic Chablais

N° 52.

Cauae Elise
Marie Emilié.

Le vingt deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Talleyres sur Killeneuve _____

Cauae Elise Marie Emilié _____ fille légitime _____
de Frédéric Antoine Cauae _____ Profession : agriculteur _____
de Ormont, dessous Leyzin, domicilié à Talleyres _____
et de Amélie née Bron, _____
de St Saphorin, (Lavauas) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Cauae Frédéric

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Officiers de l'Etat
Civil d'Ormont, dessous Leyzin.

Félic Chablais

N^o 53.
Dulon René Jules

Le vingt-huit, Suillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à quatre heures _____ quinze minutes du soir _____

est _____ né à Rennez _____

Dulon René Jules _____ fils _____ légitime _____

de Jean Louis Henri Dulon _____ Profession: agriculteur _____

de Villeneuve, Noville & Rennez domicilié à Rennez _____

et de Jeanne Susanne Françoise née Chablain, _____

de Noville & Rennez _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Suillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration d u père. _____

Confirmé après lecture faite :

H^{is} Dulon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué _____



N^o 54.
Ruchet Jeanne
Marguerite.

Le trent'un, Suillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à deux heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ née à Villeneuve _____

Ruchet Jeanne Marguerite _____ fille _____ légitime _____

de Charles Samuel Chésore Ruchet Profession: agriculteur _____

de Olon, _____ domicilié à Villeneuve _____

et de Louise née Bersier _____

de Bugy (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le premier doûb _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Teodoro Ruchet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué à l'officier de
l'Etat Civil d'Olon.



N° 55.

Fortis Marguerite
Fernande.

Le 6 mars 1914, le Conseil
fédéral a promulgué, en vertu
de l'art. 10 de la loi
fédérale du 25 juin 1903,
sur la naturalisation des
étrangers, la réintégration à
titre de gracieux, de Fortis
Marguerite-Fernande, dans
le droit de cité de Canton
de Vaud et de la Commune
d'Ormont-Dessous.

Mars 1914.
L'Officier de l'Etat Civil.
H. Perfe
Communiqué au Département de Justice
& Police à l'Etat Civil ?
Ormont-Dessous.

N° 56.

Oviolat Germaine
Augusta.

Le deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ minutes du matin
est _____ née à Tillemeuve _____

Fortis Marguerite Fernande fil le légitime _____
de Emile Fortis _____ Profession: tailleur de pierres
de Bergozze (Province de Novara, Italie) domicilié à Tillemeuve _____
et de Emilie née Dupertuis _____
de Ormont-dessous. _____

Inscrit au présent registre le deux août _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Fortis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat à Lausanne.

Le trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Tillemeuve _____

Oviolat Germaine Augusta fil le légitime _____
de Samuel Louis Oviolat _____ Profession: agriculteur
de Ormont-dessous domicilié à Tillemeuve _____
et de Elise Marianne née Petitmermet _____
de Aigle & Yverne _____

Inscrit au présent registre le cinq août _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Oviolat Samuel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué à l'officier de
l'Etat Civil d'Ormont-dessous

N^o 57.
Ansermoz Emile
Auguste.

Le quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né à Chessel _____

Ansermoz Emile Auguste fils légitime _____
de Auguste David Ansermoz Profession: cocher _____
de Digle & yvorne domicilié à Blarens _____
et de Mariame Sophie née Bertholet _____
de Chessel _____

Inscrit au présent registre le cinq août _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

David Auguste Ansermoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Digle.

Félix Chablain

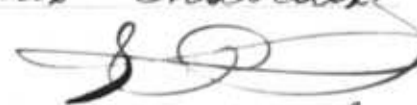

N^o 58.
Chablain Albert
Jules.

Le dix août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ né à Villeneuve _____

Chablain Albert Jules fils légitime _____
de Félix Alexandre Chablain Profession: officier d'état civil
de Osmont-dessous _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Fanny dite Louisa née Guillet _____
de Chessel _____

Inscrit au présent registre le onze août _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Félix Chablain


L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier
d'état civil d'Osmont-dessous.

M. Larue remplaçant


N° 50.
Puenziens Eugène.

Le trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ trente minutes du matin
est né à Villeneuve
Puenziens Eugène _____ fils légitime _____
de Auguste Puenziens _____ Profession: agriculteur
de Villeneuve & du Hautland domicilié à Villeneuve _____
et de Elise Suzanne née Glappey _____
de Villeneuve _____
Inscrit au présent registre le trois Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Puenziens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Montreux.

Félix Chablain

N° 60.
Bisset mort-née.

Le seize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du soir _____
est mort-née à Villeneuve
une enfant du sexe féminin fille légitime _____
de Bisset Jean Louis César _____ Profession: employé de fabrique
de Omont, dessus _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Sophie née Cathélag _____
de Noville, Renney & Omont, dessous _____
Inscrit au présent registre le quatorze Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite :

Ls. Bisset

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablain

N° 61.
*Parlier Albert
 Philippe.*

Le *dix sept* Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à *cinq* heures _____ minutes du *soir* _____
 est _____ né à *Valleyres sur Villeneuve* _____
Parlier Albert Philippe — fils légitime _____
 de *François Philippe Parlier* — Profession: *agriculteur* _____
 de *Allon* _____ domicilié à *Valleyres* _____
 et de *Marie Virginie née Gachet* _____
 de *Greyères (Tribourg)* _____
 Inscrit au présent registre le *dix-huit* Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* — sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Philippe Parlier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué à l'officier de
 l'Etat Civil d'Allon.

N° 62.
*Michaud Eugène
 Charles Félix.*

Le *dix-huit* Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à *trois* heures _____ minutes du *soir* _____
 est _____ né à *Roche* _____
Michaud Eugène Charles Félix fils légitime _____
 de *Emile François Michaud* Profession: *agriculteur* _____
 de *Roche* _____ domicilié à *Roche* _____
 et de *Rose Julie née Ansermoz* _____
 de *Yvoine & Digle* _____
 Inscrit au présent registre le *vingt* Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* — sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Michaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué _____

N^o 63.
Gailloud.
morb. née.

Le vingt quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ minutes du matin
est morb. née à Noville _____
une enfant du sexe féminin _____ fil le légitime _____
de Gailloud Henri Frédéric Profession: agriculteur
de Tilleneuve, Noville Penney domicilié à Noville _____
et de Marie née Krebs _____
de Wattenwill (Berne) _____
Inscrit au présent registre le vingt cinq Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Gailloud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué

N^o 64.
Nussy Jules Alois.

Le vingt cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à six heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Roche _____
Nussy Jules Alois _____ fil le légitime _____
de Henri Auguste Nussy Profession: maréchal-fermier
de Ecublens _____ domicilié à Roche _____
et de Emma née Bertholet _____
de Roche, Aigle & Tilleneuve. _____
Inscrit au présent registre le vingt six Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Nussy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil d'Ecublens.

Félix Chablain

N° 65.

Culand Auguste
François Emile.

Rectification

Par décision du 19 avril 1955, le
Département de justice & police du
Canton de Taud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus en ce
sens que les membres de la famille
Culand se sont désignés comme
étant originaires de Noëlle
Reumat & Ormont d'Ormont
Tilleneuve 23 AVR 1955

L'officier de l'état civil



Neilland

Le vingt-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à une heure _____ trente minutes du matin
est _____ né à Tilleneuve _____

Culand Auguste François Emile fil s légitime _____
de Emilie Culand _____ Profession: peintre _____
de Ormont, dessus & Noëlle domicilié à Tilleneuve, fille elle-même
de Charles Abram Culand _____

de Suzanne François Marguerite née Gause _____
Inscrit au présent registre le trente septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Henriette Budry,
sage femme qui a assisté à l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :

M^{lle} Budry sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'Etat
Civil d'Ormont dessus.

Félix Chablain

N° 66.

Maillard Robert
Ulysse.

Le deux octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à quatre heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Roche _____

Maillard Robert Ulysse fil s légitime _____
de Samuel Maillards _____ Profession: agriculteur _____
de Chesalles & Dubit domicilié à Roche _____
et de Marie Louise Nattier _____
de Ormont, dessous. _____

Inscrit au présent registre le quatre octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Maillard Samuel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Officiers de l'Etat
Civil d'Ormont & de Gilly.

Félix Chablain

N° 67.

Sommer Albert

Le trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à cinq heures _____ minutes du matin

est _____ né à Stoville _____

Sommer Albert _____ fil _____ légitime _____

de Christian Edouard Sommer Profession: agriculteur

de Sumiswald (Berne) domicilié à Stoville _____

et de Marie Marguerite née Portat _____

de Ormont-dessous. _____

Inscrit au présent registre le cinq Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Sommer.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Sumiswald.

Félix Chablain

N° 68.

Mottier Victor
Ami.

Le Sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à neuf heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Villeneuve _____

Mottier Victor Ami _____ fil _____ légitime _____

de David Constant Mottier Profession: agriculteur

de Ormont-dessous domicilié à Villeneuve _____

et de Marie Catherine née Genoud _____

de Pagnas (Salais) _____

Inscrit au présent registre le huit Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Mottier Constant.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil d'Ormont-dessous.

Félix Chablain

N° 69.
 Puzos Eugène
 Louis.

Le quinze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à cinq heures _____ trente minutes du matin
 est _____ né à La Hourde rive Villeneuve _____
 Puzos Eugène Louis fil & légitime _____
 de Emile Eugène Rodolph Puzos Profession: agriculteur _____
 de Villeneuve du Châtelard domicilié à La Hourde _____
 et de Elise nee Baumann _____
 de Bottenryl (Argonne) _____
 Inscrit au présent registre le quinze octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Puzos

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
 l'état civil de Montreux.

Élie Chablain

N° 70.
 Nicolet Henri
 François.

Le dix neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à douze heures _____ minutes du jour
 est _____ né à Châtelard rive Villeneuve _____
 Nicolet Henri François _____ fil & légitime _____
 de François Nicolet _____ Profession: maréchal-ferronier _____
 de Villeneuve _____ domicilié à Châtelard _____
 et de Julie Marguerite nee Favre _____
 de Cernant rive de Stoville _____
 Inscrit au présent registre le vingt octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

François Nicolois Maréchal

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Élie Chablain

N° 71.
Dormond Héloïse
Susanne.

Le vingt octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Tellenneuve _____
Dormond Héloïse Susanne fille légitime _____
de Edouard Dormond _____ Profession: *peintre*
de Ollon _____ domicilié à Tellenneuve _____
et de Anna Emma née Florin _____
de Montbéliard (Doubs, France) _____
Inscrit au présent registre le vingt-deux octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Edouard Dormond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'État Civil d'Ollon.

Félix Chablaix
[Signature]

N° 72
Coppex Edouard
Pierre.

Le vingt-huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ minutes du soir
est _____ né aux Couleaux, rue Chessel
Coppex Edouard Pierre fils légitime _____
de Augustine Anais Coppex Profession: *peintre*
de Vouvy _____ domicilié aux Couleaux, file elle-même
de Eloi Coppex _____
de Laurette née Guadens _____
Inscrit au présent registre le vingt-un octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Marie Coppex
sage-femme qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite:

Coppex Marie sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'État Civil de Vouvy.

Félix Chablaix
[Signature]

N^o 73.
Büschi Alice.

Le quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ minutes du soir
est _____ née à Villeneuve _____
Büschi Alice _____ fille légitime _____
de Nicolas Büschi _____ Profession: *tonnelier* _____
de Liki (Bernes) _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Elisabeth, dite Anna. née Maybach, _____
de Lurencoth, (Bernes) _____
Inscrit au présent registre le cinq Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Nicolas Büschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Liki (Bernes).

Félix Chablais

N^o 74.
Nicolet Marie.

Le neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née à Villeneuve _____
Nicolet Marie _____ fille légitime _____
de Emile Nicolet _____ Profession: *sellier-tapissier* _____
de Villeneuve _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Sophie née Borlog _____
de Oumont-dessous. _____
Inscrit au présent registre le dix Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Emile Nicolet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

Félix Chablais

N^o 75.
Novelli Chirise
Rosa.

Le *treize* Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à *deux* heures _____ minutes du *matin*
est _____ née à *Villeneuve* _____
Novelli Chirise Rosa _____ fil le légitime _____
de *Sirino Novelli* _____ Profession: *cordeonner*
de *Brissago (Como, Italie)* domicilié à *Villeneuve* _____
et de *Clotilde née Giorgetti* _____
de *Brissago*: _____
Inscrit au présent registre le *treize* Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Novelli Sirino

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain


N^o 76.
Dumusque Henri
François.

Le *dix-huit* Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à *quatre* heures _____ minutes du *soir*
est _____ né à *Villeneuve* _____
Dumusque Henri François fil le légitime _____
de *Edouard Louis Dumusque* Profession: *agriculteur*
de *Noville & Rennaz* domicilié à *Villeneuve* _____
et de *Marie Clotilde née Darbelley* _____
de *Liddes (Valais)* _____
Inscrit au présent registre le *dix-neuf* Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Edouard Louis Dumusque

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

Félix Chablain


N^o 77.
Tilet Emile.
Louis.

Le *vingt-un Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à *six heures* _____ minutes du *matin*

est _____ né à *Tilleneuve* _____
Tilet Emile Louis _____ fil *légitime* _____

de *Charles Samuel Tilet* _____ Profession: *agriculteur*

de *Tilleneuve* _____ domicilié à *Tilleneuve* _____

et de *Cécile née Depallens* _____

de *Chatelard* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-trois Novembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* _____ sur la déclaration *du père* _____

Confirmé après lecture faite:

Samuel Tilet

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain


N^o 78.
Däppen Marguerite
Elise.

Le *vingt-un Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à *quatre heures* _____ minutes du *matin*

est _____ née à *Noville* _____

Däppen Marguerite Elise _____ fil le *légitime* _____

de *Victor Emile Däppen* _____ Profession: *agriculteur*

de *Chesset* _____ domicilié à *Noville* _____

et de *Tenny Sophie née Berloy* _____

de *Noville, Roche & Osmant-dessous* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-trois Novembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* _____ sur la déclaration *du père* _____

Confirmé après lecture faite:

Victor Däppen

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain


N^o 79.
Ammeter Lina.

Le vingt neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ minutes du soir
est _____ née à Villeneuve _____

Ammeter Lina _____ fil le légitime _____
de Charles Ammeter _____ Profession: boucher
de Tsenflüh (Bernes) _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Elisabeth née Kiesen _____
de Bürgistein. _____

Inscrit au présent registre le premier Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Charles Ammeter.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Tsenflüh (Bernes).

Félix Chablain

N^o 80.
Tilet Ami Alois.

Le cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ minutes du jour
est _____ né à Chessel _____

Tilet Ami Alois _____ fil le légitime _____
de Louis Philippe Tilet _____ Profession: charpentier
de Châteauvex _____ domicilié à Chessel _____
et de Marie Elisa née Clément _____
de Chessel, d'Isle & Cuarnens. _____

Inscrit au présent registre le cinq Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Tilet Clément

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Châteauvex.

Félix Chablain

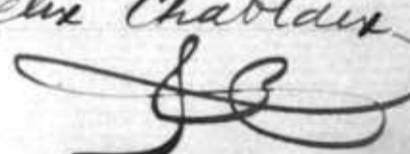
N^o 81.
Wolf Elisa Louise.

Le cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures _____ minutes du soir
est _____ née à Roche
Wolf Elisa Louise _____ fille légitime
de Jean Gottlieb Wolf _____ Profession: boulangers
de Lotzwyl (Bernes) domicilié à Roche
et de Catherine Rose née Vouillamoz _____
de Saillon (Valais) _____
Inscrit au présent registre le six Décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Jean Wolf

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'Etat Felix Chablain
Civil de Lotzwyl. 

N^o 82.
Pirget Louis.

Le neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Tilleneuve
Pirget Louis _____ fils légitime
de Jules Pirget _____ Profession: employé de fabrique
de St. Gingolph (H^{te} Savoie) domicilié à Tilleneuve
et de Veronique née Tertin _____
de Bonneville (H^{te} Savoie) _____
Inscrit au présent registre le dix Décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Jules Pirget

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne. 

N° 83.

Pirget Chéophile
Georges

Le neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Tilleneuve _____

Pirget Chéophile Georges fils légitime _____
de Jules Pirget _____ Profession: employé de fabrique
de St-Gingolph (H^{te} Savoie) domicilié à Tilleneuve _____
et de Féronique née Pertin _____
de Bonneville (H^{te} Savoie) _____

Inscrit au présent registre le dix Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Pirget Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N° 84.

Sculati Jean
Victor.

Le dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à Crest ville Tilleneuve _____

Sculati Jean Victor fils légitime _____
de Victor Sculati _____ Profession: manoeuvre
de Porto-Salvatore (H^{te} Savoie) domicilié à Crest _____
et de Amélie née Nicolet _____
de Tilleneuve _____

Inscrit au présent registre le dix Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Victor Sculati

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 85.
Borloy Paul Henri.

Le neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à onze heures _____ minutes du soir

est né à Tilleneuve
Borloy Paul Henri _____ fils légitime
de Henri François Borloy _____ Profession: employé de fabrique
de Oumont-dessous _____ domicilié à Tilleneuve
et de Senny Elise née Pilacrétag
de Yvoine.

Inscrit au présent registre le six Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

H. Borloy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat Félix Chablain
Civil à Oumont-dessous.

N^o 86.
Cathélay Chéophile
Henri.

Le quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à six heures _____ minutes du soir

est né à Crebelley vierie Noville
Cathélay Chéophile Henri _____ fils légitime
de François Edouard Cathélay _____ Profession: agriculteur
de Oumont-dessous, Noville Novaly domicilié à Crebelley
et de Marie Caroline née Gugelmann
de Brittnau (Argonne).

Inscrit au présent registre le quinze Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Edouard Cathélay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil à Oumont-dessous.

Félix Chablain

N^o 87.
Nicolet Alice Louise

Le vingt sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à onze heures _____ minutes du Soir
est _____ née à Villeneuve _____

Nicolet Alice Louise _____ fille légitime _____
de David Louis Nicolet _____ Profession: agriculteurs
de Villeneuve _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Eugénie dite Marie née Cathélag _____
de Niville, Remay & Camont - dessous. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Nicolet David Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué

N^o

~~Le~~ N^o 87. de la présente page 40. _____ mil huit cent quatre-vingt-
~~est celui de la~~ dernière heure inscription faite _____ minutes du _____
~~est~~ 1894. _____ Les deux doubles du présent Registre sont
conformes, ce que nous certifions. _____ fil _____ légitime _____

de Villeneuve le 31 Décembre 1894. _____ Profession: L'Officier de l'Etat Civil.
de _____ domicilié à _____ Félix Chablain
et de _____



de Un double a été remis le huit _____ mil huit cent _____
~~Inscrit au présent registre le~~ quatre vingt quinze, à l'autorité
~~mil huit cent quatre-vingt~~ Cantonale _____ sur la déclaration d _____ en vertu de
l'Article 2. de la loi. _____

~~Confirmé après lecture faite:~~

L'Atteste

~~Communiqué~~



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

1895.

N° 1.

Kallotton Henri.

Le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze à trois heures minutes du matin

est né à Villeneuve

Kallotton Henri fil légitime

de Louis Henri Kallotton Profession: charbon

de S. Glais domicilié à Villeneuve

et de Elisa née Dorloy

de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le sept Janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Kallotton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil de Romainvillier.

Félic Chablais

N° 2.

Gailloud Louise Alice.

Le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze à cinq heures minutes du matin

est née à Noville

Gailloud Louise Alice fille légitime

de Jules Henri Louis Gailloud Profession: agriculteur

de Villeneuve, Noville & Rennez domicilié à Noville

et de Marie Fanny née Gignier

de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le neuf Janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de la mère.

Confirmé après lecture faite :

H. Gailloud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félic Chablais

N° 3.

Collomb Marguerite
Sophie.

Le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à onze heures _____ minutes du soir
est _____ née à Noville

Collomb Marguerite Sophie fil le légitime
de François Auguste Collomb Profession: agriculteur
de Noville, Demont, Basins domicilié à Noville
et de Marie Eugénie née Goras
de Écoteaux.

Inscrit au présent registre le dix Janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Collomb

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil de Hollondins.

Félix Chablais

N° 4.

Favre Marguerite
Louise.

Le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures _____ minutes du matin
est _____ née à Villeneuve

Favre Marguerite Louise fil le légitime
de Louis Samuel Jean Favre Profession: agriculteur
de Ormont, Dessus, Noville domicilié à Villeneuve
et de Marie Faustine Pélagie née Culla
de Cologno (Cwin).

Inscrit au présent registre le quatorze Janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Favre Culla

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil d'Ormont, Dessus.

Félix Chablais

N° 5.
Burnens Hélié
Louise.

Le treize Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à sept heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Tillencuve _____

Burnens Hélié Louise _____ fil le légitime _____
de Emile Burnens _____ Profession: garde-frontière
de Culens _____ domicilié à Tillencuve
et de Françoise Marie née Viollet _____
de Julien H^{te} Garoie _____

Inscrit au présent registre le quatorze Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Emile Burnens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'état civil d'Échallens.

Félix Chablain

N° 6.
Perey mort-née

Le seize Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à cinq heures _____ minutes du matin
est mort-née à Tillencuve _____

un enfant du sexe féminin fille légitime _____
de François Louis Albert Perey Profession: serviteur
de Cossonay _____ domicilié à Tillencuve
et de Henriette Susanne Louise Meylan née Boerney
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le seize Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

A. Perey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablain

N° 7.

Borloz Charles Albert.

Le quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à quatre heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Granichamp rière Killeneuve _____
 Borloz Charles Albert _____ fil & légitime _____
 de Charles Alphonse Borloz _____ Profession : employé de fabrique
 de Noville, Rennez, Roche-Ormont _____ domicilié à Granichamp _____
 et de Louise Emilie née Nicotet _____
 de Killeneuve _____

Inscrit au présent registre le seize Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alphonse Borloz Nicotet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil d'Ormont, sous.

Félix Chablaix

N° 8.

Crollux Marguerite
Louise.

Le vingt Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à dix heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Noville _____
 Crollux Marguerite Louise _____ fille légitime _____
 de Alexis Crollux _____ Profession : agriculteur
 de Noville & Rennez _____ domicilié à Noville _____
 et de Elise Marguerite Lina née Dumus _____
 de Noville & Rennez _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alexis Crollux.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablaix

N^o 9.
Bertholet Violette.

Le vingt trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze à sept heures dix minutes du matin est née à Villeneuve

Bertholet Violette fil le légitime de Marc François Bertholet Profession: négociant de Villeneuve domicilié à Villeneuve et de Elise née Vallotton des Gliés

Inscrit au présent registre le vingt quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

F. Bertholet

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N^o 10.
Santschi Jacob Albert.

Le vingt cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze à neuf heures minutes du matin est né à Villeneuve

Santschi Jacob Albert fil le légitime de Jacob Santschi Profession: horloger de Sigriswyl (Bernes) domicilié à Villeneuve et de Maria née Abplanalp de Simont-Kingen (Bernes)

Inscrit au présent registre le vingt six Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

J. Santschi

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil de Sigriswyl.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N° 11.
Pilet Marie.

Le vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze à trois heures minutes du soir

est née à Tilleneuve

Pilet Marie fille légitime

de Louis Henri Pilet Profession: agriculteur

de Tilleneuve domicilié à Tilleneuve

et de Louise née Rosset

de Septaux & Tilleneuve

Inscrit au présent registre le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

H. Pilet.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué

N° 12.
Morier Marguerite
Aline.

Le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze à quatre heures minutes du matin

est née à Tilleneuve

Morier Marguerite Aline fille légitime

de Louis Olivier Morier Profession: employé de fabrique

de Châteaui-Ces domicilié à Tilleneuve

et de Marie née Dänger

de Kandergrund (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Morier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué à l'officier de l'état civil de Châteaui-Ces.

N^o 13.
 Sahud Marthe
 Héléne.

Le quatre Février mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à huit heures trente minutes du matin
 est née à Villeneuve
 Sahud Marthe Héléne fille légitime
 de Alfred Sahud Profession: employé du T.P.
 de St Cierges domicilié à Villeneuve
 et de Elisa Marie Culaud née Seret
 de Noville, Remmaz &umont - Pessus.
 Inscrit au présent registre le quatre Février
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Seret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de St Cierges. *Félix Chablain*

N^o 14.
 Byrde Héléne
 Caroline.

Le quatre Février mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à deux heures minutes du matin
 est née à Flanquey sur Villeneuve
 Byrde Héléne Caroline fille légitime
 de Edouard Byrde Profession: agriculteur
 de Château' Ces domicilié à Flanquey
 et de Sophie Marguerite née Cochard
 de Châtelard.
 Inscrit au présent registre le quatre Février
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Byrde

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de Château' Ces. *Félix Chablain*

N^o 15.
Cavin Lina
Louisa.

Le neuf Février mil huit cent quatre-vingt-
quinze à une heure _____ minutes du soir
est _____ née à Tilleneuve
Cavin Lina Louisa fil le légitime
de Samuel Cavin Profession: pierriste
de Tulliens domicilié à Tilleneuve
et de Marie Lina née Chenaux
de Corsier sur Vevey.
Inscrit au présent registre le neuf Février
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Savin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'Etat Civil de Vozier.

Félix Chablain

N^o 16.
Pasca Blanche
Ténérande.

Le onze Février mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Tilleneuve
Pasca Blanche Ténérande fil le légitime
de Jean Joseph Pasca Profession: maçon
de Brissago (Côme Italie) domicilié à Tilleneuve
et de Lanchette née Pinget
de St Gingolph (H^{te} Savoie).
Inscrit au présent registre le douze Février
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Jean Pasca

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancellerie
l'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 17.
Wüthrich Marthe

Le vingt-un Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ née à Roche _____

Wüthrich Marthe _____ fil le légitime _____
de Charles Jean Wüthrich _____ Profession: marbrier _____
de Crub (Bernes) domicilié à Roche _____
et de Elisabeth née Stoller _____
de Kandergrund (Bernes) _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Février _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Wüthrich

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Crub (Bernes).

Félix Chablais
[Signature]

N^o 18.
Toly Louisa.

Le vingt-deux Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Villeneuve _____

Toly Louisa _____ fil le légitime _____
de Louis Toly _____ Profession: agriculteur _____
de Villeneuve _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Julie Adèle née Masson _____
de Villeneuve et Seytaux _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux Février _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite :

L. Toly

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félix Chablais
[Signature]

N° 10.

Deleysin François

Le sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à six heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à Tilleneuve _____

Deleysin François _____ fils légitime _____
 de Henri Deleysin _____ Profession: agriculteur
 de Tilleneuve _____ domicilié à Tilleneuve _____
 et de Cécile Sophie née Arnaud _____
 de Rossinières _____

Inscrit au présent registre le neuf Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

H. Deleysin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué

N° 20.

Borloz Auguste

Le onze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à cinq heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né à Crest sur Tilleneuve _____

Borloz Auguste _____ fils légitime _____
 de Louis Borloz _____ Profession: agriculteur
 de Ormont-dessous domicilié à Crest _____
 et de Julie Louise née Nicolet _____
 de Tilleneuve _____

Inscrit au présent registre le douze Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil d'Ormont-dessous.

N° 21.
Ternier mort-né

Le quatorze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à _____ heures _____ minutes du soir
 est mort - né à Chessel
 un enfant du sexe masculin fils légitime _____
 de Ternier Marie Emile Profession: peintre
 de Chessel domicilié à Chessel, fille elle-même
 de Henri Aloys Ternier et
 de Marie Henriette née Dubuis
 Inscrit au présent registre le quinze Mars
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du grand-père
maternel.

Confirmé après lecture faite:

A. Veris (Pebini)

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N° 22.
Coulin Louise
Henriette.

Le dix-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à huit heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Remay
Coulin Louise Henriette fille légitime _____
 de Emile Edouard Coulin Profession: agriculteur
 de Châblais, Torille & Remay domicilié à Remay
 et de Henriette née Saldrey
 de Villeneuve.
 Inscrit au présent registre le dix-neuf Mars
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Coulin Emile

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil de Montreux.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N^o 23.
Borloy Emile.

Le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ né à Villeneuve

Borloy Emile _____ fil & légitime _____
de David François Borloy Profession: agriculteur
de Ormont-Vessous domicilié à Villeneuve
et de Suzette Emma nee Zulauf _____
de Château d'Oex _____

Inscrit au présent registre le vingt-six Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Borloy David

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormont-Vessous.

Félix Chablain

N^o 24.
Crollux Ida
Renée.

Le vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ née à Crebelley vièrè Noville

Crollux Ida Renée _____ fil le légitime _____
de Louis François Crollux Profession: agriculteur
de Noville et Renmaz domicilié à Crebelley
et de Elise Mathilde nee Borloy _____
de Noville, Renmaz, Roche et Ormont-Vessous.

Inscrit au présent registre le trente Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Crollux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

Félix Chablain

N° 25.
Mouille Albert
Auguste.

Le quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Tilleneuve _____

Mouille Albert Auguste fil & légitime _____
de Jules Célestin Mouille Profession: manoeuvre
de Cholom (Mouillerie, H. Savoie) domicilié à Tilleneuve _____
et de Marie Marguerite Dubulluit née Bersier
de Massongex (Valais) _____

Inscrit au présent registre le cinq avril _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Le père déclare ne pas savoir se
signer et n'a pas de marque habituelle L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N° 26.
Jaquet Marie
Justine.

Le cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à cinq heures _____ trente minutes du matin _____
est _____ née _____ à Roche _____

Jaquet Marie Justine _____ fil le légitime _____
de Joseph Jules Jaquet _____ Profession: agriculteur
de Evadens (Tribourey) domicilié à Roche _____
et de Marie Angélique née Christin _____
de Bernex (H. Savoie) _____

Inscrit au présent registre le sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Jules Jaquet

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Evadens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N^o 27.
Deppierraz Ida.

Le sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à huit heures _____ minutes du matin
est _____ née à Tilleneuve _____
Deppierraz Ida _____ fil le légitime _____
de Félix Deppierraz _____ Profession: *gendarme*
de Denezzy _____ domicilié à Tilleneuve _____
et de Julie Pauline née Girardet _____
de Treilly _____
Inscrit au présent registre le sept Avril _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Félix Deppierraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Neuchâtel.

Félix Chablain

N^o 28.
Cipolla Elisa.

Le douze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à Tilleneuve _____
Cipolla Elisa _____ fil le légitime _____
de André Francesco Cipolla _____ Profession: *maçon*
de Germignaga (Côme, Italie) domicilié à Tilleneuve _____
et de Thérèse née Spozio _____
de Arcine (Italie) _____
Inscrit au présent registre le treize Avril _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Cipolla Elisa

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N° 29.
Bertholet Sophie
Tenny Amélie.

Le vingt huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à trois heures _____ minutes du Soir _____

est _____ née à Tilleneuve _____

Bertholet Sophie Tenny Amélie fil le légitime _____

de Jean Louis Bertholet _____ Profession: agriculteur

de Tilleneuve _____ domicilié à Tilleneuve _____

et de Marie Sophie Marianna née Favre _____

de Ormont - Dessus _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf avril _____

mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Bertholet J^e Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félic Chablais

Communiqué

N° 30.
Borloz Elise.

Le premier Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à neuf heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ née à Brest sur Tilleneuve _____

Borloz Elise _____ fil le légitime _____

de Henri Frédéric Borloz _____ Profession: cultivateur

de Ormont - Dessous _____ domicilié à Brest _____

et de Marie née Nicolet _____

de Tilleneuve _____

Inscrit au présent registre le deux Mai _____

mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état Civil d'Ormont - Dessous. Félic Chablais

N° 31.
Borloz Lina.

Le premier Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née à Crest sur Tilleuve
Borloz Lina _____ fil le légitime _____
de Henri Frédéric Borloz Profession: cultivateur
de Oumont-Vessous domicilié à Crest _____
et de Marie née Nicolet _____
de Tilleuve _____

Inscrit au présent registre le deux Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier _____ Félix Chablain
de l'Etat Civil d'Oumont-Vessous.

N° 32.

Monay-Michaud
Marie Alphonsine.

Le deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à onze heures _____ minutes du matin
est _____ née à Tilleuve
Monay-Michaud Marie Alphonsine fil le légitime _____
de Jean Hyacinthe Monay-Michaud Profession: agriculteur
de Croistorrents (Valais) domicilié à Tilleuve _____
et de Marie Annette née Boisin _____
de Croistorrents _____

Inscrit au présent registre le quatre Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration d " père _____

Confirmé après lecture faite:

Hyacinthe Monay Michaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de _____ Félix Chablain
l'Etat Civil de Croistorrents.

N° 33.
Buser Louise
Marie.

Le deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à onze heures _____ trente minutes du Soir _____
est _____ née à Roche _____
Buser Louise Marie _____ fille légitime _____
de Jacob Buser _____ Profession: agriculteur
de Lunggen (Bâle-Campagne) domicilié à Roche _____
et de Emma Henriette née Humbert _____
de Noyelle, Remay et Le Lieu. _____
Inscrit au présent registre le quatre Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Jacques Buser Humbert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Cerninthen.

Félix Chablaix

N° 34.
Allaman Marcel.

Le cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à une heure _____ minutes du Soir _____
est _____ né à Roche _____
Allaman Marcel _____ fils légitime _____
de François Alexis Allaman Profession: agriculteur
de Oumont - Vessus domicilié à Roche _____
et de Elisabeth Moutthove née Humbrennen
de Pierre. _____
Inscrit au présent registre le sept Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Alexis Allaman

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil d'Oumont - Vessus.

Félix Chablaix

N° 35.

Burnod Esther

Le Sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à trois heures quarante-cinq minutes du Soir
 est _____ née à Tilleneuve _____

Burnod Esther _____ fil le légitime _____

de Emile Burnod _____ Profession: journalier

de Tilleneuve _____ domicilié à Tilleneuve _____

et de Marie Julie née Gillieron _____

de Servion _____

Inscrit au présent registre le huit Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Burnod Emile

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N° 36.

Burnod Henriette

Le Sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à quatre heures _____ minutes du Soir
 est _____ née à Tilleneuve _____

Burnod Henriette _____ fil le légitime _____

de Emile Burnod _____ Profession: journalier

de Tilleneuve _____ domicilié à Tilleneuve _____

et de Marie Julie née Gillieron _____

de Servion _____

Inscrit au présent registre le huit Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Burnod Emile

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N^o 37.
Cullaz Maurice
Antoine Joseph.

Le *vingt* *Mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ *quinze* à *trois* heures _____ minutes du *matin*
est _____ né à *Tilleneuve* _____

Cullaz Maurice Antoine Joseph fil *légitime* _____
de *Maurice Antoine Cullaz* Profession: *journalier*
de *Collogno en Témont* domicilié à *Tilleneuve* _____
et de *Marguerite née Culand* _____
de *Ormont-Pessus & Noville* _____

Inscrit au présent registre le *vingt* *Mai* _____
mil huit cent quatre-vingt- *quinze* _____ sur la déclaration *du père* _____

Confirmé après lecture faite:

Antoine Culla Culand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie *Félix Chablain*
Département de la Suisse romande _____

N^o 38.
Langin Alice.

Le *quinze* *Mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ *quinze* à *trois* heures _____ *trente* minutes du *soir*
est _____ née à *Roche* _____

Langin Alice _____ fil *légitime* _____
de *Rodolphe Langin* _____ Profession: *agriculteur*
de *Roche* _____ domicilié à *Roche* _____
et de *Marie Elise née Richard* _____
de *Ormont-Pessus* _____

Inscrit au présent registre le *dix-sept* *Mai* _____
mil huit cent quatre-vingt- *quinze* _____ sur la déclaration *du père* _____

Confirmé après lecture faite:

Rodolphe Langin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félix Chablain

N° 30
Borloz Augusta

Le vingt trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Tallepres sur Tillemeure _____

Borloz Augusta _____ fil le légitime _____
de Charles Borloz _____ Profession: agriculteur
de Ormont-Pessois domicilié à Tallepres _____
et de Louise née Chenaud _____
de Tillemeure _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de _____ père _____

Confirmé après lecture faite:

Charles Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil d'Ormont-Pessois.

Félix Chablain

N° 40.
Borloz Marguerite
Bertha Sylvie

Le vingt un Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Crebelley sur Noville _____

Borloz Marguerite Bertha Sylvie fil le légitime _____
de Jean Samuel Frédéric Borloz Profession: agriculteur
de Noville, Renmag, Roche, domicilié à Crebelley
et de Sda née Rossat _____
de Teytaux & Tillemeure _____

Inscrit au présent registre le deux Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de _____ père _____

Confirmé après lecture faite:

Frédéric Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil d'Ormont-Pessois.

Félix Chablain

N° 41.
*Burri Eugène
 Emile.*

Le *trois* *juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à *trois* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *Tilleneuve*

Burri Eugène Emile fils _____ légitime _____
 de *Jakob Burri* _____ Profession: *agriculteur*
 de *S. Stephan (Berne)* domicilié à *Tilleneuve*
 et de *Marie Louise née Schritzyquebel*
 de *Gessenay (Berne)*.

Inscrit au présent registre le *quatre* *juin* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *quinze* _____ sur la déclaration d*u* *père*.

Confirmé après lecture faite :

Jakob Lüssli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de *Félix Chablain*
 l'Etat Civil de *S. Stephan*.

N° 42.
Chierolf Emma

Le *cinq* *juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à *neuf* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ née à *Tilleneuve*

Chierolf Emma _____ fil *le* légitime _____
 de *Henri Chierolf* _____ Profession: *securier*
 de *Roche* _____ domicilié à *Tilleneuve*
 et de *Senny née Nicolet*
 de *Tilleneuve*.

Inscrit au présent registre le *sept* *juin* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *quinze* _____ sur la déclaration d*u* *père*.

Confirmé après lecture faite :

H. Chierolf

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablain

N^o 43.
Gaillard Françoise.

Le neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à dix heures _____ minutes du matin

est _____ née à Tillemeuve _____

Gaillard Françoise _____ fil légitime _____

de Marie Faustine Gaillard _____ Profession: Domestique

de Ordon (Palais) domiciliée à Tillemeuve, fille elle-même

de Léonide Gaillard _____

de Marie Faustine née Gaillard _____

Inscrit au présent registre le neuf Juin _____

mil huit cent quatre-vingt- _____ quinze) sur la déclaration de Madame _____

Henriette Budy, Sage-femme: _____

Confirmé après lecture faite:

M^{lle} Budy, Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil d'Ordon

Félix Chablain

N^o 44.
Gaillard Marie:

Le neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à dix heures _____ Dix minutes du matin

est _____ née à Tillemeuve _____

Gaillard Marie _____ fil illégitime _____

de Marie Faustine Gaillard _____ Profession: Domestique

de Ordon (Palais) domiciliée à Tillemeuve, fille elle-même

de Léonide Gaillard _____

de Marie Faustine née Gaillard _____

Inscrit au présent registre le neuf Juin _____

mil huit cent quatre-vingt- _____ quinze) sur la déclaration de Madame _____

Henriette Budy, Sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite:

M^{lle} Budy, Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil d'Ordon.

Félix Chablain

N° 15.

Milani Angèle
Rose Marguerite.

L'enfant inscrit ci-contre
a été légitimé par le
mariage de sa mère avec
Pacti Charles Paulinjo Pierre
maçon, de Turvico - Inferio
(Italie) domicilié à Tilleneuve
Le mariage a eu lieu à
Tilleneuve, le 16^e Juillet 1875.
L'acte de légitimation a
été dressé le même jour.
Tilleneuve le 16^e Juillet 1875.

Officier de l'Etat Civil: Felix Chablais
Communiqué à l'Officier
de l'Etat Civil de Russo
à la Chancellerie
à Lausanne.



Le quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à trois heures _____ minutes du soir
est _____ née à Tilleneuve

Milani Angèle Rose Marguerite fil légitime
de Rose Eulalie Milani _____ Profession: blanchisseuse
de Russo (Cessin) domiciliée à Tilleneuve, fille elle-même
de Pierre Milani _____
de Marguerite née Garbani.

Inscrit au présent registre le quinze Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration de Madame
Henriette Budy, sage-femme qui a assisté à l'accouchement
Confirmé après lecture faite: M^{lle} Budy sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Russo.

Felix Chablais

N° 46.

Baud Jean Joseph
Eugène.

Le trente Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à huit heures _____ minutes du soir
est _____ né à Remay

Baud Jean Joseph Eugène fil légitime
de Jean Joseph Baud _____ Profession: tailleur de pierres
de Monnetier-Mornex (V^o de Savoie) domicilié à Remay
et de Anne Joséphine née Frossard
de Livas (Valais).

Inscrit au présent registre le premier Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Baud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Felix Chablais

N^o 47.
Philibert Rachel
Marie.

Le six Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à Billeneuve _____

Philibert Rachel Marie fille légitime _____
de Alexandre Philibert _____ Profession : employé de fabrique
de Chomérac (Ardèche) domicilié à Billeneuve _____
et de Sophie Subie née Deloche _____
de Salence _____

Inscrit au présent registre le huit Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

A. Philibert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 48.
Galli Gaspari
Louis.

Le seize Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Billeneuve _____

Galli Gaspari Louis _____ fils légitime _____
de Prosper François Galli _____ Profession : mineur _____
de Gressa (Nouveau, Italie) domicilié à Billeneuve _____
et de Cléa Anna née Bunnod _____
de Billeneuve _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

Le père déclarant pas savoir écrire :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N° 40.
Bertholet Charles
Auguste.

Le Seize Suillet mil huit cent quatre-vingt-
quinze à neuf heures huit minutes du soir
est né à Roche

Bertholet Charles Auguste fils légitime
de Gustave Adolphe Bertholet Profession: Charbon
de Aigle, Villeneuve & Roche domicilié à Roche
et de Aline née Favre
de Chierrens.

Inscrit au présent registre le dix-sept Suillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Bertholet

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Aigle.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Felix Chablain

N° 50.
Aubort Julia.

Le dix-huit Suillet mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures minutes du matin
est née à Roche

Aubort Julia fille légitime
de Felix Aimé Aubort Profession: agriculteur
de Blanches domicilié à Roche
et de Marie née Schmidt
de Frutigen (Berne).

Inscrit au présent registre le dix-huit Suillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Felix Aubort Schennoz

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Montreux.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Felix Chablain

N° 51.

Delacretaz Ferdinand
Henri

Le dix-sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à dix heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Roche _____

Delacretaz Ferdinand Henri fil & légitime _____
de Jean Henry Delacretaz _____ Profession: cultivateur _____
de Yverne _____ domicilié à Roche _____
et de Caroline née Gigax _____
de Chunstetten (Berne).

Inscrit au présent registre le dix-huit Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Delacretaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Aigle.

Felix Chablain

N° 52.

Curtin Charles
Louis

Le vingt-un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Billeneuve _____

Curtin Charles Louis fil & légitime _____
de Henri Emile Curtin _____ Profession: négociant-propriétaire
de Genève _____ domicilié à Billeneuve _____
et de Louise Amélie née Kalon _____
de Châtelain _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

H. Curtin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au Bureau cantonal
d'Etat Civil à Genève.

Felix Chablain

N^o 53.
Treti Jules.

Le vingt-quatre Suillet mil huit cent quatre-vingt-
quinze à une heure _____ minutes du soir
est _____ né _____ à Tilleneuve

Treti Jules fil _____ légitime _____

de Sincent Sidore Treti Profession: gypseur

de Innois. Inferieur (Novare, Italie) domicilié à Tilleneuve

et de Louise Julie von Siebenthal

de Gessenay (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-six Suillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Sidore Treti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Féli Chablain

N^o 54.
Dupertuis Elise.

Le vingt-neuf Suillet mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures _____ minutes du soir
est _____ née à Brest sur Tilleneuve

Dupertuis Elise fil _____ légitime _____

de Jules Emile Benjamin Dupertuis Profession: employé de fabrique

de Ormonz-Pessous domicilié à Brest

et de Elise née Brösch

de Chunstetten (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Suillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Emile Dupertuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormonz-Pessous.

Féli Chablain

N° 55.

Dupertuis Henriette.

Le vingt-neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à deux heures _____ dix minutes du soir _____
 est _____ née à Crest sur Tilleneuve _____

Dupertuis Henriette _____ fille légitime _____
 de Jules Emile Benjamin Dupertuis Profession : employé de fabrique
 de Ormont-Pessous domicilié à Crest _____
 et de Elise née Coësch _____
 de Chunstetten (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Dupertuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil d'Ormont-Pessous.

Félix Chablais


N° 56.

Seandet Adèle
Louisa.

Le vingt-huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à quatre heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Tilleneuve _____

Seandet Adèle Louisa _____ fille légitime _____
 de Jean Emilien Seandet _____ Profession : tailleur de pierres
 de Collombey-Suaz (Valais) domicilié à Tilleneuve _____
 et de Léonore Adèle née Ballaton _____
 de Gléris _____

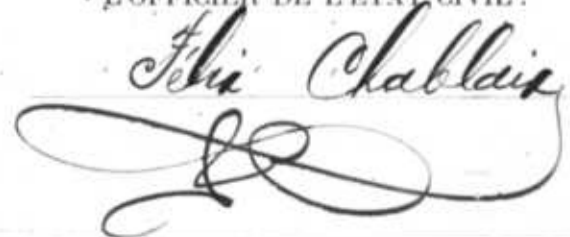
Inscrit au présent registre le vingt-neuf Juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jean-Baptiste Emisica

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil de Collombey.

Félix Chablais


N^o 57.
Favrod Célestine
Cécile.

Le vingt-huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à une heure _____ minutes du matin
est _____ née à ux Grangettes viere Noville _____
Favrod Célestine Cécile fil le légitime _____
de Charles François Favrod Profession: agriculteur
de Chateaufort, Noville & Pamy domicilié à ux Grangettes _____
et de Louise Céline née Echenard _____
de Chessel & Oumont - Pessous. _____
Inscrit au présent registre le vingt-neuf Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration d u père. _____

Confirmé après lecture faite :

P. Favrod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Chateaufort.

Félix Chablain

N^o 58.
Rochat Eveline
Fanchette Marie.

Le trent'un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à six heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Billeneuve _____
Rochat Eveline Fanchette Marie fil le légitime _____
de Paul Frédéric Rochat Profession: boulanger
de l'Abbaye (vallée du Saas de Joux) domicilié à Billeneuve _____
et de Marie née Schmutz _____
de Bas-Sully (Canton de Fribourg). _____
Inscrit au présent registre le deux Août _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration d u père. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Rochat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de l'Abbaye.

Félix Chablain

N^o 50.
Buffet Constantin
Eugène Louis.

Le huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à onze heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ né à Tilleneuve _____

Buffet Constantin Eugène Louis fil & légitime _____
de Théophile Buffet _____ Profession : tailleur de pierres
de Samoens (H. Savoie) domicilié à Tilleneuve _____
et de Marguerite née Besthollet _____
de Tilleneuve _____

Inscrit au présent registre le neuf août _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Théophile Buffet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 60.
Bergoz François
David.

Le treize août _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à neuf heures _____ trente minutes du matin _____
est _____ né à la Vindaz vicie Tilleneuve _____

Bergoz François David _____ fil & légitime _____
de Louis Victor Bergoz _____ Profession : agriculteur
de Blonay _____ domicilié à la Vindaz _____
et de Sophie née Tuenzius _____
de Tilleneuve & du Châtelard _____

Inscrit au présent registre le treize août _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Bergoz Victor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de St. Léger.

Félix Chablain

N° 61.

Michaud Lilia
Eugénie.

Le vingt-huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à sept heures trente _____ minutes du matin
est _____ née à Roche _____

Michaud Lilia Eugénie fil le légitime _____
de Emile Francis Michaud _____ Profession: agriculteur
de Roche _____ domicilié à Roche _____
et de Rose Julienne Orsening _____
de Moome & Oigle _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit août _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de la
sage-femme _____

Confirmé après lecture faite :

Ed. Wuthrich, sage-femme.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ch. Larois *comptable*

Communiqué _____

N° 62

Herter Susanne
Marthe Violette.

Le trois septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à sept heures quinze _____ minutes du matin
est _____ née à Villeneuve _____

Herter Susanne Marthe Violette fil le légitime _____
de André Louis Francis Herter Profession: confiseur
de Lavigny _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Susanne Auguste née Chappuis _____
de Orléans & de Echagnon _____

Inscrit au présent registre le trois septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

L. Herter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ch. Larois *comptable*

Communiqué à l'officier d'état
civil à Villarsous-Meuse.

N° 63.

Vallotton Alice
Avisle

Le *trois septembre* mil huit cent quatre-vingt-
quinze à *dix* heures *_____* minutes du *matin*
 est *_____* née à *Cinière sur Villeneuve*

Vallotton Alice Avisle fil le légitime *_____*
 de *Charles Samuel Vallotton* Profession: *agriculteur*
 de *Cleis* domicilié à *Blancudray*
 et de *Caroline née Vallotton*
 de *Cleis*.

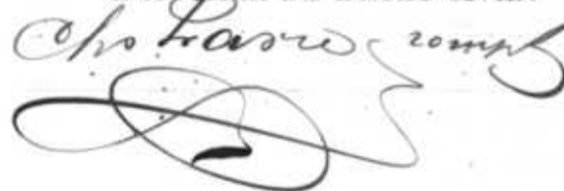
Inscrit au présent registre le *quatre septembre*
 mil huit cent quatre-vingt-*quinze* sur la déclaration de *la*
grand'mère.

Confirmé après lecture faite:

Anna Vallotton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier d'état
 civil de Romaninâtier.

Ch. Larois romainât


N° 64.

Vicalech Louis
Emile.

Le *trois septembre* mil huit cent quatre-vingt-
quinze à *dix* heures *_____* minutes du *soir*
 est *_____* né à *Villeneuve*

Vicalech Louis Emile fils légitime *_____*
 de *Jean Vicalech* Profession: *châtelier*
 de *Villeneuve* domicilié à *Villeneuve*
 et de *Elisa née Lavanchy*
 de *Savigny, Porel & Montpreux*

Inscrit au présent registre le *cinq septembre*
 mil huit cent quatre-vingt-*quinze* sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite:

Jean Nicolt

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

Ch. Larois romainât


N° 65
Hunkeler Bertha
Olga.

Le onze septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à onze heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Voville _____
Hunkeler Bertha Olga _____ fille légitime _____
de Albur Hunkeler _____ Profession: boucher _____
de Dagmersellen, (Lucerne) domicilié à Voville _____
et de Anna Marie Caroline née Zernsch _____
de Voville, Bernay & Ormoy-dessous. _____
Inscrit au présent registre le onze septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Albert Hunkeler

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à l'état civil
de Dagmersellen.

Ch. Daru *comp.*

N° 66.
Felix Auguste
Emile.

Le onze septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à deux heures _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Roche _____
Felix Auguste Emile _____ fils légitime _____
de Emile Louis Felix _____ Profession: scienc _____
de La Rogivue _____ domicilié à Roche _____
et de Lina née Vernay _____
de Villars-Bramay _____
Inscrit au présent registre le onze septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Felix

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à l'état civil
de Lalingère.

Ch. Daru *comp.*

N° 67.
Fusinaz Louis
Casimir.

Le treize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à trois heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Billeveuve _____
Fusinaz Louis Casimir fils légitime _____
de Pierre Antoine Sébastien Fusinaz Profession: Ramoneux
de Rhêmes, Notre Dame (Camin) domicilié à Billeveuve _____
et de Marie Philomène née Tioumet _____
de Attalens (Fribourg) _____
Inscrit au présent registre le seize Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Fusinaz Pierre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N° 68.
Echenard Marie
Louise.

Le quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à dix heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ née à Chessel _____
Echenard Marie Louise fille légitime _____
de Charles Louis Echenard Profession: cultivateur
de Chessel & Ormont-Versoud domicilié à Chessel _____
et de Fanny Marie née Däppen _____
de Chessel _____
Inscrit au présent registre le seize Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Ls Echenard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil d'Ormont-Versoud.

Félix Chablain

N^o 69.
Gailloud Frédéric

Le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à cinq heures minutes du matin

est né à Noville

Gailloud Frédéric fils légitime

de Frédéric Henri Gailloud Profession: agriculteur

de Villeneuve, Noville Romagnol domicilié à Noville

et de Marie née Krebs

de Wattenwill (Berne)

Inscrit au présent registre le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite:

Frédéric Gailloud

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablaix

N^o 70.
Viedatz Rose
Valentine

Le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures minutes du matin

est née à Roche

Viedatz Rose Valentine fille légitime

de Louis Viedatz Profession: agriculteur

de Crissier domicilié à Roche

et de Hélène Cécile née Gillieron

de Tuidoux & Servion

Inscrit au présent registre le trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite:

L. Viedatz fils. E

Communiqué à l'officier de
l'Etat Civil à Romanel.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablaix

N^o 71.
Fernet Renée

Le dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à huit heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Stoville
Fernet Renée _____ fil le légitime _____
de Alexis Fernet _____ Profession: agriculteur
de Ormont-Vessus, Stoville Rema domicilié à Stoville
et de Henriette née Dumusc _____
de Stoville Rema _____
Inscrit au présent registre le douze Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration d'u père.

Confirmé après lecture faite:

Alexis Fernet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormont-Vessus.

Felix Chablain

N^o 72.
Cathélay Pierre
Mois

Le treize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à dix heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Arbelley veuve Stoville
Cathélay Pierre Mois _____ fil le légitime _____
de François Edouard Cathélay _____ Profession: agriculteur
de Ormont-Vessus, Stoville Rema domicilié à Arbelley
et de Marie Caroline née Gugelmann _____
de Brittnau (Argovie)
Inscrit au présent registre le quinze Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Edouard Cathélay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil d'Ormont-Vessus.

Felix Chablain

N° 73.
Echenard Marguerite
Aline.

Le dix-sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à une heure _____ trente minutes du matin
est _____ née à Chessel _____

Echenard Marguerite Aline fille légitime _____
de Gustave François Echenard Profession: agriculteur
de Chessel Ormont-Vesou domicilié à Chessel _____
et de Louise Mélanie née Fournier _____
de Chessel _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Gustave Echenard.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormont-Vesou:

Félix Chablaix

N° 74.
Bohnenblust demant
Henri.

Le dix-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à six heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Noville _____

Bohnenblust demant Henri fils légitime _____
de Louis Frédéric Bohnenblust Profession: agriculteur
de Darboug (Argovie) domicilié à Noville _____
et de Elisa Emilie Elise née Dufour _____
de Châtelard, Noville & Remmaz. _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Bohnenblust

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Arboung.

Félix Chablaix

N° 75.

Moriez Edouard
Henri.

Le dix-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à six heures _____ minutes du soir
 est né à Corbelley sur la mère
 Moriez Edouard Henri fil légitime
 de Samuel Charles Moriez Profession: agriculteur
 de Roche domicilié à Corbelley
 et de Marie Louise Bartholet née Porloy
 de Tilleneuve.

Inscrit au présent registre le dix-neuf Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Charles Moriez

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N° 76.

Digeoz Blanche
Marie.

Le vingt-un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à cinq heures _____ minutes du soir
 est née à Tilleneuve où la mère est en séjour
 Digeoz Blanche Marie fil légitime
 de Louis Hector Digeoz Profession: horloger
 de Combremont le Petit domicilié à Moudon
 et de Marguerite née Carvin
 de Tulliers.

Inscrit au présent registre le vingt-trois Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du Grand-père

Confirmé après lecture faite:

Carvin Théop.

Communiqué aux Officiers de l'État
 Civil de Moudon & Combremont.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N^o 77.
 Parlier Hermence
 Marie.

Le vingt-six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Talleyres sur Villeneuve _____
 Parlier Hermence Marie _____ fil le légitime _____
 de François Philippe Parlier _____ Profession: agriculteur
 de Olon _____ domicilié à Talleyres _____
 et de Marie Virginie née Gachet _____
 de Greyères (Tribourg) _____
 Inscrit au présent registre le vingt-sept Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Philippe Parlier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil d'Olon.

Félix Chablaix

N^o 78.
 Soutay mort-né.

Le vingt-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à neuf heures _____ minutes du soir _____
 est mort-né à Roche _____
 un enfant du sexe masculin, fil le légitime _____
 de Léon Philippe Soutay _____ Profession: agriculteur
 de Roche _____ domicilié à Roche _____
 et de Emma Caroline née Teillard _____
 de Yvoine _____
 Inscrit au présent registre le trente Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Léon Soutay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félix Chablaix

N° 79.

Dupertuis Louis
Sules.

Le premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-
cinq à une heure minutes du matin
est né à Villedieu

Dupertuis Louis Sules fil légitime
de Henri Louis Dupertuis Profession: charpentier
de Camont-Dessous domicilié à Villedieu
et de Sylvie Famy née Rouge
de Luby et Villette

Inscrit au présent registre le trois Novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration d'un père.

Confirmé après lecture faite:

Louis Dupertuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat civil de Camont-Dessous.

Félix Chablain

N° 80

Schar Emile.
Par acte de légitimation
de ce jour, signé devant
l'Officier de l'Etat civil sus-
signé, Louis Jacob d'André
de Rohrbach (Beine) et son
épouse Schar Louise, dont
le mariage a eu lieu aujour-
d'hui, ont reconnu Schar
Emile, comme étant leur
enfant, légitime par leur
mariage.

Le trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-
cinq à douze heures trente minutes du matin
est né à Villedieu

Schar Emile fil légitime
de Louise Schar Profession: Domestique
de Balgenroff (Argovie) domiciliée à Villedieu fille elle-même
de Jacob Schar
et de Maria. née Klüss

Inscrit au présent registre le cinq Novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de Henriette
Budy, sage-femme.

Confirmé après lecture faite:

Mme Budy sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat civil de Balgenroff.

Félix Chablain

Communiqué aux Officiers de l'Etat civil
de Rohrbach de Balgenroff. & au Département
de Justice & Police à Lausanne.



N° 81.
Bersier Henri
Isidore.

Le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à une heure trante minutes du soir
est né à Tilleneuve

Bersier Henri Isidore fils légitime
de Isidore Bersier Profession: employé de fabrique
de Cugy (Fribourg) domicilié à Tilleneuve
et de Fanny Louise née Stuckli
de Groschschstetten (Bernes)

Inscrit au présent registre le quinze novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Isidore Bersier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Cugy.

Félix Chablain

N° 82.
Dufaux Rosa
Emilie.

Le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à trois heures vingt minutes du matin
est née à Chessel

Dufaux Rosa Emilie fille légitime
de Emile Dufaux Profession: agriculteur
de Noville, Penney & de Châtelard domicilié à Chessel
et de Chérie dite Rosa née Bruillard
de Ueberstorf (Fribourg)

Inscrit au présent registre le quinze novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Emile Dufaux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Montreux.

Félix Chablain

N° 83

Descartiers Samson

Le trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze à une heure quinze minutes du matin est né à Tilleneuve

Descartiers Samson fils légitime de Guillaume Antoine Descartiers Profession: ouvrier de fabrique de Châteaud'Ox domicilié à Tilleneuve et de Henriette née Bongon de Ormonk-dessous

Inscrit au présent registre le quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Descartier Antoine

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de Châteaud'Ox

Félix Chablain

N° 84

Lahnd Georges

Le six Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze à six heures quinze minutes du soir est né à Vers chez le Rey niece Tilleneuve

Lahnd Georges fils légitime de Gottlieb Lahnd Profession: employé de fabrique de Rüschezz (Berne) domicilié à Vers chez le Rey et de Justine Heind née Nicolier de Oleyres

Inscrit au présent registre le sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Gottlieb Lahnd

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de Rüschezz

Félix Chablain

M. 7. 9. 1895 A. Oleyres

N^o 85.
 Chantrens Marie
 Emilie.

Le cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à cinq heures _____ minutes du matin
 est née à Tilleuveux _____

Chantrens Marie Emilie _____ fil le légitime _____
 de Charles Eugène Chantrens Profession: garde-frontière
 de Romaimôtier _____ domicilié à Tilleuveux _____
 et de Marie Emilie née Riguet _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le huit Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite :

Chantrens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil de Romaimôtier.

Félix Chablain

N^o 86.
 Ruch Hélène.

Le dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à six heures quarante cinq minutes du soir
 est née à Tilleuveux _____

Ruch Hélène _____ fil le légitime _____
 de Conrad Ruch Profession: Capitaine de bateau
 de Ruch (Schaffaux) domicilié à Tilleuveux _____
 et de Hélène née Genson _____
 de Tuidoux & Châdonne _____

Inscrit au présent registre le douze Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite :

Conrad Ruch - Genson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil de Ruch (Schaffaux).

Félix Chablain

N° 87.
Signat Julia
Bertha.

Le quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à trois heures _____ minutes du soir
est _____ née à Chessel, où la mère est en séjour
Signat Julia Bertha _____ fil le légitime _____
de Charles Signat _____ Profession: employé _____
de Touvois (Talais) _____ domicilié à Touvois _____
et de Marie Louise née Ternier _____
de Chessel _____

Inscrit au présent registre le seize Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Signat Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil de Touvois.

Félix Chablais

N° 88.
Favre Adèle
Eugénie.

Le quinze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ quinze à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Tillencourt
Favre Adèle Eugénie _____ fil le légitime _____
de François David Favre _____ Profession: agriculteur
de Ermont - dessus _____ domicilié à Tillencourt _____
et de Louise Adèle Marie née Nicolet _____
de Tillencourt _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Favre François

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil de Ermont - dessus.

Félix Chablais

N° 89.
Gailloud Marcel
Alexis.

Le *dix-neuf Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à *une* heure _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *Noville*
Gailloud Marcel Alexis _____ fils *légitime*
 de *Louis Emile Gailloud* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Villemeur, Noville s. Remay* domicilié à *Noville*
 et de *Sophie Louise née Bohneblust*
 de *Carbourg (Argovie)*.
 Inscrit au présent registre le *dix-neuf Décembre*
 mil huit cent quatre-vingt-*quinze* _____ sur la déclaration du *père*.

Confirmé après lecture faite :

Emile Gailloud.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué _____

N° 90.
Grosjean Dolphe
Emile.

Le *vingt Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à *deux* heures _____ minutes du *soir*
 est _____ né à *Roche*
Grosjean Dolphe Emile _____ fils *légitime*
 de *Henri Auguste Grosjean* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Yverod* _____ domicilié à *Roche*
 et de *Ida Famy née Michaud*
 de *Roche*.
 Inscrit au présent registre le *vingt et un Décembre*
 mil huit cent quatre-vingt-*quinze* _____ sur la déclaration du *père*.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Grosjean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué à l'Officier de
 l'état civil à *Digle*.

N° 91.
Schira Pierre
Rémi.

Le vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à onze heures _____ minutes du soir _____
est né à Noville _____

Schira Pierre Rémi _____ fils légitime _____
de Rémygis Schira _____ Profession: gypseur _____
de Loco (Cessin) domicilié à Noville _____
et de Elise Adèle née Failloud _____
de Noville & Remmaz _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Schira Rémygis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Loco.

Félix Chablain

N° 92.
Nicolet Auguste
Léon.

Le vingt quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à une heure _____ minutes du matin _____
est né à Villeneuve _____

Nicolet Auguste Léon _____ fils légitime _____
de Jules Nicolet _____ Profession: agriculteur _____
de Villeneuve _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Julie Éda née Dubon _____
de Noville, Remmaz & Villeneuve _____

Inscrit au présent registre le vingt six Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Nicolet Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félix Chablain

N° 03.
Glappet Hémence

Le trente et un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze à une heure minutes du soir

est née à Villeneuve

Glappet Hémence fille légitime

de Auguste Glappet Profession: agriculteur

de Villeneuve domicilié à Villeneuve

et de Caroline née Tuzengieux

de Villeneuve et du Châtelard

Inscrit au présent registre le trente et un Décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Auguste Glappet

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablaire

N°

Le N° 03, de la présente page 87. mil huit cent quatre-vingt-

est celui de la dernière inscription faite dans l'année

est 1805. Les deux doubles de présent Registre sont

conformes, ce que nous certifions. fil légitime

de Villeneuve le 31 Décembre 1805 Profession: l'Officier de l'état civil

de domicilié à

et de

Un double a été remis le huit janvier, mil huit cent

Inscrit au présent registre le quatre vingt seize, à l'Autorité

mil huit cent quatre-vingt-bantonale sur la déclaration d'en vertu de

l'Article 2, de la loi.

Confirmé après lecture faite:

L'atteste.

Communiqué



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablaire

N°

Le Pour la correspondance de la pagination mil huit cent quatre-vingt dans les deux doubles heures la présente page 80 minutes du a du être est bannie et annulée, ainsi que celle correspondante de l'autre double.

de Villeneuve le 31 Décembre 1805 Profession: Officier de l'Etat Civil

de domicile à Profession: Fétis Chablain

et de



Inscrit au présent registre le mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration d

Confirmé après lecture faite : L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

N°

Le mil huit cent quatre-vingt à heure minutes du

est né à fil légitime

de Profession :

de domicilié à

et de

de

Inscrit au présent registre le mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration d

Confirmé après lecture faite : L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

N° 1.

Bonzon Jules Abram

Le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize à cinq heures minutes du matin est né à Villedieu

Bonzon Jules Abram fil légitime de Charles Bonzon Profession: maçon de Oumont-ressoub domicilié à Villedieu et de Louise née Ballotton de s. légit.

Inscrit au présent registre le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

C. Annon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil d'Oumont-ressoub.

Félic Chablain

N° 2.

Lambelet Marguerite

Dans sa séance du 11^o août 1896, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification suivante :

Que l'acte de naissance ci-contre de Lambelet Marguerite, soit rectifié en ce sens qu'à la Com. mune de Forel sur Villette indiquée par erreur comme lieu d'origine, sera substituée celle de "Rieux".

Villedieu 17^o août 1896

L'Officier de l'Etat Civil

Félic Chablain



Le six Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize à trois heures minutes du soir est née à Forel sur Villedieu

Lambelet Marguerite fil le légitime de Victor Samuel Lambelet Profession: agriculteur de Forel sur Villette domicilié à Forel et de Louise Henriette née Oriolat de Oumont-ressoub.

Inscrit au présent registre le huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Victor Lambelet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de Forel.

Félic Chablain

Communiqué aux Officiers de l'Etat Civil de Forel & Cully.

N° 5.
Moreillon Juliette
Jeanne Marie.

Le douze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ seize à onze heures cinquante cinq minutes du soir _____
est _____ née à Grandchamp rive Bellemeuse _____
Moreillon Juliette Jeanne Marie le légitime _____
de Gabriel dit François Moreillon Profession: mécanicien _____
de Bex _____ domicilié à Grandchamp _____
et de Marie Louise née Monod _____
de Ormont - dessous. _____
Inscrit au présent registre le quatorze Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ seize _____ sur la déclaration de père. _____

Confirmé après lecture faite:

François Moreillon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Bex.

Félix Chablain

N° 6.
Kindler Joseph
Eugène.

Le dix neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ seize à six _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Renndaz _____
Kindler Joseph Eugène _____ fils _____ légitime _____
de Jean Kindler _____ Profession: vannier _____
de Schrytz _____ domicilié à Renndaz _____
et de Catherine Zuggen née Korbler _____
de Nanfajon & Fribourg (Fribourg) _____
Inscrit au présent registre le dix-neuf Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ seize _____ sur la déclaration de père. _____

Confirmé après lecture faite:

Le père déclare ne pas savoir écrire
et n'a pas de marque habituelle.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Schrytz.

Félix Chablain

N° 7.
Vernier Léontine
Alice.

Le vingt deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
seize à sept heures minutes du matin
est née à Chessel

Vernier Léontine Alice fille légitime
de Emile Ernest Vernier Profession: agriculteur
de Chessel domicilié à Chessel
et de Marie Emilie née Vernier
de Chessel.

Inscrit au présent registre le vingt trois Janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Vernier Ernest

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué

N° 8.
Serret Auguste
Henri.

Le trois Février mil huit cent quatre-vingt-
seize à douze heures trente minutes du matin
est né à Noville

Serret Auguste Henri fils légitime
de Gustave Henri Nodé Serret Profession: agriculteur
de Sevez, Billonneuve, Noville-Remy domicilié à Noville
et de Marie Louise née Dumouquet
de Noville à Remay.

Inscrit au présent registre le trois Février
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Gustave Serret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Sevez.

N^o 9.
Dupertuis dit Briaux
Hemi Auguste.

Le quatre Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Crest sur Tillemeuve _____
Dupertuis dit Briaux Hemi Auguste fils légitime _____
de Charles Rodolphe Dupertuis dit Briaux Profession: agriculteur _____
de Tillemeuve - Ormont-dessous domicilié à Crest _____
et de Louise Madelaine née Brettag _____
des Ogettes (Taldis) _____
Inscrit au présent registre le six Février _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Briaux Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'État civil d'Ormont-dessous.

Félic Chablain

N^o 10.
Causse Charles
Frédéric.

Le six Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Talleyres sur Tillemeuve _____
Causse Charles Frédéric fils légitime _____
de Frédéric Antoine Causse Profession: agriculteur _____
de Ormont-dessous & Laysin domicilié à Talleyres _____
et de Aurélie née Bron _____
de St Saphorin (Cavaux) _____
Inscrit au présent registre le huit Février _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Causse Frédéric

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Officiers de l'État
civil d'Ormont-dessous & de Laysin

Félic Chablain

N° 11.

Gétaz Marie Louise

Le huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ seize à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Roche _____
 Gétaz Marie Louise _____ fil le légitime _____
 de Auguste Gétaz _____ Profession: Charpentier
 de Châteaud'Or _____ domicilié à Roche _____
 et de Louise Tanny née Cheralley _____
 de Champtauray _____
 Inscrit au présent registre le dix Février _____
 mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Auguste Gétaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
 l'État Civil de Châteaud'Or _____

Félix Chablain

N° 12.

Gerber mort-né

Le neuf Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ seize à _____ heure _____ minutes du _____
 est mort-né à Tilleuve _____
 un enfant du sexe masculin fils légitime _____
 de Gerber Arnold _____ Profession: Tailleur
 de Langnau (Berne) domicilié à Tilleuve _____
 et de Caroline Hortense née Beaujeu _____
 de Gaillard (France) _____
 Inscrit au présent registre le douze Février _____
 mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Arnold Gerber

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Félix Chablain

N^o 13.
Kersthen Marie
Louise

Le quatorze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à huit heures _____ minutes du soir
est _____ née à Brest mère Billeneuve
Kersthen Marie Louise _____ fil le légitime
de François Félix Kersthen Profession: suorie de fabrique
de Lauenen (Bretne) domicilié à Brest
et de Marie Louise Bonnet née Taucher
de BULLET

Inscrit au présent registre le seize Février
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Félix Kersthen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat civil de Lauenen.

Félix Chablais

N^o 14
Hallada Madeline

approuvé la surcharge
ci-dessus.

Félix Chablais
Officier

Le vingt et un Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née à Roche
Hallada Madeline _____ fil le légitime
de Henri Hallada _____ Profession: agriculteur
de Digle _____ domicilié à Roche
et de Ida Rosalie née Taore
de Comant, Pessus.

Inscrit au présent registre le vingt deux Février
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Henri Hallada

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat civil de Digle.

Félix Chablais

N° 15.

Borloz Georges
HenriLe dix-huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à onze heures _____ cinquante minutes du soir
est _____ né à Corbelley rive Noire _____Borloz Georges Henri _____ fils légitime _____
de Charles Alphonse Borloz Profession: agriculteur _____
de Noire, Remond, Roche & Ormont-dessous domicilié à Corbelley _____
et de Louise Emilie née Nicolet _____
de Billeneuve _____Inscrit au présent registre le vingt-deux Février _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Borloz Ch. Alphonse

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormont-dessous.

Félic Chablain

N° 16.

Rasca Jean
MauriceLe vingt Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à une heure _____ minutes du soir
est _____ né à Billeneuve _____Rasca Jean Maurice _____ fils légitime _____
de Jean Joseph Rasca _____ Profession: maçon _____
de Brissago (Côme, Italie) domicilié à Billeneuve _____
et de Françoise née Pinget _____
de St. Gingolph (M^{te} Savoie) _____Inscrit au présent registre le vingt-deux Février _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Jean Rasca

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félic Chablain

N^o 17.
Bernier Louis Emile

Le vingt-six Février mil huit cent quatre-vingt-seize à six heures minutes du matin est né à Chessel

Bernier Louis Emile fils légitime de Emile Rodolphe Bernier Profession: agriculteur de Chessel domicilié à Chessel et de Henriette Louise Clément née Delug de Chessel, L'Isle à Couarnens.

Inscrit au présent registre le vingt-sept Février mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

E. Bernier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué

N^o 18.
Morier Ida Alice

Le vingt-huit Février mil huit cent quatre-vingt-seize à dix heures minutes du matin est née à Lorett rière Silleneuve

Morier Ida Alice fille légitime de Louis Olivier Morier Profession: employé de fabrique de Châteaud'Orx domicilié à Lorett et de Marie née Dänzer de Kandergrund (Berne).

Inscrit au présent registre le vingt-huit Février mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Louis Morier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué à l'officier de l'état civil de Châteaud'Orx.

N° 10.
Tilet Rose.

Le quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Tilleuveu _____
Tilet Rose _____ fille légitime _____
de Louis Henri Tilet _____ Profession: agriculteur _____
de Tilleuveu _____ domicilié à Tilleuveu _____
et de Louise née Rosset _____
de Seytaux & Tilleuveu _____
Inscrit au présent registre le quatre Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

L. Tilet Rosset

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

J. Chablain

N° 20.
Embach Elisabeth

Le cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à deux heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Tilleuveu _____
Embach Elisabeth _____ fille légitime _____
de Alois Embach _____ Profession: agriculteur _____
de Wolhausen (Lucerne) domicilié à Tilleuveu _____
et de Elisabeth née Kunzi _____
de Kandergrund (Berne) _____
Inscrit au présent registre le cinq Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Embach Alois

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Wolhausen.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

J. Chablain

N^o 21.
Diemunsch François
Jean.

Le huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à huit heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Silleneuve, où les parents sont en passage
Diemunsch François Jean fils légitime _____
de Jean Diemunsch _____ Profession: ramier-ambulant
de Gaillard (arrondissement de ^{St. Julien} France) domicilié à Lion, (en passage à Silleneuve)
(Palais)
et de Philippine née Odeumatt _____
de Hans (Montermald) _____
Inscrit au présent registre le neuf Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:
Le père déclare ne pas savoir écrire.
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Communiqué à l'Officier de l'Etat civil Félix Chablais
de Lion à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

N^o 22.
Däppen Elise
Sophie.

Le neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Noville _____
Däppen Elise Sophie _____ fille légitime _____
de Victor Emile Däppen _____ Profession: agriculteur
de Chessel _____ domicilié à Noville _____
et de Jenny Sophie née Berlog _____
de Noville, Roche & Osmont-dessous _____
Inscrit au présent registre le dix Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:
Victor Däppen
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Félix Chablais

N^o 23
Wyser Arthur
Emile.

Le quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à douze heures _____ minutes du jour _____
est _____ né à Villeneuve _____
Wyser Arthur Emile _____ fil & il légitime _____
de Emile Wyser _____ Profession: peintre _____
de Nieder-Gorgen (Soltau) domiciliée à Villeneuve, fille elle-même
et de Joseph Jordan Franz Wyser _____
de Elisabeth Isabelle née Peier (je dit Peier) _____
Inscrit au présent registre le dix-sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration d'Henriette Budry,
Sage-femme _____

Confirmé après lecture faite:

Henriette Budry Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Nieder-Gorgen (Soltau).

Félix Chablain

N^o 24.
Arnaudo Adrien
François.

Le dix-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à douze heures _____ trente minutes du jour _____
est _____ né à Villeneuve _____
Arnaudo Adrien François fil & il légitime _____
de Bertha Arnaudo _____ Profession: peintre _____
de Carigliano (Corti, Italie) domiciliée à Villeneuve, fille elle-même
et de Vincent Arnaudo _____
de Felie Louise Josephine née Bongon. _____
Inscrit au présent registre le vingt Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration d'Henriette Budry,
Sage-femme _____

Confirmé après lecture faite:

Henriette Budry Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Fausanne.

Félix Chablain

N° 25
Genton André
Louis.

Le vingt trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à quatre heures _____ minutes du matin
est né à la Grange des Teille, vicc Rennez

Genton André Louis _____ fils légitime _____
de Paul François Maurice Genton Profession: agriculteur
de Chardonne & Sevey domicilié à la Grange des Teille
et de Henriette Ida née Chauston
de Noville & Rennez.

Inscrit au présent registre le vingt trois Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

M. Genton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Officiers de l'Etat
Civil de Chardonne & Sevey!

Félix Chablain

N° 26.
Borloz François
Louis.

Le vingt trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à trois heures _____ minutes du matin
est né à Tilleuve

Borloz François Louis _____ fils légitime _____
de Henri François Borloz Profession: agriculteur
de Ormont-dessous domicilié à Tilleuve
et de Jenny Elise née Delacrotaz
de Yonne.

Inscrit au présent registre le vingt trois Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

H. Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormont-dessous.

Félix Chablain

N° 27.
Favre Esther
Elise.

Le trente Mars mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures soir minutes du
est née à Villeneuve
Favre Esther Elise fille légitime
de Jean David Favre Profession: agriculteur
de Ormont-Pessus - Noville domicilié décédé le vingt trois Décembre mil huit
et de Jenny née Nicolet cent quatre vingt quinze
de Villeneuve, y domiciliée.
Inscrit au présent registre le premier avril
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Henriette Budy,
sage-femme, qui l'a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

M^{lle} Budy, sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat civil d'Ormont-Pessus.

Félix Chablain

N° 28
Coppex Alphonse

Le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-
seize à deux heures matin minutes du
est né à Roche
Coppex Alphonse fils légitime
de Louis Coppex Profession: Employé du T.S.
de Tourvy (Talais) domicilié à Roche
et de Angèle née Tumez
de Tourvy.
Inscrit au présent registre le Six avril
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Coppex Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat civil de Tourvy.

Félix Chablain

N^o 20.
Martin Marguerite
dame.

Le sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ seize à neuf heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Tilleneuve _____
Martin Marguerite dame _____ fil le légitime _____
de Rodolphe Martin _____ Profession: agriculteur _____
de Tilleneuve & Rossinière domicilié à Tilleneuve _____
et de Melanie Marie née Berger _____
de Oberthal (Berne) _____
Inscrit au présent registre le huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ seize sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Rossinière

Felix Chablain

N^o 30.
Kintler Jean
François.

Le huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ seize à trois heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Tilleneuve _____
Kintler Jean François fils légitime _____
de Jean Ferdinand Kintler _____ Profession: vannier _____
de Schrytz _____ domicilié à Tilleneuve _____
et de Marie Catherine Chère née Graf _____
de Schrytz _____
Inscrit au présent registre le neuf avril _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ seize sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Ferdinand Kintler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Schrytz.

Felix Chablain

N° 31.

Däppen Emile
Constant.

Le neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à huit heures trente minutes du matin
 est _____ né à Chessel _____

Däppen Emile Constant fil légitime _____
 de Auguste Louis Däppen Profession : agriculteur
 de Chessel _____ domicilié à Chessel _____
 et de Eta Fanny née Echenard _____
 de Chessel - Ement - dessous _____

Inscrit au présent registre le dix avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Däppen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Jules Chablain

N° 32.

Nicolet Esther.

Le quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à huit heures trente minutes du soir
 est _____ née à la Rivaz mère Silleneuve _____

Nicolet Esther _____ fil légitime _____
 de Henri Louis Nicolet Profession : agriculteur
 de Silleneuve _____ domicilié à la Rivaz _____
 et de Félicité Alvine née Bertholet _____
 de Silleneuve _____

Inscrit au présent registre le seize avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Nicolet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Jules Chablain

N° 33.
Jaquet Charles
Félix

Le vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures _____ dix minutes du soir
est né à Roche _____

Jaquet Charles Félix _____ fils légitime _____
de Joseph Jules Jaquet _____ Profession: agriculteur
de Vuadens (Fribourg) domicilié à Roche _____
et de Marie Angélique née Christin _____
de Bernex (H^{te} Savoie) _____

Inscrit au présent registre le vingt et un avril _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Jaquet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablais

Communiqué à l'Officier de
l'état civil de Vuadens.

N° 34.
Michaud mort-né.

Le vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures _____ minutes du soir
est mort-née à Roche _____

une enfant du sexe féminin _____ fille légitime _____
de Michaud Edouard _____ Profession: agriculteur
de Roche _____ domicilié à Roche _____
et de Marie Louise née Maillard _____
de Chesalles - Dullin _____

Inscrit au présent registre le premier Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Michaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablais

Communiqué _____

N^o 35.
Isoz Robert Marcel.

Le trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures _____ quarante minutes du matin
est _____ né à Billemeuve _____
Isoz Robert Marcel _____ fil & légitime _____
de Charles Isoz _____ Profession : instituteur
de Châteaud'Est _____ domicilié à Billemeuve _____
et de Eugénie née Bolomey _____
de Savigny _____
Inscrit au présent registre le deux Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Isoz
P. Bolomey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Châteaud'Est :

Félix Chablain

N^o 36.
Nicolet Jules
David.

Le dix Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à onze heures _____ minutes du matin
est _____ né à Billemeuve _____
Nicolet Jules David _____ fil & légitime _____
de David Louis Nicolet _____ Profession : agriculteur
de Billemeuve _____ domicilié à Billemeuve _____
et de Eugénie dite Marie née Coisthelaz _____
de Noville, Rennay & Omond-dessous _____
Inscrit au présent registre le douze Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Nicolet David

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablain

N° 37.
Crolla Marcel
Ambroise.

Le onze Mai mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures minutes du soir
est né à Roche

Crolla Marcel Ambroise fils légitime
de Pierre Crolla Profession: mineur
de Lognon (Italie) domicilié à Roche
et de Catherine née Fornara
de Borghesio

Inscrit au présent registre le treize Mai
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Crolla Pietro

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Laubanne.

Félix Chablaix

N° 38.
Favre Edouard
Louis.

Le treize Mai mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures minutes du matin
est né à Villeneuve

Favre Edouard Louis fils légitime
de Louis Charles Favre Profession: agriculteur
de Ormont-dessus domicilié à Villeneuve
et de Henriette Louise née Tilet
de Rossinière à Villeneuve

Inscrit au présent registre le quinze Mai
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Ch. Favre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil à Ormont-dessus.

Félix Chablaix

N° 39.

Nicolet Henri.

Le treize Mai mil huit cent quatre-vingt-
seize à quatre heures minutes du soir
 est né à Villeneuve

Nicolet Henri fils légitime
 de Samuel Nicolet Profession: agriculteur
 de Villeneuve domicilié à Villeneuve
 et de Bertha née Siegenthaler
 de Coub (Bernes)

Inscrit au présent registre le quinze Mai
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Samuel Nicolet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Jules Chablain

N° 40.

Saussay Louis
Georges.

Le quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-
seize à huit heures minutes du matin
 est né à Villeneuve

Saussay Louis Georges fils légitime
 de Auguste Saussay Profession: Employé S.
 de Ellon domicilié à Villeneuve
 et de Emilie Elis née Genet
 de Bez

Inscrit au présent registre le quinze Mai
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Saussay Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil d'Ellon.Jules Chablain

N° 41.
Pirget Jules Jean

Le seize Mai mil huit cent quatre-vingt-
seize à une heure soixante minutes du soir
est né à Tilleneuve

Pirget Jules Jean fils légitime
de Jules Pirget Profession: employé de fabrique
de St-Gingolph H. Savoié domicilié à Tilleneuve
et de Véronique née Pertin
de Boumerille H. Savoié

Inscrit au présent registre le dix-sept Mai
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Pirget Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Jules Chablais

N° 42.
Nicolier Alice
Marie.

Le dix-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures soixante minutes du soir
est née à Crest vers Tilleneuve

Nicolier Alice Marie fille légitime
de Ferdinand Nicolier Profession: employé de fabrique
de Oleyres domicilié à Crest
et de Marianne Adèle née Boulay
de Fontaines

Inscrit au présent registre le dix-huit Mai
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Ferdinand Nicolier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'état civil de Genèves.

Jules Chablais

N° 43.

Cathélag Jacques

Le quatorze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à trois heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né à Corbelley vic. Noville _____
 Cathélag Jacques _____ fil / légitime _____
 de Louis Emile Cathélag Profession: agriculteur _____
 de Noville & Ormont-dessous domicilié à Corbelley _____
 et de Lina née Huber _____
 de Wädenswil _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Cathélag

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'État Civil d'Ormont-dessous.

Félix Chablain

N° 44.

Currian Henri
Alexis.

Le dix-sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à une heure _____ minutes du matin _____
 est _____ né à Noville _____
 Currian Henri Alexis _____ fil / légitime _____
 de Louis Henri Currian Profession: agriculteur _____
 de Châteauvex _____ domicilié à Noville _____
 et de Joséphine Louise née Roch _____
 de Port Talais _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Currian Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'État Civil de Châteauvex.

Félix Chablain

N° 45.

Morandi Julie
adite.

Le 11 mai 1915, le Département Politique fédéral a prononcé la réintégration dans le droit de cité du canton de Berne et le droit de bourgeoisie de Frutigen, de l'enfant primovanni, Morandi Julie - Adite.

Induit le 29 Mai 1915.

41^e Office de l'Etat Civil.



H. Geny

Communiqué au Département de Justice et Police à Lausanne.

Le vingt trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ seize à onze heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Villeneuve _____

Morandi Julie adite _____ fil le légitime _____
de Ambroise Alfred Morandi Profession: agriculteur
de Prillys (en Italie) domicilié à Villeneuve _____
et de Catherine Rosine née Grossen _____
de Frutigen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Morandi Ambroise

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N° 46.

Molliet Jeanne
Maria.

Le vingt cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ seize à douze heures _____ minutes du jour
est _____ née à Roche _____

Molliet Jeanne Maria _____ fil le légitime _____
de François Xavier Molliet Profession: agriculteur
de Allinges (M^{te} Savoie) domicilié à Roche _____
et de Marie Henriette née Jaquet _____
de Trudens (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

François Molliet

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 47.
Martin Rose
Henriette.

Le vingt-huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à six heures _____ quinze minutes du matin
est _____ née à Chassel _____
Martin Rose Henriette fil le légitime _____
de Paul Martin _____ Profession : employé _____
de Tracideville _____ domicilié à Chassel _____
et de Elise Louise née Quidort _____
de Chevroux _____
Inscrit au présent registre le trente Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil de "Bottens."

Jéhi Chablain

N^o 48.
Curdy Augustine
Aline.

Le trente et un Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à douze heures _____ minutes du jour
est _____ née à Crest vers Tellenneuse _____
Curdy Augustine Aline fil le légitime _____
de Auguste François Curdy Profession : agriculteur _____
de Port-Talais _____ domicilié à Crest _____
et de Louise Augustine née Bergmann _____
de Obernyl (Bernes) _____
Inscrit au présent registre le deux Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Curdy Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil de Port-Talais.

Jéhi Chablain

N^o 49.
Gex Eugénie
Marguerite.

Le trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ née à Villeneuve

Gex Eugénie Marguerite fil le légitime _____
de Alexandre Gex Profession: employé de fabrique
de Eriomaz (Valais) domicilié à Villeneuve
et de Martine Anna Rosalie née Lorenz
de Tranges (Valais)

Inscrit au présent registre le trois Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- seize sur la déclaration du père
Alexandre Gex

Confirmé après lecture faite:

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Eriomaz.

Félix Chablain

N^o 50.
Ruchti Alfred.

Le neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à six heures _____ minutes du soir
est _____ né à Villeneuve

Ruchti Alfred fil s légitime _____
de Johann Ruchti Profession: capelier
de Rapperswil (Bernes) domicilié à Villeneuve
et de Anna Barbara née Engel
de Eggwil (Bernes)

Inscrit au présent registre le neuf Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- seize sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

J. Ruchti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Rapperswil.

Félix Chablain

N° 51.

Desvoignes Arnold
Emile.

Le dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ seize à onze heures cinquante cinq minutes du matin
 est _____ né à Tillenewé _____
 Desvoignes Arnold Emile fils légitime _____
 de Paul Lucien Desvoignes Profession: horloger _____
 de Laicourt (Bernes) domicilié à Tillenewé _____
 et de Marie Melanie née Geiser _____
 de Langenthal (Bernes) _____
 Inscrit au présent registre le douze Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- _____ seize _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

J. Desvoignes

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de Casannes (Bernes): Felix Chablain

N° 52.

Humberset alia
Alma.

Le onze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ seize à trois heures _____ minutes du soir
 est _____ née à aux Esserts sur Roche _____
 Humberset alia Alma fille légitime _____
 de Pierre Aimé Louis Humberset Profession: agriculteur _____
 de Torille du Lieu domicilié à aux Esserts _____
 et de Marie Josephine née Delavis _____
 de Souvry (Valais) _____
 Inscrit au présent registre le treize Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- _____ seize _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Humberset Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil du Lieu: Felix Chablain

N° 53.

Chenaud Marie

Le *vingt* *juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à *une* heure _____ *hrente* minutes du *matin*
 est _____ née à *Valleyres sur Villedieu* _____
Chenaud Marie _____ fille légitime _____
 de *Emile Chenaud* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Villedieu* _____ domicilié à *Valleyres* _____
 et de *Louise Henriette Susanne née Couco* _____
 de *Digle, Reynin & Ormont-sous.* _____
 Inscrit au présent registre le *vingt* *juin* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *seize* _____ sur la déclaration *du père.* _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Chenaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablais

Communiqué _____

N° 54.

Grob Louis Ami.

Le *dix-sept* *juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à *sept* heures _____ *trente* minutes du *soir*
 est _____ né à *Chessel* _____
Grob Louis Ami _____ fils légitime _____
 de *Pierre Edouard Grob* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Opund (Bernes)* domicilié à *Chessel* _____
 et de *Amélie Anna née Clément* _____
 de *Chessel, l'Isle & Courmery.* _____
 Inscrit au présent registre le *dix-huit* *juin* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *seize* _____ sur la déclaration *du père.* _____

Confirmé après lecture faite :

L. Grob.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil de *Gottstadt. (Bernes).* _____
Félix Chablais

N° 55.

Steinmann Ida
Charlotte.

Le vingt deux _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures _____ minutes du soir
est _____ née à Billeneuve _____
Steinmann Ida Charlotte fil le légitime _____
de Jean Ulrich Steinmann _____ Profession: peint _____
de Laupersoyl (Bern) domicilié à Billeneuve _____
et de Elisabeth née Gyger _____
de Gessenay (Bern) _____
Inscrit au présent registre le vingt deux deux _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de la mère.

Confirmé après lecture faite:

Elise Steinmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil de Laupersoyl (Bern) Félix Chablain

N° 56.

de Rham Jacqueline
Agnès.

Le trente deux _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à huit heures _____ minutes du matin
est _____ née à Roche _____
de Rham Jacqueline Agnès fil le légitime _____
de Jules Léon de Rham _____ Profession: ingénieur _____
de Giez (Val) _____ domicilié à Roche _____
et de Marie Louise née Du Pasquier _____
de Neuchâtel & de Stevies _____
Inscrit au présent registre le premier juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

J. de Rham

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil de Grandson.

Félix Chablain

N^o 57.
Lin Jenny alicé

Le trente Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Crebelley rive Noire
 Lin Jenny alicé _____ fille légitime
 de Henri Emile Lin _____ Profession: agriculteur
 de Lutry & Riez _____ domicilié à Crebelley
 et de Henriette Louise née Bride
 de Corbeyrier & Chateaud'Or
 Inscrit au présent registre le deux Juillet
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:
 Lin Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Officiers de l'Etat
 civil de Lutry & Riez.

Félix Chablain


N^o 58.
Cothézy Eveline
Julia

Le vingt trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à une heure _____ minutes du matin
 est _____ née à Tilleneuve
 Cothézy Eveline Julia _____ fille légitime
 de Jules Eugène Héli Cothézy _____ Profession: instituteur
 de Dompièrre _____ domicilié à Tilleneuve
 et de Eva Julia née Lenoir
 de Tilleneuve & Rossinière
 Inscrit au présent registre le vingt cinq Juillet
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:
 Eug. Cothézy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier des
 l'Etat civil de Lucens.

Félix Chablain


N° 59.

Chablaix Albin

Le vingt-trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à Villeneuve _____

Chablaix Albin _____ fils légitime _____
de filie Alexandre Chablaix Profession: agriculteur
de Oumont-dessous domicilié à Villeneuve _____
et de Fanny dite Louisa née Guillet _____
de Chassel _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:

Félix Chablaix


L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier d'état
civil d'Oumont-dessous.

Ch. David romp


N° 60.

Cathélaix Germaine
Henriette

Le vingt-trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à Chambon vère Roche _____

Cathélaix Germaine Henriette _____ fille légitime _____
de Charles David Cathélaix Profession: agriculteur
de Niville Oumont-dessous domicilié à Chambon _____
et de Élie Augustine Matthey né Jaquet _____
de Fallois _____


Inscrit au présent registre le vingt-cinq juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Charles Cathélaix


L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil d'Oumont-dessous.

Félix Chablaix


N^o 61.
 Michaud Germaine
 Louise.

Le trente et un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à six heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Roche _____

Michaud Germaine Louise _____ fil le légitime _____
 de Emile Francois Michaud _____ Profession: agriculteur
 de Roche _____ domicilié à Roche _____
 et de Rose Julie née Aubermoz _____
 de Yvonne et Aigle _____

Inscrit au présent registre le deux août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Michaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablain

N^o 62.
 Nicolet Laure
 Sophie.

Le douze août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à sept heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Talleyres rière Tilleneuve _____

Nicolet Laure Sophie _____ fil le légitime _____
 de Alois Vincent Louis Nicolet _____ Profession: agriculteur
 de Tilleneuve _____ domicilié à Talleyres _____
 et de Jenny Louise née Roche _____
 de Cocher _____

Inscrit au présent registre le douze août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alois Nicolet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablain

N° 63.

Durgniat Eugène
Henri.

Le vingt deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à six heures _____ minutes du matin
est né à Tillemeuve _____

Durgniat Eugène Henri fils légitime _____
de Henri Eugène Durgniat Profession: agriculteur
de Ormony-Dessous domicilié à Tillemeuve _____
et de Fanchette Marie Marguerite Dumusc ni Favre
de Torille & Rennezay _____

Inscrit au présent registre le vingt deux août _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Eugène Durgniat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormony-Dessous.

N° 64.

Gailloud Constant.

Le seize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures _____ minutes du matin
est né à Torille _____

Gailloud Constant fils légitime _____
de Henri Frédéric Gailloud Profession: agriculteur
de Tillemeuve, Torille & Rennezay domicilié à Torille _____
et de Marie nié Krebs
de Wattenwill (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq août _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Frédéric Gailloud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué _____

N° 65.
Dubort Eugénie.

Le vingt deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures _____ minutes du soir
est _____ née à Roche _____

Dubort Eugénie _____ fil le légitime _____
de Félix Aimé Dubort _____ Profession: agriculteur
des Blanches _____ domicilié à Roche _____
et de Marie née Schmidt _____
de Frutigen (Berne). _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq août _____
mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Dubort Félix

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Montreux.

Félix Chablain

N° 66.
Pastore Edouard
Victor.

Le vingt neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à Crest rière Villeneuve _____

Pastore ~~Charles~~ ^{Barthélemi} _____ fil s légitime _____
de Charles Barthélemi Pastore. Profession: cimenteur
de Inverio - Inferiore (Italie) domicilié à Crest _____
et de Elisa née Cause. _____
de Ormont - dessous & Leyzin. _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf août _____
mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Pastore

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

* prouvé le radiation des
eux noms ci - contre rem-
buis par ceux de :
Edouard Victor.
L'Officier de l'Etat Civil
Félix Chablain



Par lettre de bourgeoisie reçue
L. Briley, notaire à Moirans
et visa par le Conseil d'Etat
dans le délai légal, le
prénommé Pastore Edouard-
Victor a été reconnu bourgeois
de la Commune de Chardonnay.
Le 21 novembre 1916.
Inscrit le 8 décembre 1916.
L'Officier de l'Etat Civil.



N° 67.
Ruchet Germaine.

Le *huit* *et un* *août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ *seize* à *sept* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ née à *Grandchamp* *sièrè* *Tilleneuve* _____
Ruchet Germaine _____ fil le légitime _____
 de *Henri Ruchet* _____ Profession: *employé de fabrique*
 de *Ellon* _____ domicilié à *Grandchamp* _____
 et de *Pauline* *niè* *Rittener Ruff* _____
 de *Châteaud' Oes* _____
 Inscrit au présent registre le *deux* *Septembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *seize* _____ sur la déclaration d*u* *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Ruchet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil d'*Ellon*.

Félix Chablais

N° 68.
Borloz Marie
 Caroline.

Le *six* *Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ *seize* à *quatre* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ née à *Crest* *sièrè* *Tilleneuve* _____
Borloz Marie Caroline fil le légitime _____
 de *Louis Borloz* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Ormonz-dessous* _____ domicilié à *Crest* _____
 et de *Julie Louise* *niè* *Nicolet* _____
 de *Tilleneuve* _____
 Inscrit au présent registre le *Sept* *Septembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *seize* _____ sur la déclaration d*u* *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil d'*Ormonz-dessous*.

Félix Chablais

N° 69.
Martin Lina.

Le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures minutes du matin
 est née à Salleyres rière Villeneuve
Martin Lina fil le légitime
 de François Martin Profession: agriculteur
 de Villeneuve & Rossinière domicilié à Salleyres
 et de Sophie née Roche
 de Corsier.
 Inscrit au présent registre le dix-sept Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

François Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat civil de Rossinière.

Félix Chablain

N° 70.
Girard Louise
Elise.

Le dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures minutes du matin
 est née à Roche
Girard Louise Elise fil le légitime
 de Gustave François Louis Girard Profession: agriculteur
 de Roche domicilié à Roche
 et de Eugénie Octavie Ida née Cathélay
 de Ormont-Vessous, Torville & Remmaz.
 Inscrit au présent registre le vingt Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

H. Girard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félix Chablain

N° 71.

Dumusque Louis
Maurice.

Le vingt deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ seize à huit heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ né à Killemeue _____

Dumusque Louis Maurice fils légitime _____
de Edouard Louis Dumusque Profession: employé de fabrique
de Noville & Remyz domicilié à Killemeue _____
et de Marie Clotilde née Darbelley _____
de Liddes (Falais) _____Inscrit au présent registre le vingt quatre Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Louis Dumusque

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablais

Communiqué _____

N° 72.

Maison Marie
Rosine.

Le vingt neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ seize à neuf heures _____ quinze minutes du soir _____

est _____ née à Roche _____

Maison Marie Rosine _____ fille légitime _____
de Louis Maison _____ Profession: cuisinier _____
de Roche _____ domicilié à Roche _____
et de Marie Angeline née Besse _____
de Martigny-Combe (Falais) _____Inscrit au présent registre le trente Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Maison Besse

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablais

Communiqué _____

N^o 73.
Maison Jules
François.

Le vingt neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures trente minutes du soir
est né à Roche
Maison Jules François fils légitime
de Louis Maison Profession: cuisinier
de Roche domicilié à Roche
et de Marie Angeline née Besse
de Martigny - Bombe (Talais).
Inscrit au présent registre le trente Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Louis Maison Besse

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablais

Communiqué _____

N^o 74.
Preti Pierre Charles.

Le cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-
seize à huit heures trente minutes du matin
est né à Villeneuve
Preti Pierre Charles fils légitime
de Charles Gaudenzio Preti Profession: maçon
de Inverio - Inferio (Italie) domicilié à Villeneuve
et de Rose Eulalie née Milani
de Russo (Cessin).
Inscrit au présent registre le six Octobre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père
preti Charles

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablais

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

N^o 75.
Rentsch Ernest
Louis Gottlieb.

Le dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures _____ minutes du matin _____
est né à Sillencourt _____
Rentsch Ernest Louis Gottlieb fils légitime _____
de Gottlieb Rentsch _____ Profession: *Coucheur* _____
de Puchillon (Tribourg) domicilié à Sillencourt _____
et de Anne Marie Louise née: Bollat _____
de *Bez* _____
Inscrit au présent registre le douze Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de *pe* _____

Confirmé après lecture faite :

G. Rentsch

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat civil de Puchillon (Tribourg) *Félix Chablain*

N^o 76.
Vallotton Elisa.

Le douze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures _____ minutes du *soir* _____
est née à Sillencourt _____
Vallotton Elisa _____ fille légitime _____
de Louis Henri Vallotton _____ Profession: *Charbon* _____
de *S. Bleis* _____ domicilié à Sillencourt _____
et de Elisa née Porloz _____
de *Ormonz - Dessous* _____
Inscrit au présent registre le douze Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de *pe* _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Vallotton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Romammétier. *Félix Chablain*

N^o 77.
Büschi Robert.

Le seize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à onze heures _____ trente minutes du soir
 est _____ né à Villeneuve
Büschi Robert _____ fils légitime
 de Nicolas Büschi _____ Profession: tonnelier
 de Licki (Bernes) _____ domicilié à Villeneuve
 et de Elisabeth dite Anna née Maybach
 de Dumencoth. (Aouves) _____
 Inscrit au présent registre le dix-sept Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite :

N. Büschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'État Civil de Laupen (Bernes)

Félic Chablain


N^o 78.
Birchler Robert
français.


Le vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vers chez le Rey près Villeneuve
Birchler Robert français _____ fils légitime
 de françois jean Birchler _____ Profession: vannier
 de Einsiedeln (Schrytz) _____ domicilié à Vers chez le Rey
 et de Maria Emilia Albertina née Gezner
 de Einsiedeln _____
 Inscrit au présent registre le vingt Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Berobler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'État Civil d'Einsiedeln

Félic Chablain


Le 27 juin 1913, l'enfant
 déposé ci-contre, Birchler
 Robert Français, a acquis la
 bourgeoisie de la Commune
 de Lutry. (Vaud).

Inscrit le 1^{er} avril 1915
 L'Officier de l'État Civil:

H. Geny



N^o 79.
Bernard Louise

Le vingtsept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 Seize à six heures _____ minutes du matin
 est née à Villeneuve _____
 Bernard Louise _____ fil le légitime _____
 de Jean François Bernard _____ Profession : employé de fabrique
 de l'Isle _____ domicilié à Villeneuve _____
 et de Henriette née Nicolet _____
 de Villeneuve _____

Inscrit au présent registre le vingtsept Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-Seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Bernard François

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de l'Isle.

Félix Chablain

N^o 80.
Moray-Michaud
Jean Hermann

Le vingt-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 Seize à dix heures _____ minutes du Soir _____
 est né à Villeneuve _____
 Moray-Michaud Jean Hermann fils légitime _____
 de Jean Hyacinthe Moray-Michaud Profession : agriculteur
 de Croistorents (Talais) domicilié à Villeneuve _____
 et de Marie Amélie née Tassin _____
 de Croistorents _____

Inscrit au présent registre le trente Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-Seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Michaud Hyacinthe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Croistorents.

Félix Chablain

N^o 81.
Hugli mort-né.

Le deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à une heure _____ minutes du matin
est mort-né à Villeneuve _____
un enfant du sexe masculin fil & légitime _____
de Charles Henri Hugli _____ Profession: peint _____
de Biberen (Berne) _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Eugénie Julie née Roux _____
de Sainte-Croix _____
Inscrit au présent registre le trois Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de la mère _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Hugli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablain

N^o 82.
Riesen Adèle Marie

Le premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures _____ trente minutes du matin
est née à Villeneuve _____
Riesen Adèle Marie _____ fille légitime _____
de Friedrich Riesen _____ Profession: agriculteur _____
de Burgistein (Berne) _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Marie née Dupresne _____
de Leyzin _____
Inscrit au présent registre le trois Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Riesen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de Koichenethum (Berne).

Félix Chablain

N° 83.

Baud Joseph
adelin.

Le deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à trois heures _____ trente minutes du soir
est né à Remaz
Baud Joseph adelin _____ fils légitime _____
de André Jules Baud _____ Profession: tailleur de pierres
de Monnesin-Mornex (H^{te} Savoie) domicilié à Remaz
et de Julie Elise née Ruchat _____
de Grandcour.


Inscrit au présent registre le quatre Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Baud Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain


N° 84.

Dufaux Robert
Emile.

Le quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à quatre heures _____ trente minutes du matin
est né à Chessel
Dufaux Robert Emile _____ fils légitime _____
de Emile Dufaux _____ Profession: agriculteur
de Noville, Remaz s^{te} Châtelain domicilié à Chessel
et de Thérèse dite Rosa née Guilhaert _____
de Hebestorf. (Tubung.) _____

Inscrit au présent registre le cinq Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Emile Dufaux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Montreux.

Félix Chablain


N^o 85.
Zulauf Julia
Marie.

Le cinq Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à deux heures _____ minutes du matin
est _____ née à Tillemeuse _____
Zulauf Julia Marie _____ fille légitime _____
de Gustave François Zulauf _____ Profession: architecte _____
de Châteaud'Œx, décédé le _____ domicilié à douze Octobre, mil huit cent quatre-
vingt-seize _____
et de Emma Alice née Duprêne _____
de Leysin, domicilié à Tillemeuse, _____
Inscrit au présent registre le sept Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du grand-père _____

Confirmé après lecture faite:

François Zulauf

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Châteaud'Œx.

Félix Chablain

N^o 86.
Nello Germaine
Anne Sylvie.

Le quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Roche _____
Nello Germaine Anne Sylvie _____ fille légitime _____
de Silvio Giovanni Michele Angelo Nello Profession: gypseur _____
de Venise (Italie) _____ domicilié à Roche _____
et de Adèle Emilie Jeanette née Gallax _____
de Ormont-dessus, _____
Inscrit au présent registre le dix-huit Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Nello Silvio 3

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'état à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 87.
Stettler Julie
Louisa.

Le dix-huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à onze heures _____ minutes du matin
est née à Brebelley vers Noville _____
Stettler Julie Louisa _____ fille légitime _____
de Adolphe Marc Stettler _____ Profession: agriculteur
de Eggymyl (Berne) domicilié à Brebelley vers Noville
et de Sylvie née Althaus _____
de Langnau (Berne). _____
Inscrit au présent registre le dix-neuf Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

A. Stettler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil d'Eggymyl.

Félix Chablain

N^o 88.
Métraus mort-né

Le dix-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à sept heures _____ minutes du soir
est mort-né à Roche _____
un enfant du sexe masculin fils légitime _____
de Edouard Louis Emile Métraus _____ Profession: agriculteur
de Ghessel _____ domicilié à Roche _____
et de Marie Fanny née Ansermoz _____
de Yvermeix d'Aigle. _____
Inscrit au présent registre le vingt Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Métraus

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

Félix Chablain

N° 89.
 Ducret Albert
 Eugène.

Le vingt trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à cinq heures _____ minutes du matin

est _____ né à Tillemeuse _____

Ducret Albert Eugène fils légitime _____

de Marie Joseph Ducret _____ Profession: Tailleur de pierres

de Chollon (H. Savoie) domicilié à Tillemeuse _____

et de Emilié née Tarre _____

de Ormont-dessus. _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Ducret Joseph

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne.

Jéhi Chablain

N° 90.
 Chenaud Marguerite
 Marie.

Le vingt sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à deux heures _____ minutes du soir

est _____ née à Tillemeuse _____

Chenaud Marguerite Marie fil ^e légitime _____

de Alfred Chenaud _____ Profession: agriculteur

de Tillemeuse _____ domicilié à Tillemeuse _____

et de Sophie Emma née Merlin. _____

de Habère-Lullin (H. Savoie). _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Alfred Chenaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Jéhi Chablain

N^o 91.
Favrod Ida.

Le deux Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à sept heures _____ minutes du soir _____
est née à Tilleuveuve _____
Favrod Ida _____ fil le légitime _____
de Henri Auguste Favrod _____ Profession: agriculteur _____
de Noville Rennez & Châteaud'Orz, domicilié à Tilleuveuve _____
et de Jélie dite Marie née Bongzon _____
de Ormont - Dessous _____
Inscrit au présent registre le trois Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

H. Favrod Bongzon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil de Châteaud'Orz.

Jélie Chablais

N^o 92.
Nicolet Rose
Julie.

Le quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à sept heures _____ minutes du soir _____
est née à Tilleuveuve _____
Nicolet Rose Julie _____ fil le légitime _____
de François Nicolet _____ Profession: maréchal-ferrant _____
de Tilleuveuve _____ domicilié à Tilleuveuve _____
et de Julie Marguerite née Favre _____
de Ormont: dessus & Noville _____
Inscrit au présent registre le cinq Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____
François Nicolet

Confirmé après lecture faite:

François Nicolet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Jélie Chablais

N^o 93.
Sommer Marie
Anna.

Le quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Noville _____
Sommer Marie Anna _____ fille légitime _____
de Christian Edouard Sommer Profession: agriculteur _____
de Sumiswald (Berne). domicilié à Noville _____
et de Marie Marguerite née Borlat _____
de Ormont-dessous. _____

Inscrit au présent registre le six Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Edouard Sommer.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Sumiswald.

Félix Chablain

N^o 94.
Cullaz Joseph.
Ami.

Le Six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à trois heures _____ minutes du Soir _____
est _____ né à Killeneuve _____
Cullaz Joseph Ami _____ fils légitime _____
de Joseph Elie Cullaz _____ Profession: employé de fabrique
de Collegno (Piemont, Italie) domicilié à Killeneuve _____
et de Marie Fosette née Jordan _____
de Sembrancher (Valais). _____

Inscrit au présent registre le sept Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Joseph Culla

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 95.
Byrde Anna
Susanne.

Le vingt et un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ seize à neuf heures _____ minutes du Soir _____
est née à Flaucudrey (près Tilleneuve) _____
Byrde Anna Susanne _____ fille légitime _____
de Edouard Byrde _____ Profession: agriculteur _____
de Châteaud'Or _____ domicilié à Flaucudrey _____
et de Sophie Marguerite née Cochard _____
de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration d'un père. _____

Confirmé après lecture faite:

Edouard Byrde

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'état Civil de Châteaud'Or.

Félix Chablais

N^o 96.
Delary mort-née.

Le vingt six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ seize à quatre heures _____ minutes du Soir _____
est mort-née à Chessel (près du cimetière.) _____
une enfant du sexe féminin _____ fille légitime _____
de François Delary _____ Profession: agriculteur _____
de Touvry (Valais) _____ domicilié à Chessel _____
et de Marie Louise née Tionnet _____
de Bollombez - Mouraz _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration d'un père. _____

Confirmé après lecture faite:

François Delary.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

Félix Chablais

N^o 97.
Fogelsweid Henri
Felix.

Le vingt six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures _____ minutes du soir _____
est né à Roche _____

Fogelsweid Henri Felix _____ fils légitime _____
de Charles Emile Fogelsweid _____ Profession: agriculteur
de Roche _____ domicilié à Roche _____
et de Marie Angèle née Signat _____
de Touvry (Valais) _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Foguebuec

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Felix Chablais

Communiqué

N^o

Le N^o 97 de la présente page 137. mil huit cent quatre-vingt-
est celui de la dernière inscription faite dans l'année
1896 Les deux doubles du présent Registre, sont
conformes, ce que nous certifions fil légitime
de Villeneuve 31 Décembre 1896. Profession:
de L'Officier de l'Etat Civil: domicilié à Felix Chablais
et de _____

Vu le 6 janvier 97
A. Perrin
préfet

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite:

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

1897.

N^o 1.
Borloz mort-né.

Le deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à huit heures _____ minutes du matin
est ~~mort~~ né à Tilleneuve _____
un enfant du sexe masculin fils légitime _____
de David François Borloz Profession: agriculteur
de Ormont - Vessous domicilié à Tilleneuve _____
et de Suzette Emma née Fulauf _____
de Châteaud'Orx . _____

Inscrit au présent registre le quatre Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père . _____

Confirmé après lecture faite:

David Borloz

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablais

N^o 2.
Wolf Emile Jean.

Le deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Roche _____
Wolf Emile Jean _____ fils légitime _____
de Jean Gottlieb Wolf Profession: boulanger
de Lotzryl (Bemey) domicilié à Roche _____
et de Catherine Rose née Souillamog _____
de Saillon (Talaix) . _____

Inscrit au présent registre le quatre Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père . _____

Confirmé après lecture faite:

Jean Wolf

Communiqué à l'Officier de l'État
Civil de Lotzryl (Bemey).

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablais

N^o 3.
Tuenzieux Louis.

Le onze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à six heures _____ minutes du matin
est _____ né au clos du Moulin, vers Tillemeuve
Tuenzieux Louis _____ fils légitime _____
de Emile Eugène Rodolph Tuenzieux Profession: agriculteur
de Tillemeuve & du Châtelard domicilié au clos du Moulin _____
et de Elise née Baumann _____
de Bottenroyl (Argovie) _____
Inscrit au présent registre le onze Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Tuenzieux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil de Montreux.

Félix Chablain

N^o 4.
Ruchet Lucie
Marguerite.

Le dix Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Grandchamp, vers Tillemeuve _____
Ruchet Lucie Marguerite fille légitime _____
de Louis Eugène Ruchet _____ Profession: Employé de fabrique
de Olon _____ domicilié à Grandchamp _____
et de Marie Cecile née Mettan _____
de Moes (Valais) _____
Inscrit au présent registre le onze Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Eugène Ruchet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil d'Olon.

Félix Chablain

N^o 5.
 Burnod Hénriette
 Marguerite.

Le douze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à dix heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Killeneue _____
 Burnod Hénriette Marguerite fil le légitime _____
 de Emile Burnod _____ Profession: agent de police
 de Killeneue _____ domicilié à Killeneue _____
 et de Marie Julie née Gillieron _____
 de Servign. _____

Inscrit au présent registre le quatorze Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Burnod Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL:

Félic Chablais

Communiqué

N^o 6.
 Buser Emma.

Le quatorze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à midi heure _____ minutes du _____
 est _____ née à Roche _____
 Buser Emma _____ fil le légitime _____
 de Jacob Buser _____ Profession: agriculteur _____
 de Funzgen (Bâle-Campagne) domicilié à Roche _____
 et de Emma Hénriette née Humbert _____
 de Noville, Remay & le Lieu. _____

Inscrit au présent registre le quinze Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Jacques Buser

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL:

Félic Chablais

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat civil de Benniken.

N^o 7.
Curtin Henri
François.

Le seize Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à zéro heure _____ cinq minutes du matin
est _____ né à Villeneuve
Curtin Henri François _____ fils légitime _____
de Henri Emile Curtin _____ Profession: négociant propriétaire
de Genève _____ domicilié à Villeneuve
et de Louise Amélie née Calon _____
de Châtelard.

Inscrit au présent registre le dix-huit Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

H. Curtin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Genève.

Félix Chablais

N^o 8.
Favre Elise
Hélène.

Le vingt et un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures _____ minutes du soir
est _____ née à Villeneuve
Favre Elise Hélène _____ fille légitime _____
de Louis Samuel Jean Favre _____ Profession: agriculteur
de Ormont-dessus & Nozilles domicilié à Villeneuve
et de Marie Faustine Tlague née Culla _____
de Collegno (Italie).

Inscrit au présent registre le vingt-trois Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Louis Favre Culla

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormont-dessus.

Félix Chablais

N^o 9.
Kanel Rodolphe.

Le trente et un janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Villeneuve _____

Kanel Rodolphe _____ fils illégitime _____

de Rose Kanel _____ Profession: peint _____

de St Gingolph (H^{te} Lamié) domicilié à Villeneuve, fille elle-même _____

de François Kanel _____

de Louise née Porloy, à Villeneuve. _____

Inscrit au présent registre le deux février _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'Henriette Budy, _____

Sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite:

H^{te} Budy sage-femme.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 10.
Morod Jean
ami Louis.

Le premier février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à une heure _____ trente minutes du soir _____

est _____ né à Noville _____

Morod Jean Ami Louis fils légitime _____

de Charles Pierre Emile Morod Profession: maréchal _____

de Châclard, Noville & Remas domicilié à Noville _____

et de Dorothee Philippine née Seyer _____

de Seyer. _____

Inscrit au présent registre le deux février _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Charles Morod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Montreux.

Félix Chablain

N^o 11.
Langin Elise
Hermiette.

Le huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à onze heures _____ minutes du matin
est _____ née à Roche _____

Langin Elise Hermiette _____ fil le légitime _____
de Rodolphe Langin _____ Profession: agriculteur _____
de Roche _____ domicilié à Roche _____
et de Marie Elise née Richard _____
de Ormont-Bessus _____

Inscrit au présent registre le neuf février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de la sage-femme
Wuttrich, "ou la maladie du père." _____

Confirmé après lecture faite:

El. Wuttrich, Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Félix Chablain


N^o 12.
Sculati Adèle.

Le vingt quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Brest mère Tilleneuve _____

Sculati Adèle _____ fil le légitime _____
de Victor Sculati _____ Profession: charretier _____
de Porto-Kaltravaglia (Légnone, Italie) domicilié à Brest _____
et de Amélie née Nicolet _____
de Tilleneuve _____


Inscrit au présent registre le vingt cinq février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Sculati Victor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain


N^o 13.
Joly David Louis.

Le vingt six Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à sept heures _____ minutes du Soir _____
est né à Villeneuve _____
Joly David Louis _____ fils légitime _____
de Louis Joly _____ Profession: agriculteur _____
de Villeneuve _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Julie Adèle née Maillon _____
de Villeneuve & Veytaux _____
Inscrit au présent registre le vingt sept février _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite :

Joly

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

N^o 14.
Mottier née-morte.

Le premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures _____ minutes du matin _____
est morte-née à Villeneuve _____
une enfant du sexe féminin fille légitime _____
de David Constant Mottier Profession: agriculteur _____
de Ormont - dessous domicilié à Villeneuve _____
et de Marie Cathérine née Penquid _____
de Pagnas (Valais). _____
Inscrit au présent registre le premier Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Mottier Constant

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

N^o 15.
Aviolat Henri
Félix

Le premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à trois heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Châtelard rive Villeneuve _____
Aviolat Henri Félix _____ fils légitime _____
de Samuel Louis Aviolat _____ Profession: agriculteur
de Ormonf. Dessous domicilié à Châtelard _____
et de Elise Marianno née Petitvermet _____
de Aigle à Yverne. _____
Inscrit au présent registre le deux Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Aviolat Samuel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormonf. dessous.

Félix Chablain

N^o 16.
Borloz Félix
François.

Le trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né au Petit Cerveau rive Villeneuve _____
Borloz Félix François _____ fils légitime _____
de Auguste Borloz _____ Profession: agriculteur
de Ormonf. Dessous domicilié au Petit Cerveau _____
et de Fanchette Marie née Nicolet _____
de Villeneuve. _____
Inscrit au présent registre le trois Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Auguste Borloz, Nicot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil d'Ormonf. dessous.

Félix Chablain

N^o 97.
Bersier Julie

Le six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à huit heures _____ trente minutes du matin

est _____ née à Tilleneuve _____

Bersier Julie _____ fille légitime _____

de Sidore Bersier _____ Profession: Employé de fabrication _____

de Cugy (Fribourg) domicilié à Tilleneuve _____

et de Fanny Louise née Stucki _____

de Froshöchstetten (Berne) _____

Inscrit au présent registre le sept Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de père. _____

Confirmé après lecture faite:

Bersier Sidore

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Cugy.

N^o 18.
Cossetto Jean
Marie

Le dix-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à onze heures _____ minutes du soir

est _____ né à Tilleneuve _____

Cossetto Jean Marie _____ fils légitime _____

de Jean Cossetto _____ Profession: potier ambulante _____

de Ronco-Canavese (Curin, Italie) domicilié à Tilleneuve _____

et de Angèle née Biglino _____

de Ronco-Canavese (Curin, Italie) _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de père. _____

Confirmé après lecture faite:

Jean Cossetto

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué à la Chancellerie
l'Etat à Lausanne.

Par lettre de bourgeoisie
signée E. Delay, notaire à
Tilleneuve et visée par le
Conseil d'Etat dans le
délai légal, le prénommé
Cossetto Jean-Marie, a
été reçu bourgeois des
communes de Noville et
Prenny, le 7 novembre
1916.

le 8 décembre 1916
Officier de l'Etat Civil:

H. Leroy



N^o 40.
Nicolet Gustave
Alphonse.

Le trente Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Villeneuve
Nicolet Gustave Alphonse fils légitime _____
de Jean Nicolet _____ Profession: batelier _____
de Villeneuve _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Elisa née Lavanchy _____
de Savigny, Forêt & Montprezres. _____
Inscrit au présent registre le trente Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Jean Nicolet

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N^o 20.
Bertholet Louisa

Le trente et un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ née à Villeneuve
Bertholet Louisa _____ fille légitime _____
de Jean Louis Bertholet _____ Profession: agriculteur _____
de Villeneuve _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Marie Sophie Marianne née Favre _____
de Ormont-dessus. _____
Inscrit au présent registre le premier avril _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Bertholet-Favre

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N° 21.
Monod Philippe
Charles.

Le trente et un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Villeneuve _____

Monod Philippe Charles _____ fils légitime _____

de Jean Gabriel Philippe Monod Profession: agriculteur _____

de Châtelain, Torille & Penney domicilié à Villeneuve _____

et de Marie née Gucknecht _____

de Agrisroyl (Foribourg.) _____

Inscrit au présent registre le premier avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de père. _____

Confirmé après lecture faite:

Monod Philippe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Montreux.

N° 22.
Guay Hermiette
Clémentine.

Le deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à dix heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ née à Roche _____

Guay Hermiette Clémentine _____ fille légitime _____

de Henri Guay _____ Profession: agriculteur _____

de Roche _____ domicilié à Roche _____

et de Sophie Amélie née Michaud _____

de Roche. _____

Inscrit au présent registre le cinq avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de père. _____

Confirmé après lecture faite:

H. Guay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué _____

N^o 22.
Cosandey Auguste
Louis Chéophile.

Le cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du Soir _____
est _____ né à Remag _____
Cosandey Auguste Louis Chéophile fils légitime _____
de Emile Daniel Cosandey Profession: agriculteur _____
de Lassel _____ domicilié à Remag _____
et de Henriette Alice née Ducertot _____
de Chebeaux _____
Inscrit au présent registre le six avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

E. Cosandey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablais

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil de Granges.

N^o 23.
Dupertuis dit Brioux
Lea Elise.

Le neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Brest rue Killemeur _____
Dupertuis dit Brioux Lea Elise fil lez légitime _____
de Charles Rodolphe Dupertuis dit Brioux Profession: agriculteur _____
de Killemeur & Ormont-dessous domicilié à Brest _____
et de Louise Madeleine née Brettag _____
de Agettes (Falais) _____
Inscrit au présent registre le onze avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Brioux Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablais

Communiqué à l'Officier de l'État
Civil d'Ormont-dessous.

N^o 24.
Stettler Georges
François

Le douze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à La Rossat rive Noire, où la mère est en séjour
Stettler Georges François _____ fils légitime _____
de François Stettler _____ Profession: jardinier _____
de Eggiryl (Berne) domicilié à Sevey _____
et de Sophie née Dumusc _____
de Noire & Remaz. _____

Inscrit au présent registre le treize avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

François Stettler.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Officiers de l'Etat
Civil d'Eggiryl & de Sevey.

Félix Chablain

N^o 25.
Dupertuis dit Briaux
Auguste Henri.

Le quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à six heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Tilleneuve _____

Dupertuis dit Briaux Auguste Henri fils légitime _____
de Henri Dupertuis dit Briaux Profession: Employé de fabrique _____
de Tilleneuve & Ormont-Dessous domicilié à Tilleneuve _____
et de Elise née Bertholet _____
de Tilleneuve. _____

Inscrit au présent registre le dix-sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Dupertuis dit Briaux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormont-Dessous.

Félix Chablain

N° 26.

Vallotton Louis
François.Le dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures _____ minutes du matin

est _____ né à Plancudrey rière Killeneuve _____

Vallotton Louis François fil ^s légitime _____

de Charles Samuel Vallotton Profession: agriculteur

de s Blés _____ domicilié à Plancudrey _____

et de Caroline née Vallotton _____

de s Blés _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Vallotton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Romanelles.

Félix Chablais

N° 27.

Mouille Rose
Louise.Le vingt-trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à dix heures _____ minutes du soir

est _____ née à Killeneuve _____

Mouille Rose Louise fil ^{le} légitime _____

de Jules Célestin Mouille Profession: manoeuvre

de Chollon (Melleris H. Lavoie) domicilié à Killeneuve _____

et de Marie Marguerite Dubelluit née Bersier _____

de Massonges (Valais). _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Le père déclare ne pas savoir écrire
et n'a pas de marque habituelle.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablais

N^o 28.
Buvri Sophie Elise

Le vingt deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Tilleneuve _____

Buvri Sophie Elise _____ fils légitime _____

de Jakob Buvri _____ Profession: agriculteur _____

de St. Stephan (Berne) domicilié à Tilleneuve _____

et de Marie Louise née Schwitzguebel _____

de Gessenay (Berne). _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre avril _____


mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Jakob Buvri _____

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de St. Stephan.

Félix Chablain


N^o 29.
Nicolet François

Le vingt neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à sept heures _____ minutes du matin _____

est _____ né à Crest près Tilleneuve _____

Nicolet François _____ fils légitime _____

de Jacques François Nicolet _____ Profession: agriculteur _____

de Tilleneuve _____ domicilié à Crest _____

et de Marie Catherine née Bertholet _____

de Tilleneuve. _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf avril _____

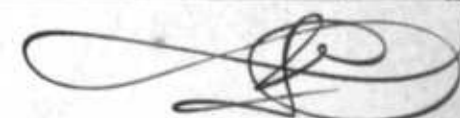
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

François Nicolet
3

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablain


N° 30.

Bertholet Laure.

Le vingt neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à une heure _____ minutes du matin

est _____ née à Killeneuve

Bertholet Laure _____ fille légitime _____

de Marc François Bertholet Profession : négociant

de Killeneuve _____ domicilié à Killeneuve

et de Elise née Kallotton _____

de Clés _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf avril _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

F. Bertholet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablaix


N° 31^{re}Favre François
Edouard.

Le douze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du matin

est _____ né à Killeneuve

Favre François Edouard fils légitime _____

de François David Favre Profession : agriculteur

de Ormont-Vessus _____ domicilié à Killeneuve

et de Louise Adèle Marie née Nicolet _____

de Killeneuve _____


Inscrit au présent registre le douze Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

François Favre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'état civil d'Ormont-Vessus.

Félix Chablaix


N^o 31.²
 Romanello Marie

Le douze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à une heure _____ minutes du soir
 est _____ née à Remmaz _____
 Romanello Marie _____ fil le légitime _____
 de Louis Romanello _____ Profession: manœuvre
 de Sainte-Tuttine (Italie) domicilié à Remmaz _____
 et de Angèle Catherine née Matta _____
 de Mazzei (Italie) _____
 Inscrit au présent registre le treize Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Romanello Luigi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 32.
 Köhli Rosalie

Le seize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ née à la Gotallaz rive Villeneuve _____
 Köhli Rosalie _____ fil le légitime _____
 de Samuel Köhli _____ Profession: agriculteur
 de Hallnach (Berne) domicilié à la Gotallaz _____
 et de Anna Marie née Sieber _____
 de Dieterswyl (Berne). _____
 Inscrit au présent registre le dix-huit Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Köhli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil de Hallnach.

Félix Chablain

N^o 33.
Schira Charles
Alexis.

Le dix-huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à une heure _____ Trente minutes du matin

est _____ né à Noville _____

Schira Charles Alexis _____ fils légitime _____

de Remigio Schira _____ Profession: gypseur _____

de Loco (Cessin) _____ domicilié à Noville _____

et de Elise Adèle née Gailloud _____

de Noville & Remanz _____

Inscrit au présent registre le vingt Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Schira Remigio

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier des
l'Etat Civil des Loco.

Félix Chablain

N^o 34.
Porloz Elisa
Marguerite.

Le dix-huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à six heures _____ minutes du matin

est _____ née à Crebelley rive Noville _____

Porloz Elisa Marguerite _____ fille légitime _____

de Edouard Alexandre Frédéric Porloz Profession: agriculteur _____

de Noville, Roche & Ormont-Vessous domicilié à Crebelley _____

et de Louisa Sylvie née Porloz _____

de Ormont-Vessous, Roche, Noville & Remanz _____

Inscrit au présent registre le vingt Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Porloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier des
l'Etat Civil d'Ormont-Vessous.

Félix Chablain

N^o 35.
Gétaz mort-né.

Le vingt trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à dix heures _____ minutes du matin
est mort-né à Roche _____

un enfant du sexe masculin fil *s* légitime _____
de Auguste Gétaz _____ Profession: Charpentier
de Châteaud'Ors _____ domicilié à Roche _____
et de Louisa Famy née Chevalley _____
de Champtauray _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Gétaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué _____

N^o 36.
Salli Jenny Marie

Le vingt deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à onze heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Silleneuve _____

Salli Jenny Marie _____ fil *le* légitime _____
de Prosper François Salli _____ Profession: mineur _____
de Bressa (Novare, Italie) domicilié à Silleneuve _____
et de Adèle Anna née Burnod _____
de Silleneuve _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Le père déclare ne pas savoir écrire
et n'a pas de marque habituelle.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

N^o 37.
Candaux Susanne
Alice.

Le trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures _____ minutes du matin
est _____ née à Killeneuve _____
Candaux Susanne Alice _____ fille légitime _____
de Ernest Louis Candaux _____ Profession : Employé fédéral
de Premier _____ domicilié à Killeneuve _____
et de Rose Louise née Roy _____
de Premier _____
Inscrit au présent registre le quatre juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Candaux Louis.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Romandinmôtier

Félix Chablain


N^o 38
Echenard Alois
Félix.

Le trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Chessel _____
Echenard Alois Félix _____ fils légitime _____
de Gustave François Echenard _____ Profession : agriculteur
de Chessel & Comant-Pessous domicilié à Chessel _____
et de Louise Melanie née Fernier _____
de Chessel _____
Inscrit au présent registre le quatre juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Echenard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormant-Pessous.

Félix Chablain


N° 39.
Coppex Prosper
Baptiste.

Le six juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures _____ minutes du soir
 est _____ né _____ aux Boulaux - rue Chessel
Coppex Prosper Baptiste fils il légitime _____
 de Augustine Anais Coppex - Profession: Point _____
 de Vouvy (Valais) domicilié aux Boulaux, fille elle-même
 de Eloi Coppex _____
 de Lauvette née Guadent _____
 Inscrit au présent registre le huit juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration de Léontine
Fracheboud, sage femme _____

Confirmé après lecture faite :

Léontine Fracheboud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil de Vouvy.

Félix Chablain

N° 40.
Della - Juanna Elisè.

Le seize juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ quarante minutes du matin
 est _____ née à Roche
Della - Juanna Elisè - fils le légitime _____
 de Jean Della - Juanna - Profession: journalier _____
 de Falstagna (Italie) domicilié à Roche _____
 et de Mattea née Gebellin _____
 de Falstagna (Italie) _____
 Inscrit au présent registre le dix-neuf juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite :

Dalla Justina Zionami

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 41.
Girardoz Emma
Julie.

Le vingt sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du matin
est née à Plancoudrey rive Tilleneuve _____
Girardoz Emma Julie _____ fille légitime _____
de André Auguste Girardoz Profession: Agriculteur
de Châtel Tabouaue (St Savoy) domicilié à Plancoudrey _____
et de Elise Marguerite née Knebel _____
de La Savoye _____
Inscrit au présent registre le vingt sept juin _____
mil huit cent quatre-vingt- dix - sept sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Girardoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablais

N^o 42.
Dumusc Julia.

Le vingt sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à onze heures _____ trente minutes du soir
est née à Tilleneuve _____
Dumusc Julia _____ fille légitime _____
de Emile Jules Dumusc Profession: agriculteur
de Noville s Remay domicilié à Tilleneuve _____
et de Emilie née Ticolet _____
de Tilleneuve _____
Inscrit au présent registre le vingt huit juin _____
mil huit cent quatre-vingt- dix - sept sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Dumusc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félix Chablais

N° 43.
Girardoz Henriette.

Le trente juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Villeneuve _____
Girardoz Henriette _____ fils légitime _____
de Jean Girardoz _____ Profession: négociant
de Châtel d'Abondance (St-Sauve) domicilié à Villeneuve _____
et de Marie Suzanne née Falotton _____
de S. Clés. _____
Inscrit au présent registre le premier juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

J. Girardoz
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N° 44.
Causse Adrien

Le trente juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à six heures et trente _____ minutes du soir _____
est _____ né à Vallayres sur Villeneuve _____
Causse Adrien _____ fils légitime _____
de Frédéric Antoine Causse _____ Profession: agriculteur
de Ormont-Versous & Leyron domicilié à Vallayres _____
et de Amélie née Brion _____
de St-Saphorin, Lavaux _____
Inscrit au présent registre le trois juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Causse Frédéric
Communiqué aux officiers d'Etat
civil d'Ormont-Versous & Leyron.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Ch. Paro

N° 45.

Delavy Alfred
Emmanuel.

Le onze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du ~~soir~~ matin
est _____ né à Roche _____

Delavy Alfred Emmanuel fil légitime _____
de César Delavy _____ Profession: agriculteur
de Vourey _____ domicilié à Roche _____
et de Marie-Louise née Crachsel _____
de St-Hilaire, Vos, Côte. _____

Inscrit au présent registre le onze juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:

Delavy César

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier d'état
civil de Vourey.

Ch. Pasore suppl.

N° 46.

Crachsel Albert

Le onze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Roche _____

Crachsel Albert fil légitime _____
de fiancé Louis Oscar Crachsel Profession: employé aux ch. de fer
de Saint-Etienne, Berne domicilié à Roche _____
et de Marie Olim née Bastian _____
de Louis le Lannier, France. _____

Inscrit au présent registre le onze juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:

Crachsel L.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier d'état civil
de Saint-Etienne.

Ch. Pasore suppl.

N° 47.
Vesin Julie

Le onze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à six heures _____ minutes du matin
est _____ née à Villeneuve _____

Vesin Julie _____ fille légitime _____
de Louis Amédée Vesin _____ Profession: carrier _____
de Chollon Haute-Savoie domicilié à Villeneuve _____
et de Monéni Cherraux _____
de Villeneuve _____

Inscrit au présent registre le treize juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Vesin Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat.

Ch. Daru rempl.

N° 48.
Zahn Ron Mira

Le dix-huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Villeneuve _____

Zahn Ron Mira _____ fille légitime _____
de Gottlieb Zahn _____ Profession: commerçant _____
de Rüscheegg (Borne) domicilié à Villeneuve _____
et de Justine Mira Nicolier _____
de Oleyres _____

Inscrit au présent registre le vingt juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Gottlieb Zahn

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier d'état
civil de Rüscheegg.

Ch. Daru rempl.

N° 49.

Le dix-neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à trois heures _____ minutes du matin

est _____ né à Villeneuve _____

Deramen Théodore _____ fils légitime _____

de Pauline Alice Deramen _____ Profession: _____

de Noville _____ domicilié à Villeneuve, fille elle-même

et de Louis Deramen _____

de Saine Louis Sir. _____

Inscrit au présent registre le vingt juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Fanny _____

Morte, sage-femme à Noville. _____

Confirmé après lecture faite:

Fanny Morte Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Chr. Fournier

Communiqué

N° 50.

Cosendey Charles
Louis.

Le vingt huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du soir

est _____ né à Roche _____

Cosendey Charles Louis _____ fils légitime _____

de Louis Alfred Frédéric Cosendey _____ Profession: agriculteur

de Sattel _____ domicilié à Roche _____

et de Julie Charlotte née Morel _____

de Chardonne. _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Cosendey Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Granges.

Deramen Théodore.
Par acte de légitimation de
ce jour, signé devant l'Officier
de l'Etat Civil soussigné
Nicole Adrien de Villeneuve
& son épouse Pauline Alice
née Deramen, dont le
mariage a eu lieu le
même jour, ont reconnu
Deramen Théodore
comme étant leur enfant
légitime par leur mariage.
En conséquence l'enfant
Deramen Théodore
prend le nom de Nicole
Théodore, fils légitime
des sus-mentionnés.
Fournier le 22 mai 1908.
L'Officier de l'Etat Civil:
Félix Chablain



N^o 51.
Sulliger Marguerite
Eglantine.

Le vingt huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à trois heures _____ minutes du Soir
est _____ née à Tilleneuve _____
Sulliger Marguerite Eglantine fil le légitime _____
de Félix Sulliger _____ Profession: Employé J.S.
de Freisimmen (Bernes) domicilié à Tilleneuve _____
et de Hénriette Joséphine née Curdy _____
de St Guigolph (France). _____
Inscrit au présent registre le trente et un juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Sulliger Félix

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier
de l'Etat Civil de Freisimmen.

Félix Chablain

N^o 52.
Byrde né-mort.

Le treize août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à huit heures _____ minutes du matin
est mort- né à Tilleneuve _____
un enfant du sexe masculin fil le légitime _____
de Louis Emile Byrde Profession: Employé au J.S.
de Châteaud' Oex _____ domicilié à Tilleneuve _____
et de Elise née Glappey _____
de Tilleneuve. _____
Inscrit au présent registre le quatorze août _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Byrde Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félix Chablain

N^o 53.
Glappay Jules
Edouard.

Le treize août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Villeneuve _____
Glappay Jules Edouard fils légitime _____
de Auguste Glappay _____ Profession: agriculteur
de Villeneuve _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Caroline née Pienzeux _____
de Villeneuve & du Châtelard _____
Inscrit au présent registre le quatorze août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Auguste Glappay

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N^o 54.
Félix Alice Emma.

Le douze août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à onze heures _____ minutes du soir
est _____ née à Roche _____
Félix Alice Emma _____ fille légitime _____
de Emile Louis Félix _____ Profession: scienc _____
de La Rogerie _____ domicilié à Roche _____
et de Lina née Bernex _____
de Villard-Bramard _____
Inscrit au présent registre le quatorze août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Félix

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Talézieux.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

N^o 55
 Nicolet Julia.
 Germaine.

Le douze août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à onze heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Tilleuveu _____

Nicolet Julia Germaine fille légitime _____
 de Jules Nicolet _____ Profession: agriculteur
 de Tilleuveu _____ domicilié à Tilleuveu _____
 et de Julie Ida née Dulon _____
 de Horville, Remanzu Tilleuveu. _____

Inscrit au présent registre le quatorze août _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Jules Nicolet Dula

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablaix

Communiqué _____

N^o 56.
 Borloz Marie
 Louise.

Le dix-huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à dix heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Talleyres rière Tilleuveu _____

Borloz Marie Louise _____ fille légitime _____
 de Charles Borloz _____ Profession: agriculteur
 de Ormont - dessous domicilié à Talleyres _____
 et de Marie Georgine née Affolter _____
 de Halten (Solothurn). _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf août _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Charles Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablaix

Communiqué à l'Officier des
 d'Etat Civil d'Ormont - dessous.

N^o 57.
Jaquet alicé
Caroline.

Le vingt trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à sept heures _____ trente minutes du matin
est _____ né e à Roche _____
Jaquet alicé Caroline fil le légitime _____
de Joseph Jules Jaquet — Profession: agriculteur
de Suadens (Fribourg) domicilié à Roche _____
et de Marie Angélique née Christin _____
de Bernex (H^e Savoie) _____
Inscrit au présent registre le vingt cinq août _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Jules Jaquet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Suadens.

Félix Chablaix

N^o 58.
Henchoz Albert
David.

Le trente août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Roche _____
Henchoz Albert David fil s légitime _____
de Jules Henri Henchoz Profession: agriculteur
de Rossinières _____ domicilié à Roche _____
et de Elisa Sda née Nothier _____
de Ormont - Vessoub. _____
Inscrit au présent registre le premier Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Jules Henchoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Rossinières

Félix Chablaix

N^o 50.
 Graf Gustave
 Frédéric Louis.

Ensuite d'un acte notarié
 F. Satche, à Lausanne, du 2
 décembre 1914 et visé par
 le Conseil d'Etat, le prénom
 Graf Gustave Frédéric Louis
 a été reçu bourgeois de la
 Commune de Lausanne.
 Inscrit le 2 février 1915.



Communiqué au Département de
 Justice et Police à Lausanne et
 à l'officier de l'Etat-Civil
 à Lausanne.

Officier de l'Etat-Civil.
 C. Leuf
 20/1/15

Le vingt cinq août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à une heure _____ minutes du matin
 est né à Corbelley rière Nozille, où la mère est en séjour

Graf Gustave Frédéric Louis fils légitime _____
 de Frédéric Gustave Graf Profession: Employé _____
 de Noales (Bavière) domicilié à Oberfeismering (Bavière) _____
 et de Frédérique Victorine née Borloz _____
 de Ormont-Vessous, Roche, Nozille & Remay.

Inscrit au présent registre le premier Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration de l'oncle.

Confirmé après lecture faite:

Borloz Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne.

N^o 60.
 Nottier Susanne
 Marie Amette.

Le vingt neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à quatre heures _____ minutes du soir
 est née à Roche _____

Nottier Susanne Marie Amette fille légitime _____
 de Charles François Nottier Profession: meunier _____
 de Ollon & Ormont-Vessous domicilié à Roche _____
 et de Fanny Amette née Spoor _____
 de Bolligen (Berne).

Inscrit au présent registre le premier Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Nottier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué aux Officiers de l'Etat
 Civil d'Ollon & Ormont-Vessous.

N^o 61.
Cipolla André.

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à onze heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Villeneuve _____

Cipolla André _____ fils légitime _____
de André Francesco Cipolla Profession: maçon _____
de Gemignaga (Como, Italie) domicilié à Villeneuve _____
et de Thérèse née Spozio _____
de Mucino (Italie) _____


Inscrit au présent registre le trois Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Cipolla André

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain


N^o 62.
Bernier Edouard
Louis Marie.

Le trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à huit heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Chessel _____

Bernier Edouard Louis Marie fils légitime _____
de Emile Rosolph Bernier Profession: agriculteur _____
de Chessel _____ domicilié à Chessel _____
et de Henriette Louise Clément née Deluz _____
de Chessel, L'Isle & Courmignons. _____


Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Ch Bernier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Félix Chablain


N^o 63.
Stettler Lucien
Marcel.

Le quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à la Rossat rière Torilles _____
Stettler Lucien Marcel _____ fil s légitime _____
de Jules Stettler _____ Profession: agriculteur
de Eggwyyl (Bernes) domicilié à la Rossat _____
et de Dinée dite Caroline née Trollus _____
de Torille s Remay _____
Inscrit au présent registre le Seize Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Stettler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Eggwyyl.

Félix Chablain

N^o 64.
Borloz Robert.
Edouard.

Le quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ né à Tilleneuve _____
Borloz Robert Edouard _____ fil s légitime _____
de Charles Louis Borloz _____ Profession: cordonnier
de Ormant - dessous domicilié à Tilleneuve _____
et de Elisa née Gavin _____
de Tulliens _____
Inscrit au présent registre le dix-sept Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Chs. Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormant - dessous.

Félix Chablain

N° 65.

Cullay né-mort,

Le vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à deux heures _____ minutes du Soir
 est mort-né à Villeneuve _____

un enfant du sexe masculin fils légitime _____
 de Cullay Maurice Antoine _____ Profession : journalier _____
 de Collogno, (Piémont, Italie) domicilié à Villeneuve _____
 et de Marguerite née Culsand _____
 de Ormant-dessus « Novello _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Antoine Culla Culsand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablais

N° 66.
Nicolet Maurice.

Le vingt trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à quatre heures _____ minutes du Soir
 est _____ né à Villeneuve _____

Nicolet Maurice _____ fils légitime _____
 de Samuel Nicolet _____ Profession : agriculteur _____
 de Villeneuve _____ domicilié à Villeneuve _____
 et de Bertha née Siegenthaler _____
 de Crub. (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Nicolet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablais

N^o 67.
Millesi Judith.

Le trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à dix heures minutes du matin
est né à Tors chez le Roy, rière Villeneuve
Millesi Judith fil légitime
de Charles Omobono Millesi Profession: tailleur de pierres
de Roncobello (Coste, Curin) domicilié à Tors chez le Roy
et de Marie Séverine née Létay
de Roncobello.

Inscrit au présent registre le quatre Octobre
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Milesi Omobono

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 68.
Chevalley Charles
Louis.

Le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures quing minutes du soir
est né à Roche
Chevalley Charles Louis fil légitime.
de Henri Charles Louis Chevalley Profession: agriculteur
de Champtauvoz domicilié à Roche
et de Marie Almie Trida née Richard
de Roche.

Inscrit au présent registre le quatre Octobre
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Charles Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Combremont.

Félix Chablain

N^o 60.
Borlog Rose
Marguerite.

Le six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ née à Brest mère Tillemeur
Borlog Rose Marguerite fille légitime _____
de Louis Borlog _____ Profession: agriculteur
de Ormant - dessous domicilié à Brest _____
et de Julie Louise née Ticolet _____
de Tillemeur _____

Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Borlog

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil d'Ormant-dessous.

Jésus Chablain

N^o 70.
Culand Isaac
Samuel Louis.

Le Sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à sept heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Tillemeur
Culand Isaac Samuel Louis fils légitime _____
de Jean Louis Culand _____ Profession: agriculteur
de Noville, Rennez, Ormant - dessous domicilié à Tillemeur _____
et de Louise, née Pilet _____
de Tillemeur _____

Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Culand Pilet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil d'Ormant-dessous.

Jésus Chablain

N° 71.
Ternier Germaine
Elise.

Le huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à Chessel _____
Ternier Germaine Elise _____ fil le légitime _____
de Emile Ernest Ternier _____ Profession : agriculteur
de Chessel _____ domicilié à Chessel _____
et de Marie Emilie née Ternier _____
de Chessel _____
Inscrit au présent registre le dix octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Ternier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Félix Chablain

N° 72.
Vieday Blanche

Le neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Roche _____
Vieday Blanche _____ fil le légitime _____
de Louis Vieday _____ Profession : agriculteur
de Crissier _____ domicilié à Roche _____
et de Hélène Cécile née Gillieron _____
de Puidoux & Servion _____
Inscrit au présent registre le dix octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Vieday

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'État Civil de Romanel.

Félix Chablain

N° 73.
Vireday Rose.

Le neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à six heures _____ minutes du Soir _____
est _____ née à Roche _____
Vireday Rose _____ fil de légitime _____
de Louis Vireday _____ Profession: agriculteur
de Crissier _____ domicilié à Roche _____
et de Hélène Cécile née Gillieron _____
de Puidoux & Servion. _____
Inscrit au présent registre le dix Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Vireday

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Romanel.

Félix Chablain

N° 74.
de Rham Marcel
Edmond.

Le dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à sept heures _____ cinquante minutes du matin _____
est _____ né à Roche _____
de Rham Marcel Edmond fil de légitime _____
de Jules Léon de Rham _____ Profession: ingénieur
de Giez (Taud) _____ domicilié à Roche _____
et de Marie Louise née Du Pasquier _____
de Neuchâtel & Fleurion _____
Inscrit au présent registre le douze Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

S. de Rham

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Grandson

Félix Chablain

N° 75.
Contre Francis
Henri.

Le onze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Villeneuve _____

Contre Francis Henri fils légitime _____

de Paul Contre _____ Profession: Carrier _____

de Vieille-Adour, (M^{tes} Francis) domicilié à Villeneuve _____

et de Bertha Ida née Guye _____

de la Côte-aux-Fées & du Grand Bourgeau (Neuchâtel) _____

Inscrit au présent registre le douze Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Contre _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'état à Lausanne.

Félix Chablain


N° 76.
Michaud Lucie
Marie.

Le quinze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à six heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Roche _____

Michaud Lucie Marie _____ fille légitime _____

de Edouard Michaud _____ Profession: agriculteur _____

de Roche _____ domicilié à Roche _____

et de Marie Louise née Maillard _____

de Chesalles & Dullit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Michaud _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablain


N° 77.
Clément Valentine
Eugénie.

Le vingt octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à Chessel _____

Clément Valentine Eugénie fil le légitime _____
de Eugène Clément _____ Profession : agriculteur
de Chessel, Isle & Cuarnens domicilié à Chessel _____
et de Marie Léa Eléonore née Guillet _____
de Chessel _____

Inscrit au présent registre le vingt et un octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Clément

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablais

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil de l'Isle.

N° 78.
Coppex Seanne
Marguerite.

Le vingt six octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à huit heures _____ minutes du soir
est _____ née à Roche _____

Coppex Seanne Marguerite fil le légitime _____
de Louis Coppex _____ Profession : Employé du S.D.
de Tavory (Valais), domicilié à Roche _____
et de Angèle née Fumey _____
de Tavory _____

Inscrit au présent registre le vingt sept octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Coppex Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablais

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil de Tavory.

N^o 70.
Roche Marie
Susanne.

Le vingt six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à trois heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Killeneuve _____

Roche Marie Susanne _____ fil le légitime _____

de Henri Roche _____ Profession: agriculteur _____

de Corsier _____ domicilié à Killeneuve _____

et de Marie Louise née Coquis _____

de Liddes (Valais) _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Roche

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Corsier.

Féli Chablain

N^o 80
Lanz Louise
Anna.

Le six Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Killeneuve _____

Lanz Louise Anna _____ fil le légitime _____

de Jacob André Lanz _____ Profession: bûcheron _____

de Rohrbach (Berne) domicilié à Killeneuve _____

et de Louise née Schär _____

de Balgonyl (Argovie) _____

Inscrit au présent registre le sept Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration du père _____

Jacob Lanz.

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Rohrbach.

Féli Chablain

N° 81.
Rizzi Marie
Savine.

Le huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à huit heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Tilleuveuse _____
Rizzi Marie Savine _____ fille légitime _____
de Antoine Rizzi _____ Profession: tailleur de pierres
de Tiggü (Côme) _____ domicilié à Tilleuveuse _____
et de Caroline née Luatti _____
de Tiggü _____
Inscrit au présent registre le huit Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Rizzi Antoine

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain


N° 82.
Chenaud Charles.

Le quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à huit heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Tilleuveuse _____
Chenaud Charles _____ fils légitime _____
de Alfred Chenaud _____ Profession: agriculteur
de Tilleuveuse _____ domicilié à Tilleuveuse _____
et de Sophie Emma née Merlin _____
de Habère-Lullin (H^{te} Savoie) _____
Inscrit au présent registre le quinze Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Chenaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablain


N^o 83.
Rasca Ambroise Louis.

Le *seize Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à *deux heures* _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *Villeneuve*
Rasca Ambroise Louis _____ fils *légitime*
 de *Emile Auguste Rasca* _____ Profession: *maçon*
 de *Brissago (Como, Italie)* domicilié à *Villeneuve*
 et de *Anne Elisabeth née Marthe*
 de *Serpicloz (Tribourg)*
 Inscrit au présent registre le *dix-sept Novembre*
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept* sur la déclaration de *père*

Confirmé après lecture faite:

Emile Rasca

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain


N^o 84.
Ruchet Hortense.

Le *dix-sept Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à *une heure* _____ minutes du *matin*
 est _____ née à *Villeneuve*
Ruchet Hortense _____ fille *légitime*
 de *Henri Ruchet* _____ Profession: *employé de fabrique*
 de *Ollon* domicilié à *Villeneuve*
 et de *Pauline née Rittener Ruff*
 de *Châteaud'Os.*
 Inscrit au présent registre le *dix-sept Novembre*
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept* sur la déclaration de *père*.

Confirmé après lecture faite:

Henri Ruchet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL:

Communiqué à l'Officier des
 l'Etat Civil d'Ollon.

Félix Chablain


N° 85.
Oyon Georges
Fernand.

Le dix-sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à une heure _____ trente minutes du matin
est _____ né à Villeneuve _____
Oyon Georges Fernand fils légitime _____
de François Louis Oyon _____ Profession: agriculteur.
de Bes _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Virginie Marie née Biollay _____
de Mabsonges (Valais) _____
Inscrit au présent registre le dix-huit Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de la sage-femme.

Confirmé après lecture faite: M^{lle} Budy Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Bes.

Félix Chablain

N° 86.
Favrod Hélène

Le vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à Villeneuve _____
Favrod Hélène _____ fil le légitime _____
de Henri Auguste Favrod _____ Profession: agriculteur
de Noire, Remy, Châteaud'Os domicilié à Villeneuve _____
et de Féli dite Marie née Bonzon _____
de Ormant - Vessaux _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

H. Favrod Bonzon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Châteaud'Os.

Félix Chablain

N^o 87.
Solet Emilie.

Le vingt et un Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à six heures trente minutes du soir
est née à Tilleneuve
Solet Emilie fille légitime
de Emile Solet Profession: maréchal-ferrant
des Thiolyres de Châtillens domicilié à Tilleneuve
et de Elise née Chappuis
de Tilleneuve.

Inscrit au présent registre le vingt deux Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Emile Solet.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Oron.

N^o 88.
Favre né-mort

Le vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à une heure minutes du soir
est mort-né à Tilleneuve
un enfant du sexe masculin fils légitime
de Louis Charles Favre Profession: agriculteur
de Oronot-Vessus domicilié à Tilleneuve
et de Henriette Louise née Pilet
de Tilleneuve.

Inscrit au présent registre le vingt-huit Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Ch. Favre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Félix Chablain

Communiqué

N^o 89.
Hugli Maurice.

Le vingt huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Killeneuve _____

Hugli Maurice _____ fils légitime _____

de Charles Henri Hugli _____ Profession: journalier _____

de Biberen (Bernes) domicilié à Killeneuve _____

et de Eugénie Julie née Roux _____

de Sainte-Croix. _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de la grand-mère
maternelle. _____

Confirmé après lecture faite:

Marie Jenny Roux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Biberen.

Félic Chablain

N^o 90.
Morel Gustave
Louis.

Le trente Novembre _____ mil-huit cent quatre-vingt-
dix-sept à dix heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Killeneuve _____

Morel Gustave Louis _____ fils légitime _____

de Henri Gustave Morel _____ Profession: agriculteur _____

de Chardoms _____ domicilié à Killeneuve _____

et de Jenny Favre née Nicolet _____

de Ormont-dessus et Noville. _____

Inscrit au présent registre le premier Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Gustave Morel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Corsier.

Félic Chablain

N° 91.
Morel née-morte

Le trente Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dis-sept à dis heures trente minutes du soir
 est mort-née à Killeneure
 une enfant du sexe féminin fil le légitime
 de Henri Gustave Morel Profession: agriculteur
 de Charbonne domicilié à Killeneure
 et de Jenny Favre née Nicolet
 de Ormont-Vessus & Torville
 Inscrit au présent registre le premier Décembre
 mil huit cent quatre-vingt- dis-sept sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite:

Gustave Morel.

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablais

N° 92.
Nicolet Louise
Elisa.

Le deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dis-sept à huit heures minutes du matin
 est née à Kalleyres rière Killeneure
Nicolet Louise Elisa fil le légitime
 de Alois Vincent Louis Nicolet Profession: agriculteur
 de Killeneure domicilié à Kalleyres
 et de Jenny Louise née Roche
 de Corsier
 Inscrit au présent registre le trois Décembre
 mil huit cent quatre-vingt- dis-sept sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite:

Alois Nicolet.

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablais

N^o 93.
Cathélay Jean.

Le quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du soir
est né à Crebelley nière Noville
Cathélay Jean _____ fils légitime
de Louis Emile Cathélay _____ Profession: agriculteur
de Noville & Ormont - dessous domicilié à Crebelley
et de Lina née Huber
de Wädensweill.

Inscrit au présent registre le cinq Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Louis Cathélay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormont - dessous.

Félix Chablain

N^o 94.
Borloz né-mort.

Le treize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du matin
est mort-né à Killeneuve
un enfant du sexe masculin fils légitime
de David François Borloz _____ Profession: agriculteur
de Ormont - dessous domicilié à Killeneuve
et de Juliette Emma née Zulauf
de Châteaud'Or.

Inscrit au présent registre le treize Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

David Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

Félix Chablain

N^o 95.
Chabloz Louis
Isaac Emile.

Le vingt six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à douze heures _____ minutes du jour _____
est _____ né à Roche _____

Chabloz Louis Isaac Emile _____ fils légitime _____
de Samuel Pierre Louis Chabloz _____ Profession: forgeron _____
de Châteaud'Or _____ domicilié à Roche _____
et de Sophie Marie née Digerens _____
de Lutry _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite:

Chabloz Louis.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Châteaud'Or.

Félix Chablain

N^o 96.
Corthésy Blanche
Elida.

Le vingt cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à trois heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Tilleneuve _____

Corthésy Blanche Elida _____ fille légitime _____
de Jules Eugène Héli Corthésy _____ Profession: instituteur _____
de Dompierre _____ domicilié à Tilleneuve _____
et de Eva Julia née Lenoir _____
de Tilleneuve & Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt sept Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-sept sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite:

Eug. Corthésy.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :


Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Lucens.

Félix Chablain

N° 1.

Le N° 96 de la précédente page 187. ~~mil huit cent quatre-vingt~~
est celui de la dernière ~~ins~~ inscription faite dans ~~les~~ l'année 1897.
~~est~~ né à Les deux doubles du présent Registre sont conformes.

Ce que nous certifions. ~~est~~ fil ~~est~~ légitime
de Villeneuve, le 31 Décembre 1897. Profession: L'Officier de l'Etat Civil.

de domicile  Félix Chablain
et de

de Un double a été remis le premier mil huit cent
Inscrit au présent registre le quatre vingt dix huit, à l'Autorité
~~mil huit cent quatre-vingt~~ Cantonale, en ~~sur la déclaration~~ vertu de l'article
2. de la loi.

~~Confirmé après lecture faite:~~

L'atteste:





L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:



Communiqué

N°

Le mil huit cent quatre-vingt-
à heure minutes du

est né à
fil : légitime

de Profession:

de domicilié à

et de
de

Inscrit au présent registre le
mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration d

Confirmé après lecture faite:

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué

N° 1.
Cournier Esaië
Daniel.

Le deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Villeneuve
Cournier Esaië Daniel _____ fils légitime _____
de Marc Daniel Cournier _____ Profession: peintre _____
de Genève _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Lina née Studer _____
de Zürich.

Inscrit au présent registre le quatre Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de père.
Cournier

Confirmé après lecture faite:

voir la signature ci-dessus.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Genève.

Félix Chablain

N° 2.
Pilet Louis.

Le huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Villeneuve
Pilet Louis _____ fils légitime _____
de Louis Alvin Pilet _____ Profession: agriculteur _____
de Villeneuve _____ domicilié à Villeneuve _____
et de Louise née Rosset _____
de Vevey & Villeneuve.

Inscrit au présent registre le huit Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite:

M. Pilet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Félix Chablain

N° 3.
Amiquet Jeanne
Marie Marguerite

Le quatorze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à six heures _____ quinze minutes du matin
est _____ née à Roche _____
Amiquet Jeanne Marie Marguerite fil le légitime _____
de Charles Félix Amiquet _____ Profession: agriculteur
de Ollon _____ domicilié à Roche _____
et de Sylvie Marguerite née Pether _____
de Digbe - _____
Inscrit au présent registre le quatorze Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite:

Charles Amiquet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ollon

Félix Chablain

N° 4.
Pot Marie Amélie

Le dix-sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Roche _____
Pot Marie Amélie _____ fille légitime _____
de Ernest Pot _____ Profession: Employé de fabrique
de Sauvry (Talais) domicilié à Roche _____
et de Chais Marie née Levet _____
de Sauvry - _____
Inscrit au présent registre le dix-sept Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite:

Pot Ernest

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Sauvry

Félix Chablain

N^o 5
 Clausen Henriette
 Louise -

Le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à neuf heures minutes du soir
 est née à Noville
 Clausen Henriette Louise fille légitime
 de Augustin Longinus Robert Clausen Profession: agriculteur
 de Ermen (Salais), domicilié à Noville
 et de Marie Louise née Borlat
 de Ormont - dessous.
 Inscrit au présent registre le dix-sept Janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Clausen Robert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil de Ermen.

Félix Chablaix

N^o 6.
 Favrod François
 Paul.

Le seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à deux heures minutes du soir
 est né aux Graugettes, rière Noville.
 Favrod François Paul fils légitime
 de Charles François Favrod Profession: agriculteur
 de Château d'Or, Noville Remay, domicilié aux Graugettes
 et de Louise Céline née Echard
 de Chessel & Ormont - dessous.
 Inscrit au présent registre le dix-huit Janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Favrod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat
 Civil de Château d'Or.

Félix Chablaix

Vu le 20. Janvier 98
 A. Cluzin
 Maire

N^o 7.
Noello Albert
Gaetano.

Le dix-huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ vingt minutes du matin
est _____ né à Roche _____

Noello Albert Gaetano _____ fils légitime _____
de Silvio Giovanni Michele Angelo Noello Profession: *gypseur* _____
de Venise (Italie) domicilié à Roche _____
et de Adèle Emilie Teannette née Gallay _____
de Ormout-Dessus _____

Inscrit au présent registre le vingt et un Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

meurillio 3

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

N^o 8.
Chablain Jules
Emile

Le vingt-huit janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures trente _____ minutes du matin
est _____ né à Villeneuve _____

Chablain Jules Emile _____ fils légitime _____
de Félix Alexandre Chablain Profession: *agriculteur* _____
de Ormout-Dessus domicilié à Villeneuve _____
et de Fanny dite Louisa née Guilleb _____
de Chrossel _____

Inscrit au présent registre le trente janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Félix Chablain

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL :

Communiqué à l'officier d'état
civil d'Ormout-Dessus.

Ch. Pasou

N^o 9
Molliet Rose
Louise.

Le *trente et un Janvier* mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *six* heures minutes du *soir*

est né(e) à *Roche*

Molliet Rose Louise fil^e légitime

de *François Xavier Molliet* Profession: *agriculteur*

des *Allinges* (M^{te} Savoye) domicilié à *Roche*

et de *Marie Henriette née Jaquet*

de *Suaders* (Fribourg).

Inscrit au présent registre le *trois février*


mil huit cent quatre-vingt- *dis-huit* sur la déclaration de *l'oncle*

Confirmé après lecture faite :

Jules Jaquet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain


N^o 10
Diemünsch Victor.

Le *deux février* mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *sept* heures minutes du *soir*

est né à *Vers chez le Rey* (rivière Villeneuve)

Diemünsch Victor fil^s légitime

de *Jean Diemünsch* Profession: *vendeur ambulante*

de *Gaillard* (domicilié à *St. Julien* France) domicilié à *Vers chez le Rey*

et de *Philippine née Odermatt*

de *Stans* (Unterwalden)

Inscrit au présent registre le *quatre février*

mil huit cent quatre-vingt- *dis-huit* sur la déclaration de *le père*.

Confirmé après lecture faite :

*Le père déclare ne pas savoir écrire
et n'a pas de marque habituelle.*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain


N° 11.

Dupertuis Louise
Sophie.

Le cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né à Tillemeuse _____
Dupertuis Louise Sophie fil le légitime _____
de Henri Emile Dupertuis Profession : agriculteur
de Ormont - Vessous domicilié à Tillemeuse _____
et de Sophie Clara née Girois _____
de Grandevent. _____
Inscrit au présent registre le six février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Dupertuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormont - Vessous.

Félix Chablais

N° 12.

Coulon Louis
Henri.

Le neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né à Remay _____
Coulon Louis Henri fil le légitime _____
de Emile Edouard Coulon Profession : agriculteur
de Châtelain, Nozille & Remay domicilié à Remay _____
et de Henriette née Saladey _____
de Tillemeuse. _____
Inscrit au présent registre le neuf février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Coulon Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Montreux.

Félix Chablais

N° 13.

Allamand Auguste.

Le dix février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à quatre heures minutes du matin est né à Roche

Allamand Auguste fils légitime de François Alexis Allamand Profession: Employé de fabrique de Ormont-Vessuz domicilié à Roche et de Elisabeth Monthoux née Lumbummen de Bière.

Inscrit au présent registre le onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Alexis Allamand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil d'Ormont-Vessuz.

Félix Chablain

N° 14.

Arnaudo Pauline Hélène.

Suivant communication de l'Officier de l'Etat Civil d'Alighe, cette enfant a été légitimée par le mariage subséquent de ses parents Serlod Jules Alois, d'Ormont-Vessuz, domicilié à Tilleneuve et Arnaudo Clara de Augustta, de Savigliano (Provence) de Cuni, Italie) aussi à Tilleneuve. L'acte de légitimation a été dressé le jour du mariage, le onze Mai, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à Alighe. En conséquence, l'enfant Arnaudo Pauline Hélène prend le nom Serlod Pauline Hélène fille légitime des susnommés.

Le onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à cinq heures minutes du soir est née à Tilleneuve

Arnaudo Pauline Hélène fil le il légitime de Clara Augusta Arnaudo Profession: point de Savigliano. (Cuni, Italie) domiciliée à Tilleneuve, fille-elle-même de Vincent Arnaudo et de Louise Joséphine née Bongon.

Inscrit au présent registre le douze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de la sage-femme Henriette Budry, qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite:

M^{lle} Budry Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Félix Chablain

Tilleneuve le 12. Mai 1898. L'Officier de l'Etat Civil: Félix Chablain



N° 15.

Mottier Henri
Alfred.

Le treize février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du soir
est _____ né à Tilleneuve _____
Mottier Henri Alfred _____ fils légitime _____
de Alfred Frédéric Mottier Profession: agriculteur
de Ormont-Vessous domicilié à Tilleneuve _____
et de Marie Louise née Lénériaz _____
de Chardonne & Tuidoux _____
Inscrit au présent registre le quatorze février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Mottier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil d'Ormont-Vessous.

Félix Chablais

N° 16.

Duvanel Berthe.

Le seize février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du matin
est _____ né(e) à Tilleneuve _____
Duvanel Berthe _____ fille légitime _____
de Joseph Duvanel Profession: négociant
de Brot (Neuchâtel) domicilié à Tilleneuve _____
et de Clotilde Helène née Mauley _____
de Chésard & St. Martin _____
Inscrit au présent registre le dix-sept février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jos Duvanel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Brot.

Félix Chablais

N^o 17.
 Borloz Gustave
 René Louis.

Le quinze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à une heure _____ minutes du soir
 est _____ né à Roche _____

Borloz Gustave René Louis fils légitime _____
 de Charles Alphonse Borloz Profession: Employé de fabrique
 de Noville Remas, Roche domicilié à Roche _____
 et de Louise Emilie née Nicolet _____
 de Villeneuve _____

Inscrit au présent registre le dix-sept février _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Borloz Ch. Alphonse

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
 l'Etat Civil d'Orvault - Vessous.

Félix Chablain

N^o 18.
 Cestuy Rose
 Elisa Julie

Le dix-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Villeneuve _____

Cestuy Rose Elisa Julie fille légitime _____
 de Elisa Louise Cestuy Profession: point _____
 de Lutry, Tillette & Tuidoux domiciliée à Villeneuve, fille-elle-même
 de Jean Isaac Cestuy _____
 de Marianne Antoinette née Chablain _____

Inscrit au présent registre le dix-huit février _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration d'Henriette Budry
 sage-femme, qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

M^{lle} Budry sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Officiers de l'Etat
 Civil de Lutry, Cully & Chesbres.

Félix Chablain

N^o 19.
Rentsch Robert
Emile.

Le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures minutes du soir
est né à Tillemeuve
Rentsch Robert Emile fils légitime
de Gottlieb Rentsch Profession: *baucher*
de Buchillon (Erlbourg) domicilié à Tillemeuve
et de Anne Marie Louise née Pollat
de *Blz*.

Inscrit au présent registre le dix-neuf février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

G. Rentsch

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier de
l'État Civil de Buchillon.

Félix Chablain

N^o 20.
Nicolet Lina
Cécile.

Le vingt et un février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure trente minutes du soir
est née à Talleyres près Tillemeuve
Nicolet Lina Cécile fille légitime
de François Louis Nicolet Profession: *agriculteur*
de Tillemeuve domicilié à Talleyres
et de Julie Eda née Chenaud
de Tillemeuve.

Inscrit au présent registre le vingt deux février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Louis Nicolet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

Félix Chablain

N° 21.
Cuany Germaine
Lucie.

Le trois Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures minutes du matin
est née à La Grange Neuve sièrè Reunay
Cuany Germaine Lucie fil de légitime
de Charles Samuel Cuany Profession: agriculteur
de Chevroux domicilié à La Grange Neuve
et de Louise née Durey
de Cronay.
Inscrit au présent registre le quatre Mars
mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Charles Cuany

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Grandesour.

Félix Chablaix

N° 22.
Badoux Jean
Ami.

Le quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures minutes du matin
est né à Crebelley sièrè Noville
Badoux Jean Ami fil de légitime
de Eli Frédéric Badoux Profession: agriculteur
de Bremin domicilié à Crebelley
et de Louise Marie née Tilet
de Villeueux.
Inscrit au présent registre le cinq Mars
mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Eli Badoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Lucens.

Félix Chablaix

N° 23.

Perret Louis Marie
Henri.

Le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure minutes du matin

est né à Noville

Perret Louis Marie Henri fil légitime

de Gustave Henri Mars Perret Profession: agriculteur

de Terey, Tillemeuse, Noville-Remay domicilié à Noville

et de Marie Louise née Dumusque

de Noville. s Remay.

Inscrit au présent registre le sept Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Gustave Perret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Féli Chablain

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Terey.

N° 24.

Currian Hélène
Emilie.

Le treize Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures minutes du matin

est née à Noville

Currian Hélène Emilie fil légitime

de Louis Henri Currian Profession: agriculteur

de Châteaud'Orz domicilié à Noville

et de Josephine Louise née Roch

de Port-Palais.

Inscrit au présent registre le quinze Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Henri Currian

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Féli Chablain

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Châteaud'Orz.

Rectification
Par ordre du Département de jus-
tice, police du canton de Vaud
du 4 juillet 1857, l'inscription ci-
dessus est rectifiée, en ce sens que
l'enfant soit désigné comme étant
originaire de Terey, Tillemeuse
Noville, Remay, Bouteux-
Châtelard, Gouire et non de Terey
Tillemeuse, Noville, Remay
seulement

Tillemeuse le 8 juillet 1857
Officier de l'Etat Civil



Feillaud
4 février 1899
A. Chablain
Préfet

Les copies de l'acte par le N° 24. des
inscriptions de l'année 1898. de suite se trouvent
dans le volume commençant par le N° 25.
Les que nous certifions.
Tillemeuse le 15 Mars 1899.
Officier de l'Etat Civil:
Féli Chablain



N° 23.

Perret Louis Marie
Henri.

Le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure minutes du matin

est né à Noville

Perret Louis Marie Henri fil légitime

de Gustave Henri Mars Perret Profession: agriculteur

de Terey, Tilleneuve, Noville, Remay domicilié à Noville

et de Marie Louise née Dumusque

de Noville, s. Remay.

Inscrit au présent registre le sept Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Gustave Perret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué à l'Officier de
l'Etat Civil de Terey.

N° 24.

Currian Hélène
Emilie.

Le treize Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures minutes du matin

est née à Noville

Currian Hélène Emilie fil légitime

de Louis Henri Currian Profession: agriculteur

de Châteaud'Orz domicilié à Noville

et de Josephine Louise née Roch

de Port - Palais.

Inscrit au présent registre le quinze Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Henri Currian

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Félix Chablain

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Châteaud'Orz.

Rectification
Par ordre du Département de jus-
tice, police du canton de Vaud
du 4 juillet 1857, l'inscription ci-
dessus est rectifiée, en ce sens que
l'enfant soit désigné comme étant
originaire de Terey, Tilleneuve
Noville, Remay, Bouteux-
Châtelard, Gouire et non de Terey
Tilleneuve, Noville, Remay
seulement

Tilleneuve le 8 juillet 1857
Officier de l'Etat Civil



Feillard
4 février 1899
A. Chablain
Préfet

Les copies de l'acte par le N° 24. des
inscriptions de l'année 1898. de suite se trouve
dans le volume commençant par le N° 25.
Les que nous certifions.
Tilleneuve le 15 Mars 1899.
Officier de l'Etat Civil:
Félix Chablain



24.	Arviolat	Germaine Auguste
25.	Ansermoz	Emile Auguste
36.	Ammeter	Linas
54.	Allamaud	marcel.
65.	Aubert	Julia
78.	Aigroz	Blanche Marie
100.	Arnaudo	Guen François
121.	Aubert	Eugenie
146.	Arviolat	Henri Felix
190.	Amiquet	Francoise Marie Marguerite
195.	Allamaud	Auguste
195.	Arnaudo	Julius Helene

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Recu
Par ord
de 4 ju
l'infant
origine
noville
Chateau
Kilencu
seulom
Kille
Coffe



Fili
Challair

5	Bertholet	alice	153	Buvri	Sophie Elik
7	Burnod	Julie Louise	154	Bertholet	Laure
8	Bertholet	Louis Emile	156	Borloz	Elisa Marguerite
9	Borloz	mort - nee	165	Byrde	ne - short
10	Burnod	alice Jeanne Marguerite	167	Borloz	Marie - Louise
11	Borloz	Alphonse Alexis	171	Borloz	Robert - Edouard
15	Bondevs	Julia Alexis	174	Borloz	Rose Marguerite
17	Baud	Madeline	186	Borloz	ne - mort
20	Bonnavais	Irinite Louise	196	Borloz	Gustave Rene Louis
26	Busset	mort - nee	199	Badsus	Jean Ami
33	Busch	Alice			
39	Borloz	Saul Henri			
43	Burnens	Julie Louise			
44	Borloz	Charles Albert			
45	Bertholet	Tiolette			
47	Byrde	Helene Caroline			
50	Borloz	Auguste			
52	Borloz	Emile			
55	Bertholet	Sophie Senny Amelie			
55	Borloz	Elise			
56	Borloz	Lina			
57	Buser	Louis Marie			
58	Burnod	Esther			
58	Burnod	Henniette			
60	Borloz	Augusta			
60	Borloz	Marguerite Bertha Sylvie			
61	Buser	Eugene Emile			
63	Baud	Jean Joseph Eugene			
65	Bertholet	Charles Auguste			
70	Buffet	Constantin Eugene Louis			
70	Bergoz	Francois David			
77	Böhlenblutt	Armand Henri			
81	Bersier	Henri Sidore			
89	Borgon	Julia Abramo			
96	Borloz	Georges Henri			
101	Borloz	Francois Louis			
122	Borloz	Marie Caroline			
127	Büschi	Robert			
127	Birchler	Robert Francois			
128	Bernard	Louise			
130	Baud	Joseph Adelin			
136	Byrde	Anna Susanne			
140	Borloz	mort - nee			
141	Burnod	Henniette Marguerite			
141	Buser	Emma			
146	Borloz	Felix Francois			
147	Bertholet	Julia			
148	Bertholet	Louisa			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Recu
Par ord
de 1790
du 4 ju
l'infant
origine
ville
Chate
Tillinc
seulem
Bille
Coffe



Edi
Challair

5	Cullaz	filles d'Antoine
14	Chavannes	Paul Riepphe Joseph Emmanuel
25	Chablais	Albert Jules
29	Culand	Auguste Francois mile
32	Coppex	Edouard Pierre
39	Cathelaz	Chéophile Henri
42	Collomb	Marguerite Sophie
48	Carvin	Lina Louisa
51	Coulin	Louise Henriette
54	Cipolla	Elisa
59	Cullaz	Maurice Antoine Joseph
66	Curtin	Charles Louis
76	Cathelaz	Pierre Alois
83	Chautrens	Marie Emilie
102	Coppex	Alphonse
107	Crolla	Marcel Ambroise
110	Cathelaz	Jaques
112	Curdy	Augustine Aline
115	Chenaud	Marie
117	Corthéy	Coréine Julia
118	Chablais	Albert
118	Cathelaz	Germaine Henriette
133	Chenaud	Marguerite Marie
135	Cullaz	Joseph Ami
142	Curtin	Henri François
147	Cossetto	Jean Marie
150	Cosandey	Auguste Louis Chéophile
158	Candaux	Suzanne Alice
159	Coppes	Tropper Baptiste
164	Cosandey	Charles Louis
170	Cipolla	André
172	Cullaz	né - mort
173	Cherdley	Charles Louis
174	Culand	Isaac Samuel Louis
177	Contre	François Henri
178	Clement	Valentine Eugénie
179	Coppes	Jeanne Marguerite
180	Chenaud	Charles
186	Cathelaz	Jean
187	Chabloy	Louis Haze Emile
187	Corthéy	Blanche Elida
191	Clauten	Henriette Lucie
192	Chablais	Jules Emile
194	Coulin	Louis Henri
199	Courany	Germaine Lucie

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1

Acte
Par ord
de 1790
du 4 ju
toute est
l'enfant
originair
Nouvelle
Chateau

Millenc
seulem

Nilla
1790



1



Fili
Chateau

8	Dupertuis	Elise Anna
15	Dufrene	enfant Emma Alice
18	Ducrot	Louis Alfred
23	Dulon	Reni Jules
32	Dormond	Hilene Susanne
34	Lumusque	Henri Francois
35	Dappen	Marguerite Elise
50	De Lessin	Francois
54	Leppieraz	Eda
66	Delacretz	Ferdinand Henri
67	Dupertuis	Elise
68	Dupertuis	Henriette
80	Dupertuis	Louis Jules
81	Dufaux	Rosa Emilie
82	Descartiers	Lambson
90	Dupertuis	Alice Alida
93	Dupertuis dit Briaux	Henri Auguste
99	Diemunsch	Francois Jean
99	Dappen	Elise Sophie
104	Dappen	Emile Constant
114	Desvoignes	Arnold Emile
116	de Rhain	Jaqueline Agnes
120	Durquiat	Eugene Henri
124	Lumusque	Louis Maurice
130	Dufaux	Robert Emile
133	Ducrot	Albert Eugene
135	Delavy	mont - nill
150	Dupertuis dit Briaux	Lea Elise
151	Dupertuis dit Briaux	Auguste Henri
159	Della - Ludanna	Elise
160	Dumobe	Julia
162	Delavy	Louis Emmanuel
164	Delamere	Theodore
176	de Rhain	Marcel Edmond
193	Diemunsch	Victor
194	Dupertuis	Louis Sophie
196	Duvanel	Berthe

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Recd,
Par. ord
le 1. pa
le 4 ju
ville est
enfant
origine
ville,
hat de
alluncu
seulom

Hille
croye



6



11
Ely Chalkley

71. Eschler Robert.
74. Echenard Marie Louise
77. Echenard Marguerite Aline
78. Echenard Albert Felix.

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

24	Forkis	Marquerite	Fernande
42	Favre	Marquerite	Louise
69	Farrod	Heléne	Cécile
73	Felix	Auguste	Emile
74	Furmay	Louis	Casimir
87	Favre	Aièle	Eugénie
102	Favre	Esther	Elise
107	Favre	Edouard	Louis
134	Farrod	Ida	
137	Fogelweid	Hemi	Felix
142	Favre	Elise	Heléne
154	Favre	Francois	Edouard
166	Felix	Alice	Emme
182	Farrod	Heléne	
183	Favre	Mé-mort	
191	Farrod	Francis	Paul

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

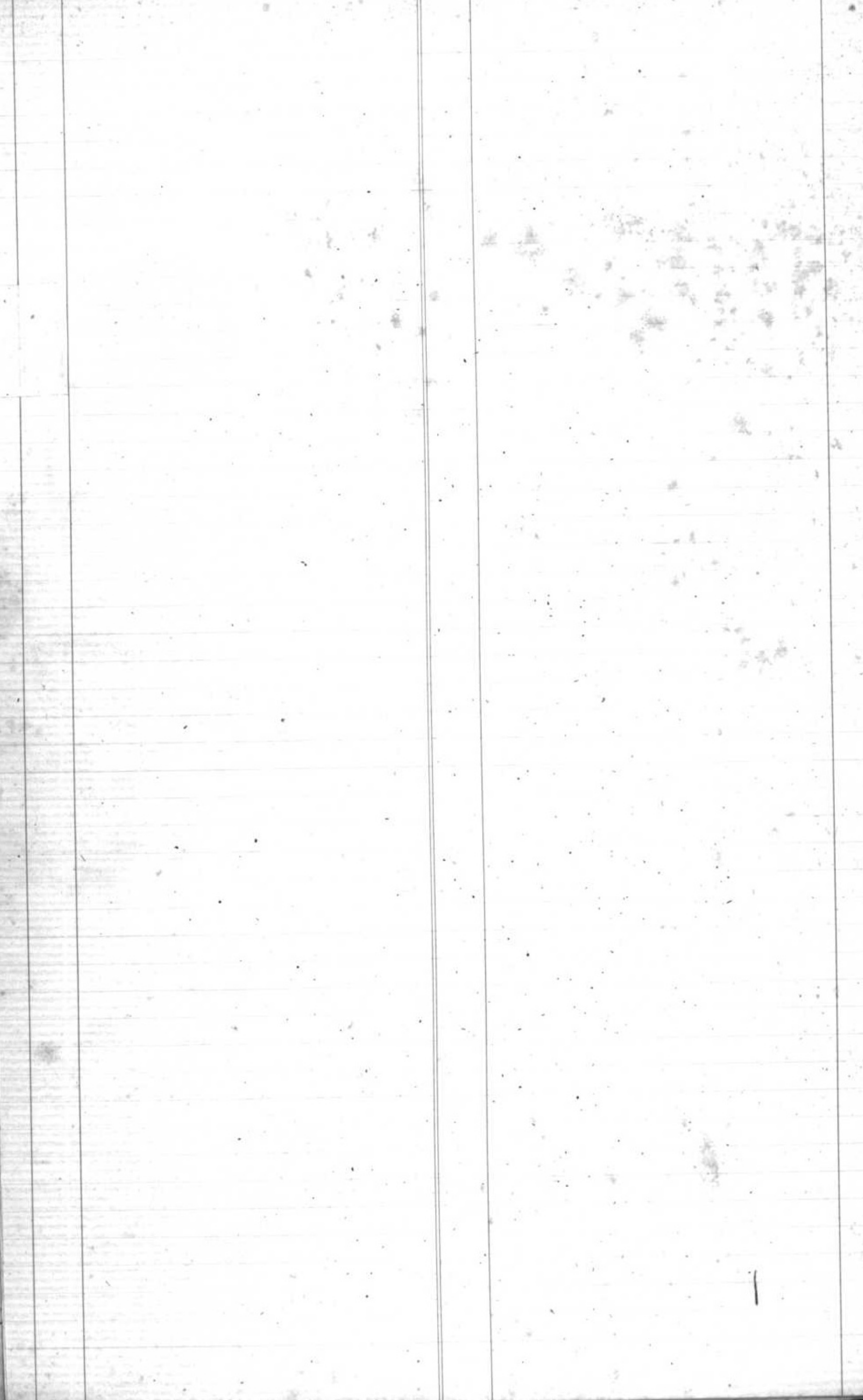
U

V

X

Y

Z



2	Grob	Elise Bertha
11	Gex	Marie Amélie
28	Gaillois	mort-né
41	Gaillois	Louise Alice
62	Gaillard	Françoise
62	Gaillard	Marie
75	Gaillois	Frederic
85	Gaillois	marcel Alexis -
85	Grosjean	Adolphe Emile -
87	Glappes	Henriette -
94	Géras	Marie Louise
94	Gerber	mort-né
101	Genton	André Louis
113	Gex	Eugénie Marguerite
115	Grob	Louis Ami
120	Gaillois	Constant
123	Girard	Louise Elise
149	Gay	Henriette Clémentine
157	Géras	mort-né
160	Girardoz	Emma Julie
161	Girardoz	Henriette
166	Glappes	Jules Edouard
169	Gräf	Gustave Frédéric

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1. Henchoz David blic.
 4. Huguenin-Vivchar Edouard
 13. Hallada Albert.
 71. Hurter Susanna Martha Tiolette.
 73. Hunkeler Bertha Olga.
 95. Hallada Madeline.
 114. Humbertet Alice Alma ..
 129. Hugli mont-ni.
 168. Helichoz Albert David.
 184. Hugli Maurice

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



44	Joly	Louisa
53	Jaquet	Marie Justine
68	Seandet	Apile Louisa.
98	Imbach	Calitabeth.
105	Jaquet	Charles Felix
106	Sox	Robert Marcel.
145	Joly	David Louis
168	Jaquet	Alice Caroline.

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



f 10. Kuonen
91. Kändler
103. Kändler
455. Köhli

Ida Marie
Joseph Eugène
Jean François.
Roballe

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



p. 2. Lauenberger Julie Elise.
17. Lin Louise Rosalie Alice
(50. Langin Alice)
89. Lambellet Marguerite
144. Lin Jenny Alice
144. Langin Marie Henriette
(179. Lamy Louise Anna.
80. Lamy Emile

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



12.	Masson	Gustave
14.	Monney	Gustave
16.	Maget	Charles Alfred
21.	Mafiolly	Léontine Antoinette
22.	Maison	Paul Frédéric
27.	Michaud	Eugène Charles Félix
28.	Musy	Jules Alois
29.	Maillet	Robert Volysse
30.	Mottier	Victor Ami
46.	Morier	Marguerite Aline
53.	Morville	Albert Auguste
56.	Monay-Michaud	Marie Alphonsine
63.	Milani	Angelo Rose Marguerite
71.	Michaud	Lilia Eugénie
78.	Morier	Edouard Henri
91.	Morcillon	Juliette Jeanne Marie
92.	Morier	Ida Alice
103.	Martin	Marguerite Anne
105.	Michaud	mort - né.
111.	Morandi	Julie Adèle
114.	Mollet	Jeanne Marie
112.	Martin	Rose Henriette
119.	Michaud	Germaine Louise
122.	Martin	Lina
124.	Maiton	Marie Rosine
125.	Maiton	Jules François
128.	Monay-Michaud	Jean Hermann
131.	Mello	Germaine Anne Sylvie
132.	Métrame	mort - né.
143.	Monod	Jean Ami Louis
142.	Mottier	mort - né.
144.	Monod	Philippe Charles
152.	Mouille	Rose Louise
160.	Mottier	Julienne Marie Amette
173.	Maillesi	Judith
177.	Michaud	Lucie Marie
184.	Morel	Gustave Louis
185.	Morel	né - mort
192.	Mello	Albert Gastane
193.	Mollet	Rose Louise
196.	Mottier	Henri Alfred

M

N

O

P

Q

R

S

T

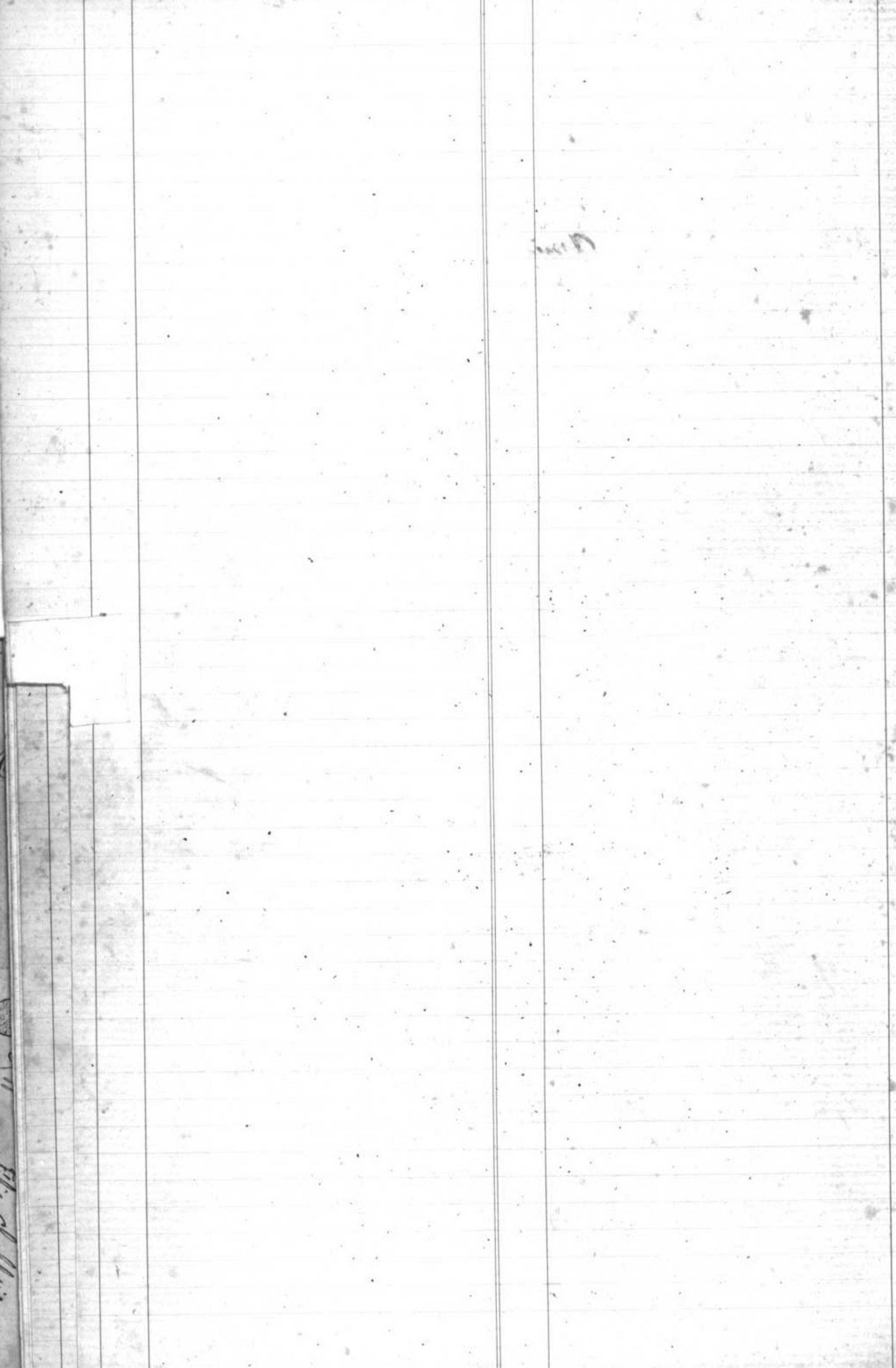
U

V

X

Y

Z



3.	Nicolet	Marguerite
31.	Nicolet	Hémi François
33.	Nicolet	Marie
34.	Storrelli	Cherise Rosée.
40.	Nicolet	Alice Louise.
42.	Nicolet	Louis Emile
86.	Nicolet	Auguste Léon.
104.	Nicolet	Esther
106.	Nicolet	Jules David
107.	Nicolet	Hémi
109.	Nicolier	Alice Marie
119.	Nicolet	Laure Sophie.
134.	Nicolet	Rose Julie.
148.	Nicolet	Gustave Alphonse.
153.	Nicolet	François
167.	Nicolet	Julia Germaine.
172.	Nicolet	Maurice
185.	Nicolet	Louise Elisa
198.	Nicolet	Luia Cecile.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

f. 182. Dyon

Georges Germain

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



7. Jerey Gustave.
 26. Puengieux Eugene
 27. Parlier Albert Philippe.
 31. Puengieux Eugene Louis.
 35. Pilet Emile Louis
 35. Pilet Almi Alois
 36. Pilet Almi Alois
 37. Pinget Louis
 38. Pinget Schiophile Georges
 43. Jerey mort - nee.
 46. Pilet Marie
 47. Pahué Marthe Helene
 63. Preti Angèle Rose Marguerite
 64. Philibert Rachel Marie.
 67. Preti Jules.
 76. Ternet Renée.
 79. Parlier Hermine Marie.
 84. Tignat Julia Bertha.
 92. Perret Auguste Henri
 98. Pilet Rofes.
 109. Pinget Jules Jean
 121. Taptore Edouard Victor.
 125. Preti Pierre Charles.
 140. Puengieux Louis
 189. Pilet Louis
 190. Pot Marie Amelie
 200. Perret Louis Marie Henri

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



4. Ruchet Eugénie Cécile
 6. Rochat mont-né.
 10. Rochat Charles Louis
 13. Rüfenacht Hermann Eugène
 18. Ruchti Ida
 20. Ruh Anna Julie
 23. Ruchet Steame Marguerite
 48. Rasca Blanche Vincennes
 60. Rochat Eveline Fanchette Marie
 83. Ruh Hélène
 96. Rasca Jean Maurice
 113. Ruchti Alfred.
 122. Ruchet Germaine
 126. Rentsch Ernest Louis Gottlieb
 129. Riesen Adèle Marie.
 140. Ruchet Louis Marguerite.
 155. Romanello Marie
 170. Roche Marie Susanne
 170. Rigzi Marie Lavine
 181. Rasca Ambroise Louis
 181. Ruchet Hortense
 198. Rentsch Robert Emile.

R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



3.	Sprintz	Deanne Esther Sophie.
9.	Satori	Ernest Alfred.
21.	Steffen	Marie Gabriello
30.	Sommer	Albert.
38.	Sculati	Jean Victor
45.	Santichi	Jacob Albert
80.	Schjor	Emile.
86.	Schwid	Pierre Remy.
90.	Sajori	Marquerite Lindo
108.	Saussaz	Louis Georges.
116.	Steinmann	Ida Charlotte.
132.	Stettler	Felix Louise
135.	Sommer	Marie Anna.
144.	Sculati	Adèle.
151.	Stettler	Georges Francois
156.	Schira	Charles Alexis
165.	Sulliger	Marquerite Eglantine
171.	Stettler	Lucien Marcel.

S
T
U
V
X
Y
Z



22	Cause	Elis Marie Emile
44	Corollux	Marguerite Louise
52	Corollux	Ida Renée
61	Chierolf	Emma
93	Cause	Charles Frédéric
110	Curvian	Hemi Alexis
161	Cause	Amien
462	Crachsel	Albert
489	Courmier	Esqie Daniel
497	Cestuz	Rose Elisa Julie
200	Curvian	Hélène Emilie

T
U
V
X
Y
Z



U

V

X

Y

Z



6.	Fernier	Catherine Eugénie
12.	Voutag	Leon Félix
16.	Wursthon	Henri Félix
19.	Fernier	Emilie Louise.
37.	Wolf	Elisa Louise.
41.	Talbotton	Henri.
49.	Wittrich	Marthe.
51.	Fernier	mort - né
64.	Talli	Paspan Louis.
72.	Talbotton	Alice Adèle.
75.	Vriedag	Rose Valentine
80.	Toutag	mort - né.
92.	Fernier	Leontine Alice
95.	Wursthon	Marie Louise.
97.	Fernier	Louis Emile.
100.	Wyer	Arthur Emile
126.	Talbotton	Elisa.
130.	Wolf	Emile-Jean.
143.	Tanel	Rodolphe.
152.	Talbotton	Louis François
157.	Talli	Jenny Marie.
163.	Ferin	Judie.
170.	Fernier	Edouard Louis Marie
175.	Fernier	Germaine Elise.
178.	Vriedag	Blauche
178.	Vriedag	Rose.
183.	Volet	Emilie.
195.	Wulsd	Pauline Hélène.









f 82. Zahnd Georges
131. Zulauf Julia Marie
163. Zahnd. Rose Maria



